

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents  
comptables (B-C) - Dépôt le 20/08/2024 - 20264 - 2005 B 20574 - 482 064 771 - ID VALEURS

Jean Duforest

✓ Certified by // yousign

## Bilan consolidé

Montants en K€	Note n°	2022.12	2023.12
Capital souscrit non appelé		-	-
Immobilisations incorporelles	4.1	164 281	143 007
- Dont écarts d'acquisition		17 030	13 442
Immobilisations corporelles	4.2	46 538	37 188
Immobilisations financières	4.3	19 918	20 966
<b>Total actif Immobilisé</b>		<b>230 738</b>	<b>201 161</b>
Stocks et en-cours	4.4	201 831	160 056
Créances clients et comptes rattachés	4.5	45 060	46 646
Autres créances et comptes de régularisation	4.6	58 157	72 235
Disponibilités et VMP	4.8	54 639	61 569
<b>Total actif circulant</b>		<b>359 687</b>	<b>340 506</b>
<b>Total actif</b>		<b>590 425</b>	<b>541 667</b>


Montants en K€	Note n°	2022.12	2023.12
Capital		75 023	75 023
Réserves consolidées		58 701	20 643
Résultat de l'exercice		(37 882)	(81 860)
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>4.9</b>	<b>95 842</b>	<b>13 807</b>
Intérêts minoritaires	4.9	85	(590)
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>95 927</b>	<b>13 217</b>
Ecart d'acquisition négatif		1 884	862
Provisions pour risques et charges	4.10	25 130	27 679
<b>Provisions</b>		<b>27 014</b>	<b>28 541</b>
Emprunts et dettes financières	4.11	226 636	255 678
Dettes fournisseurs	4.12	148 423	142 996
Autres dettes et comptes de régularisation	4.12	92 424	101 235
<b>Total des dettes</b>		<b>467 483</b>	<b>499 908</b>
<b>Total passif</b>		<b>590 425</b>	<b>541 667</b>

# Compte de résultat consolidé

Montants en K€	Note n°	2022.12	2023.12
Chiffre d'affaires		707 947	707 048
Autres produits d'exploitation		28 022	25 667
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>735 970</b>	<b>732 715</b>
Achats consommés MP et marchandises		(301 937)	(323 153)
Charges externes		(239 498)	(226 410)
Charges de personnel	5.1	(181 742)	(183 184)
Impôts et taxes		(9 366)	(10 406)
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.2	(28 442)	(28 415)
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>(760 985)</b>	<b>(771 568)</b>
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>(25 015)</b>	<b>(38 925)</b>
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition		(3 121)	(2 602)
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>(28 136)</b>	<b>(41 527)</b>
Produits financiers	5.3	12 322	2 429
Charges financières	5.3	(15 450)	(16 812)
<b>Résultat financier</b>		<b>(3 127)</b>	<b>(14 384)</b>
Charges et produits exceptionnels	5.4	(8 300)	(19 257)
Résultat de l'activité Catimini destinée à être abandonnée			(10 114)
Impôt sur les résultats	6.1	1 263	2 713
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>(38 300)</b>	<b>(82 568)</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>(38 300)</b>	<b>(82 568)</b>
Intérêts minoritaires		(418)	(709)
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>(37 882)</b>	<b>(81 860)</b>

Certifié conforme

*Jean Duforest*

✓ Certified by  yousign

## Annexe aux comptes consolidés

*Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros*

## Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	9
1.1.	Faits majeurs de l'année	9
1.2.	Evènements postérieurs à l'exercice	10
2.	Activité(s) et périmètre	13
2.1.	Organigramme au 31/12/2023	13
2.2.	Entités consolidées	14
2.3.	Entités exclues du périmètre de consolidation	15
2.4.	Variations de périmètre	16
2.5.	Sorties de périmètre	16
2.6.	Restructurations internes	16
2.7.	Changements de méthodes de consolidation	16
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	17
3.1.	Référentiel comptable	17
3.2.	Dates de clôture des comptes consolidés	17
3.3.	Mode et méthodes d'évaluation appliqués	17
3.4.	Droit au bail – Fonds de commerce	17
3.5.	Marques	17
3.6.	Traitement des écarts d'acquisition et de première consolidation	17
3.7.	Autres actifs immobilisés	18
3.8.	Immobilisations acquises en location-financement	18
3.9.	Stocks et travaux en-cours	18
3.10.	Créances et dettes	18
3.11.	Engagements de retraite	19
3.12.	Provisions pour risques & charges	19
3.13.	Subvention d'investissement	20
3.14.	Présentation du Résultat d'exploitation et écarts d'acquisition	20
3.15.	Impôts différés	20
3.16.	Charges et produits exceptionnels	20
3.17.	Informations sur le risque de taux	20
3.18.	Informations sur le risque de change	20
3.19.	Changement de méthodes comptables	20
3.20.	Méthodes de conversion des états financiers des filiales étrangères	20
4.	Notes sur les postes du bilan	21
4.1.	Immobilisations incorporelles	21

4.1.1.	Écarts d'acquisition	22
4.2.	Immobilisations corporelles	23
4.3.	Immobilisations financières	24
4.4.	Stocks et en-cours	25
4.5.	Clients et comptes rattachés	25
4.6.	Autres créances et comptes de régularisation	26
4.7.	Dépréciations sur actifs circulants	26
4.8.	Trésorerie active	26
	Capitaux propres	27
4.9.	27	
	27	
4.10.	Provisions pour risques et charges	27
4.10.1.	Récapitulatif	27
4.11.	Emprunts et dettes financières	28
4.11.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	29
4.11.2.	Variation des emprunts et dettes financières	30
4.11.3.	Covenants financiers	32
4.12.	Fournisseurs et autres dettes	32
5.	Postes du compte de résultat	34
5.1.	Charges de personnel	34
5.2.	Dotations aux amortissements et provisions	34
5.3.	Résultat financier	35
5.4.	Résultat exceptionnel	36
6.	Impôt sur les sociétés	37
6.1.	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés.	37
6.2.	Preuve d'impôt	37
7.	Activité Catimini destinée à être abandonnée	38
8.	Autres informations	39
8.1.	Engagements hors bilan	39
8.1.1.	Engagements donnés	39
8.1.2.	Engagements reçus	39
8.1.3.	Engagements bancaires sur opérations en devises	40
8.1.4.	Engagements bancaires sur couvertures de taux	40
8.1.5.	Autres engagements	41

---

# 1. Faits majeurs

---

## 1.1. Faits majeurs de l'année

### Faits majeurs de l'année

- 31/01/2023, la société OKAIDI a absorbé, par voie de dissolution-confusion de patrimoine, sa filiale FLEXINEO, qui avait pour activité l'exploitation et la gestion du site internet [www.cmabulle.fr](http://www.cmabulle.fr) de mise en relation de parents pour partager les trajets des activités scolaires et extrascolaires des enfants.
- 31/01/2023 la société RIGOLO COMME LA VIE a absorbé, par dissolution-confusion de patrimoines, ses filiales MA CABANE et MA CACHETTE, qui exploitaient des micro-crèches.
- 16/03/2023, la société OKAIDI a consenti un gage avec dépossession régi par les articles 2333 et suivants du code civil au bénéfice du FCT GAGEO 1 portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant entreposés sur le site géré par LOGLEERS, simultanément à la souscription des obligations émises le 30/12/2022.
- 28/06/2023 Acquisition par la société ID GROUP de 1 162 actions de préférence dites "ADP 1" détenues par le FCPE VAL'ID dans le cadre du programme de rachat adopté en application de l'article L. 3332-17 du Code du travail. Ces actions auto-détenues ont été annulées, le 20/10/2023.
- 18/07/2023, CATIMINI a présenté un projet de fermeture de son réseau de magasins devant permettre à la fois de diminuer les pertes qu'accuse l'entreprise et de redéployer dans le futur la marque CATIMINI. Ce projet, qui a fait l'objet d'un dialogue social, conduit à la fermeture du réseau de succursales CATIMINI en France principalement, ainsi qu'en Belgique et au Luxembourg, et à la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) destiné à accompagner les collaborateurs. L'ensemble des magasins de la société CATIMINI SAS sont donc fermés au 31/12/2023, à l'exception de 3 magasins dont la fermeture est décalée sur l'exercice 2024 afin d'écouler le stock des anciennes collections.
- 5 et 12/12/2023 : Constitution de trois sociétés filiales à 100% d'ID Valeurs : IDK 1, IDK 2 et IDK SASU, au capital de 5 000 €, toutes immatriculées auprès du greffe du tribunal de commerce de Lille Métropole.

- 15/12/2023 Attribution définitive de 768 actions de préférence dites "ADP 1" en exécution du Plan d'Attribution Gratuite d'Actions mis en œuvre le 17/12/2021.
- 19/12/2023 Acquisition par la société ID GROUP de 963 actions de préférence dites "ADP 1" détenues par des salariés dirigeants du Groupe, conformément à l'article L 225-209-2 du code de commerce.
- 22/12/2023, la société OKAIDI a étendu l'assiette du gage avec dépossession, consenti le 16/03/2023 au bénéfice du FCT GAGEO, à l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur le site de Leers géré par ID LOG, afin de respecter à tout moment la valeur plancher de garanties telle qu'établie à la souscription.
- Par l'exercice en décembre 2023 d'une option de vente irrévocable accordée en sa faveur, le partenaire franchisé suisse de Jacadi, propriétaire de la société BOBINO AG a manifesté son intention de céder 100% des actions de sa société à JACADI SAS. Cette option est à réaliser au plus tard en juin 2024. Cette opération permettra à JACADI SAS de poursuivre le développement de son activité en Suisse.

## 1.2. Evènements postérieurs à l'exercice

- 15/01/2024, RIGOLO COMME LA VIE a acquis 100% du capital social et des droits de vote de la société LA CRÈCHE DANS LA VILLE qui exploite, par l'intermédiaire de ses filiales, 4 micro-crèches situées à Dunkerque (1), Lesquin (2) et Péronne-en-Mélantois (1).
- 31/01/2024 ID GROUP a cédé sa filiale de production et d'édition de contenus musicaux JOY VOX ainsi que la marque et les noms de domaine exploités par celle-ci. Fortement déficitaire, cette filiale, dont les titres étaient provisionnés à 100% dans les comptes d'ID GROUP, a été cédée pour un montant de 52 K€.
- 12/03/2024 Confronté à des marchés en pleine mutation, la société OKAIDI a présenté un projet de changement stratégique, radical et de simplification, pour redresser sa rentabilité. Les actions identifiées pour réussir la transformation, dans une dynamique de marché difficile, portent principalement sur :
  - La simplification de l'offre proposée par Oxybul, transformée en Marque Produits ;
  - La disparition progressive des enseignes IDKids et Oxybul Eveil & Jeux, et la restructuration du réseau de magasins Okaïdi les moins performants ;
  - Le regroupement des univers du textile, des jeux et de la puériculture sous une même enseigne : les magasins "Okaïdi+" ;
  - L'adaptation de l'activité logistique du Groupe, impactée par la réduction de l'activité jouet ;
  - Le redimensionnement de l'activité des services supports ;

La mise en place de cette nouvelle organisation fait l'objet d'un dialogue social et d'un plan de sauvegarde de l'Emploi (PSE) destiné à accompagner les collaborateurs. Ce plan devrait conduire à la suppression de 253 postes dans l'ensemble du réseau de magasins, et de 58 postes aux sièges de Roubaix et de Paris. Un programme de mobilité devrait permettre de proposer une cinquantaine de postes en interne.

- 6/05/2024 OKAIDI a étendu l'assiette du gage avec dépossession, consenti le 16/03/2023 au bénéfice du FCT GAGEO, à l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur le site de Dagneux géré par IDKIDS LOGISTICS 3, afin de respecter à tout moment la valeur plancher de garanties telle qu'établie à la souscription.
- 28/6/2024 JACADI SAS a acquis 100% des actions de la société BOBINO AG

Dans le contexte décrit en 2023, ID VALEURS, Holding animatrice et financière du Groupe, a engagé des négociations avec ses partenaires financiers, afin de rééchelonner l'endettement existant. Ces négociations ont abouti à la signature d'un protocole le 28/06/2024 [voir 4.11]

En appui de la restructuration de son endettement :

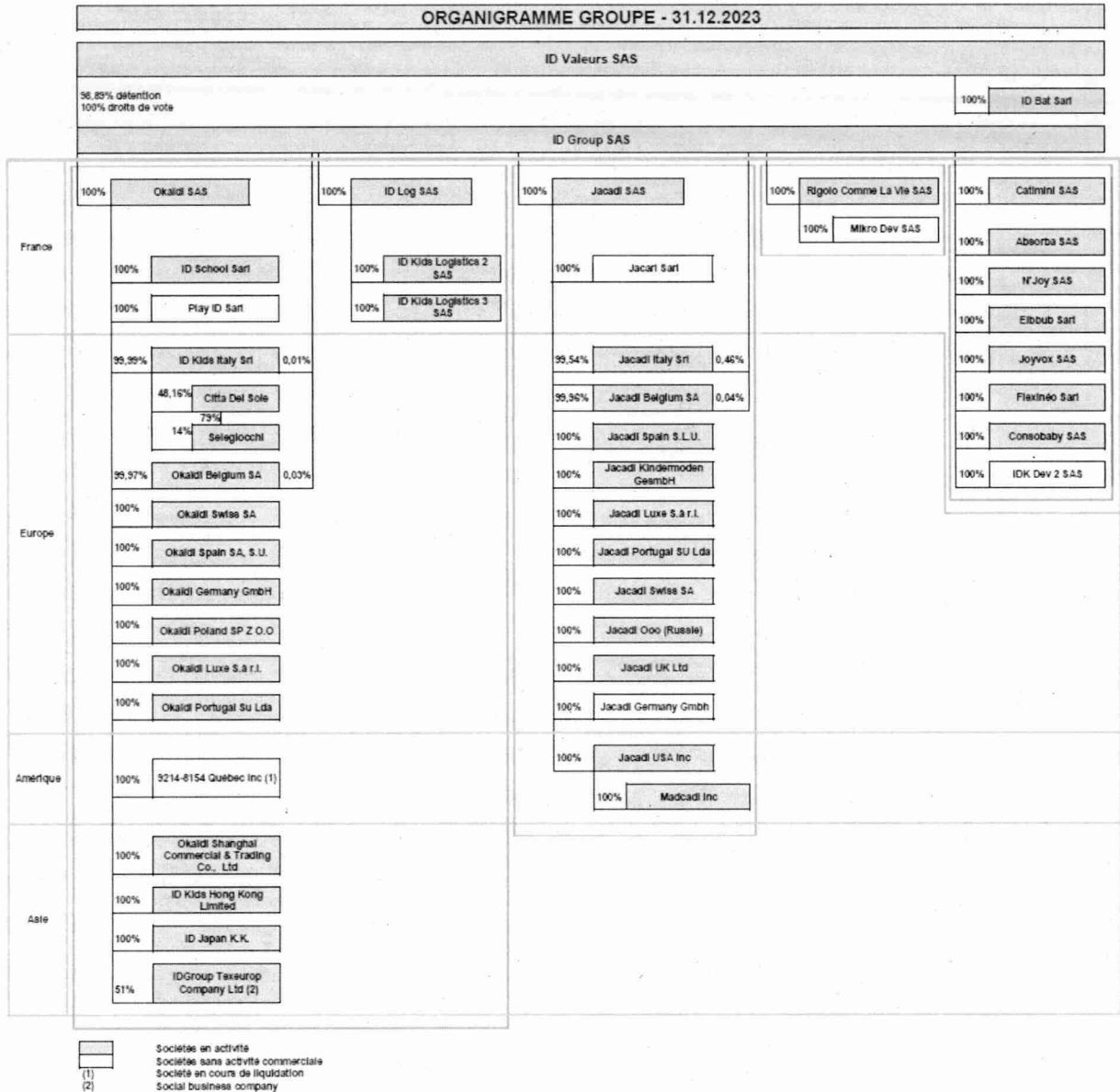
- OKAIDI a obtenu de FCT Gagéo 1, investisseur obligataire, le report des 2 premières échéances trimestrielles de 03/2025 et 06/2025, avec un règlement de celles-ci en 09/2027. Cet accord a été signifié le 19/06/2024 sous réserve de l'obtention des accords signés entre ID Valeurs et ses financeurs le 28/06/2024.
- La filiale italienne d'Okaidi, ID Kids Italy qui détient déjà 48,16% de Citta Del Sole, a négocié le report de son obligation de rachat des 51,84% restants à janvier 2027. L'option était initialement prévue en juin 2024. A titre de garantie les titres Citta Del Sole, actuellement détenus, seront nantis au profit du cédant. L'agrément aux modalités du report sera signé au plus tard entre les parties le 30/06/2024.
- ID Group a signé le 13/06/2024 un protocole visant la cession de la licence de marque ABSORBA sur tous les territoires hors Union Européenne, UK, Suisse et une partie des Etats-Unis.
- ID Group a signé le 15/06/2024 un protocole visant la cession du contrôle qu'elle opère sur sa filiale de crèches Rigolo Comme La Vie au profit d'ID Valeurs (30%) et d'un investisseur (70%). Le closing de l'opération est prévu le 19/07/2024.

ID Group a signé, le 28/6/2024 avec le Groupe Log's, un partenariat industriel prenant la forme d'un co-investissement dans la filiale logistique ID Kids Logistics 2 afin d'appréhender la restructuration du site logistique de Dourges impacté par la décision de fermeture des réseaux de magasins Oxybul et ID Kids. Ce partenariat a nécessité le rachat de la société ID Kids Logistics 2 à ID Log, filiale logistique d'ID Group et la reprise des comptes courants portés par

ID Valeurs proportionnellement à la détention de chaque société : 55% Groupe Log'S, 45% ID Group.

## 2. Activité(s) et périmètre

### 2.1. Organigramme au 31/12/2023



## 2.2. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Nom de la société	Pays	Siège social	N°RCS	2023.12		2022.12			
				% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt		
ID VALEURS	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	482 064 771	SM	100,00%	100,00%	SM	100,00%	100,00%
ID GROUP	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	955 501 259	IG	98,89%	99,15%	IG	98,89%	99,15%
ID BAT	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	501 234 876	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
CATMINI	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	824 296 990	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
CITTA DEL SOL	IT	Via Paleocapa Pietro - 6 20121 Milano	01362880153	IP	48,16%	47,75%	IP	48,16%	47,75%
SOCIAL SHOPPING COMPANY	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	519 919 690	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
ELBUBB	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	493 920 359	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
ID JAPAN	JP	Marunouchi Trust Tower, Chiyode-ku, Tokyo	0100 01 180682	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
IDKIDS HONGKONG	HK	Po Lung Ctr - 11 Wang Chiu Road Kowloon Bay	599 268	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
IDKIDS ITALIE	IT	Via Cairoli 9 - Bologna (BO)	5 423 920 486	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
ID LOG	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	487 868 689	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
IDKIDS LOGISTICS 2	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	501 728 547	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
IDKIDS LOGISTICS 3	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	824 323 711	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
ID SCHOOL	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	529 108 995	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
ABSORBA	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	834 255 176	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI BELGIUM	BE	Rue du Progrès 4B - 7503 Froyennes	461 727 522	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI	FR	32 rue Guersant - 75017 Paris	441 875 473	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI UK LIMITED	GB	Edgehil Drive - Warwick CV34 6LG England	138 179 70	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI ITALIE	IT	Via Cairoli 9 - Bologna (BO)	5 578 440 488	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI KINDERMODEN	AT	Währingerstrasse 117-119 - 1180 Wien	72 105 273	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI LUXEMBOURG	LU	61, Gruuss-Strooss - 9991 Weiswampach	B 118844	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI PORTUGAL	PT	32/4 Av da Republica - 1050-193 Lisboa	519 919 690	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACARI	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	493 440 572	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI Ooo	RU	Lower Sussalny Lane - Premium Building XI Basmanny - 105064 Moscou	1 217 700 274 736	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI SPAIN	ES	83 Ed Brasil - Planta 1 de Viladecans Barcelona	B 81146128	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI SUISSE	CH	Rue de Romont 29-31 1700 Fribourg	CHE115017820	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI USA	US	911 Broadway avenue - NY 10010	441 875 473	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JOYVOX	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	529 196 842	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
MKRO DEV	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	522 580 042	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
NJOY	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	501 676 167	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	398 110 445	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI BELGIQUE	BE	Rue du Progrès 4B - 7503 Froyennes	862 252 794	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI GERMANY	GE	Thurn und Taxis Platz 6 - 60313 Frankfurt	4 724 062 735	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI LUXEMBOURG	LU	61, Gruuss-Strooss - 9991 Weiswampach	B 154136	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI POLOGNE	PO	ul. Ogrodowa 7, Warszawa, 00-893	KRS0000359820	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI PORTUGAL	PT	32/4 Av da Republica - 1050-193 Lisboa	516 513 745	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI SHANGAI	CN	Super Ocean Finance Centre, 8 Xianxia Rd, Changning District - Shanghai 200336	3 100 783 132 447	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI SPAIN	ES	83 Ed Brasil - Planta 1 de Viladecans Barcelona	A 62975669	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI SUISSE	CH	Place du midi, 27 - 1950 Sion	CHE110177445	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%

### Méthodes de consolidation

**NC** : Non Consolidée / **IP** : Intégration Proportionnelle / **IG** : Intégration Globale.

Le groupe utilise la méthode de l'intégration globale des filiales lorsqu'il exerce un contrôle exclusif sur celles-ci.

Les sociétés Città del Sole Srl et Selegiochi Srl sont consolidées par Intégration Proportionnelle.

Les autres sociétés du groupe sont intégrées globalement (IG). Aucune société n'est mise en équivalence.

### 2.3. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les entités non consolidées sont les suivantes :

		Siège social	N°RCS	Méth.	%	Méth.	%
JACADI GERMANY	DE	Thurn und Taxis Platz 6 - 60313 Frankfurt	HRB 93227				
9214 - 8154 QUEBEC	CA	2B-1455 Rue Drumond - Montréal H3G1W3	11 661 627 736				
IDK Dev 2 SAS	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	834 255 200				

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

## 2.4. Variations de périmètre

Néant.

## 2.5. Sorties de périmètre

Néant.

## 2.6. Restructurations internes

Les sociétés Ma Cabane et Ma Cachee (micro-crèches) ont été absorbées par Rigolo Comme La Vie SAS, par voie de Transmission Universelle de Patrimoine

La société Flexineo (application C'ma Bulle) a été absorbée par Okaïdi SAS, par voie de Transmission Universelle de Patrimoine.

## 2.7. Changements de méthodes de consolidation

Néant.

### 3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

#### 3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe ID Valeurs sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis le 01/01/2021.

#### 3.2. Dates de clôture des comptes consolidés

Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

#### 3.3. Mode et méthodes d'évaluation appliqués

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur valeur historique.

#### 3.4. Droit au bail – Fonds de commerce

En application de la nouvelle réglementation ANC 2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, chaque droit au bail ou fonds de commerce fait l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution du droit au bail. Les tests d'impairment réalisés dans ce cadre couvrent également les actifs immobilisés corporels et droits d'entrée des UGT (magasin).

La dépréciation constatée fera, éventuellement, l'objet d'un ajustement au regard de l'évolution des circonstances défavorables ayant conduit à ladite dépréciation.

Cet ajustement s'opérera sur les actifs évoqués dans ce paragraphe 3.4, à l'exception des Fonds de commerce pour lesquels la dépréciation pour perte de valeur constatée est définitive.

#### 3.5. Marques

Les marques sont évaluées à leur valeur historique.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle de ces éléments incorporels est inférieure à leur valeur comptable de consolidation.

La valeur actuelle des marques est appréciée en fonction des perspectives de revenus générés par chacune d'entre elles.

#### 3.6. Traitement des écarts d'acquisition et de première consolidation

Les écarts d'acquisition positifs ou négatifs sont calculés selon la méthode de la juste valeur. La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée soit à l'actif soit au passif du bilan.

En application de la nouvelle réglementation ANC 2016-07 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les écarts d'acquisition positifs antérieurs au 1er janvier 2016 continuent d'être amortis selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs résultant de l'écart d'acquisition. Cette durée n'excède pas 20 ans.

Les écarts d'acquisitions ne faisant pas l'objet d'une allocation et générés à compter du 1er janvier 2016

sont amortis ou dépréciés en fonction d'une analyse au cas par cas.

Les écarts d'acquisition négatifs sont repris au rythme de la réalisation des pertes qu'ils sont censés couvrir ou selon un plan de reprise.

En cas de circonstance survenue au cours de l'exercice, une dépréciation est constituée pour amener la valeur de l'actif à sa valeur actuelle.

### 3.7. Autres actifs immobilisés

Les logiciels sont amortis sur une durée de 18 mois à 5 ans.

Les frais de développement de logiciel figurent à l'actif à leur coût de production (prix d'achat, coûts directement attribuables) dès lors que le projet correspond aux critères d'immobilisation (faisabilité technique, intention d'achever, capacité à utiliser, avantages économiques futurs probables, disponibilité de ressources, évaluation fiable).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie probable des biens :

Catégories d'immobilisation	Mode retenu	Durée retenue
Constructions	Linéaire	15-20 ans
Matériel et outillages, installations techniques	Linéaire	5-10 ans
Agencements divers	Linéaire	3-20 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2-10 ans
Autres immobilisations	Linéaire	3-5 ans

En cas de circonstance survenue au cours de l'exercice, une dépréciation est constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

### 3.8. Immobilisations acquises en location-financement

Les contrats de location-financement sont des contrats par lesquels le bailleur cède au preneur, en échange d'un paiement, le droit d'utiliser un actif pour une période déterminée, le bailleur transférant

au locataire l'ensemble des avantages et des risques inhérents à la propriété de l'actif.

Lorsque les critères définis par la réglementation sont remplis, les biens immobiliers & mobiliers dont le groupe a la jouissance au moyen de contrats de crédit-bail ou de location financement et présentant les caractéristiques d'une acquisition sont portés à l'actif. La dette correspondante est inscrite au passif sous la rubrique « emprunts et dettes financières ». Les charges financières relatives à ces dettes sont incluses au compte de résultat dans le poste « charges financières ». Ces biens sont amortis sur les durées indiquées dans la note ci-dessus.

### 3.9. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane et des frais d'assurance.

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût d'achat est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et des frais intermédiaires.

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation. Une dépréciation est constatée à hauteur de leur valeur réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

Les stocks, provenant de ventes effectuées entre les sociétés consolidées, incorporent les marges réalisées à l'occasion de ces ventes. Ces marges doivent être éliminées du stock final ainsi que des résultats ou des réserves de la société vendeuse. Les marges internes sur stocks sont éliminées dans les comptes consolidés.

### 3.10. Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale.

Les créances douteuses ou litigieuses sont dépréciées en fonction des perspectives de recouvrement.

#### Conversion des opérations en devises :

Les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction ou au cours de change de la couverture qui leur est affectée.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est éventuellement affectées. Les différences de change correspondant sont enregistrées en résultat d'exploitation.

### 3.11. Engagements de retraite

Au titre des entités françaises du Groupe, une provision pour indemnité de fin de carrière est constatée en provision pour risques et charges. Les engagements sont évalués dans le respect des principes comptables français (recommandation n°2013-R.02 du 7 novembre 2013 sur les engagements de retraite de l'Autorité des Normes Comptables).

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 3.65% (3.16% en 2022) - défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la durée des engagements (15,55 ans).

- Taux de progression des salaires : Application de la progression constatée, par société, en 2023 par rapport à 2022 sur effectifs comparables.
- Taux de charges sociales : 50% Cadres, 45% Non Cadres
- Table de mortalité : INSEE - dernières tables homme/femme publiées
- Table de turn-over : Table interne

Conformément à l'avis de la CNCC EC 2018-17, le calcul du taux de turnover, inclut uniquement les démissions.

### 3.12. Provisions pour risques & charges

Les risques connus et susceptibles d'entraîner probablement une sortie de ressources financières sans contrepartie pour le Groupe sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

#### Provision Fidélité :

Les sociétés Okaïdi et Jacadi ont mis en place un programme de fidélité permettant à leurs clients « membres » d'acquérir un certain nombre d'avantages parmi lesquels :

- des points donnant accès à des chèques fidélité,
- des chèques naissances ou avantages pour les enfants des clients,
- des chèques anniversaires ou avantages pour les enfants des clients.

Chaque société constitue ainsi, à chaque clôture, une provision au titre :

- des points pour chèques fidélité acquis, valides (date de péremption non dépassée) et non encore utilisés par ses clients « membres » à cette date.
- des chèques anniversaires à distribuer aux clients disposant d'une carte fidélité encore valide à la date anniversaire de leurs enfants.

La provision, exprimée en coût de revient, couvre l'estimation de la perte de marge liée à l'utilisation future des chèques ou avantages.

### 3.13. Subvention d'investissement

Conformément au règlement ANC 2020-01, les subventions d'investissement sont reclassées dans les capitaux propres.

Ces subventions sont reprises sur la durée de vie des immobilisations financées.

### 3.14. Présentation du Résultat d'exploitation et écarts d'acquisition

Conformément au règlement ANC 2020-01, les amortissements des écarts d'acquisition apparaissent maintenant au niveau du résultat d'exploitation. Ce dernier est scindé en deux : un résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition, et résultat d'exploitation après amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition.

### 3.15. Impôts différés

Les impôts différés ont été calculés conformément à l'approche bilancielle du règlement ANC 2020-01.

Toutes les différences temporaires (qu'elles soient issues des comptes sociaux ou directement des comptes consolidés) apparues dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les déficits fiscaux ne donnent lieu à la constatation d'un actif d'impôt différé que lorsque leur imputation sur les bénéfices fiscaux est probable dans un délai raisonnable.

Ces impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable comme l'impose le règlement ANC 2020-01.

### 3.16. Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels comprennent des éléments qui, en raison de leur nature et de

caractère inhabituels, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité courante du groupe.

### 3.17. Informations sur le risque de taux

Les emprunts souscrits à taux variable sont assis sur l'évolution de l'Euribor. Au cas par cas, le Groupe met en place des instruments de couverture de taux afin de maîtriser son degré d'exposition aux variations des taux variables.

### 3.18. Informations sur le risque de change

Les transactions avec l'étranger se font principalement en euros ou en dollars. Le Groupe met en place des instruments de couverture de change afin de maîtriser son degré d'exposition aux variations des devises.

### 3.19. Changement de méthodes comptables

Il n'y a pas de changement de méthodes.

### 3.20. Méthodes de conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères sont convertis en euros selon la méthode du taux de clôture :

- les comptes du bilan sur la base des taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice
- les comptes de résultat sur la base des taux de change moyens de l'exercice

Les écarts de conversion résultant de la variation entre les taux de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours sur les éléments de bilan, ainsi que ceux provenant de la différence entre les taux de change moyens et les taux de change à la clôture sur les éléments du résultat, ont été portés dans le poste « Ecart de conversion » inclus dans les capitaux propres consolidés.

## 4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

### 4.1. Immobilisations incorporelles

Montants en K€	2022.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2023.12
Ecart acquisition positif	61 632	-	-	-	60	-	61 692
Conces.. brevets & licences	80 644	5 682	(35)	15 213	(3)	5	101 506
Droit au bail	31 813	-	(488)	(737)	-	-	30 589
Fond commercial	96 921	-	(3 987)	-	188	-	93 122
Autres immob.incorporelles	11 904	129	(617)	989	(4)	3	12 404
Immob.incorporelles en cours	28	4	-	(28)	-	-	4
Avces/immob.incorporelles	17 344	4 025	-	(15 165)	-	-	6 204
<b>Immobilisations incorporelles - brut</b>	<b>300 288</b>	<b>9 840</b>	<b>(5 127)</b>	<b>272</b>	<b>241</b>	<b>9</b>	<b>305 522</b>
Amort.écarts acquisition	(44 603)	(3 625)	-	-	(23)	-	(48 251)
Prov.écarts acquisition	-	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. conces.. brev.& lic.	(29 904)	(12 579)	32	18	3	(4)	(42 434)
Amort.droit au bail	(23 915)	(10 269)	2 692	4 311	-	-	(27 181)
Amort.fonds commercial	(26 587)	(6 678)	5 077	(3 581)	(4)	-	(31 772)
Prov. fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. autres immob.incorp.	(10 997)	(1 139)	84	(825)	2	(2)	(12 877)
<b>Amortissements &amp; Dépréciations</b>	<b>(136 007)</b>	<b>(34 289)</b>	<b>7 886</b>	<b>(76)</b>	<b>(22)</b>	<b>(6)</b>	<b>(162 515)</b>
Ecart acquisition positif	17 030	(3 625)	-	-	37	-	13 442
Conces.. brevets & licences	50 740	(6 897)	(4)	15 231	0	2	59 072
Droit au bail	7 898	(10 269)	2 204	3 574	-	-	3 408
Fond commercial	70 334	(6 678)	1 091	(3 581)	183	-	61 350
Autres immob.incorporelles	907	(1 010)	(533)	164	(2)	1	(472)
Immob.incorporelles en cours	28	4	-	(28)	-	-	4
Avces/immob.incorporelles	17 344	4 025	-	(15 165)	-	-	6 204
<b>Immobilisations incorporelles - net</b>	<b>164 281</b>	<b>(24 450)</b>	<b>2 759</b>	<b>196</b>	<b>219</b>	<b>3</b>	<b>143 007</b>

La colonne « autres variations » se compense avec un virement de poste à poste en immobilisations corporelles.

Le poste Concessions, brevets et licences comprend les marques :

- Okaïdi	18.500
- Jacadi	5.000
- Eveil & Jeux	300
- Catimini & Absorba	307

#### 4.1.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Montants en K€	2022.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2023.12
ID GROUP	23 000	-	-	-	-	-	23 000
SOCIAL SHOPPING COMPANY	5 025	-	-	-	-	-	5 025
ELBUBB	696	-	-	-	-	-	696
FLEXINEO	110	-	-	-	-	(110)	-
MA CACHETTE	186	-	-	-	-	(186)	-
MA CABANE	61	-	-	-	-	(61)	-
JACADI	2 720	-	-	-	-	-	2 720
OKAIDI	28 715	-	-	-	-	110	28 825
OKAIDI SUISSE	948	-	-	-	60	-	1 008
RCLV	172	-	-	-	-	247	419
<b>Écarts d'acquisition - brut</b>	<b>61 632</b>	-	-	-	<b>60</b>	-	<b>61 692</b>
ID GROUP	(15 395)	(1 150)	-	-	-	-	(16 545)
SOCIAL SHOPPING COMPANY	(3 477)	(1 003)	-	-	-	-	(4 480)
ELBUBB	(696)	-	-	-	-	-	(696)
FLEXINEO	(44)	-	-	-	-	44	0
MA CACHETTE	(28)	-	-	-	-	28	(0)
MA CABANE	(9)	-	-	-	-	9	0
JACADI	(2 562)	(79)	-	-	-	-	(2 641)
OKAIDI	(21 974)	(1 303)	-	-	-	(44)	(23 321)
OKAIDI SUISSE	(332)	(48)	-	-	(23)	-	(403)
RCLV	(87)	(42)	-	-	-	(37)	(164)
<b>Amortissements &amp; Dépréciations</b>	<b>(44 603)</b>	<b>(3 625)</b>	-	-	<b>(23)</b>	-	<b>(48 251)</b>
ID GROUP	7 605	(1 150)	-	-	-	-	6 455
SOCIAL SHOPPING COMPANY	1 548	(1 003)	-	-	-	-	545
ELBUBB	(0)	-	-	-	-	-	(0)
FLEXINEO	66	-	-	-	-	(66)	0
MA CACHETTE	158	-	-	-	-	(158)	(0)
MA CABANE	52	-	-	-	-	(52)	0
JACADI	157	(79)	-	-	-	-	79
OKAIDI	6 741	(1 303)	-	-	-	66	5 504
OKAIDI SUISSE	616	(48)	-	-	37	-	605
RCLV	86	(42)	-	-	-	210	255
<b>Écarts d'acquisition - net</b>	<b>17 029</b>	<b>(3 624)</b>	-	-	<b>37</b>	-	<b>13 442</b>

Les écarts d'acquisitions sont amortis sur 10 ou 20 ans.

## 4.2. Immobilisations corporelles

Montants en K€	2022.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2023.12
Terrains	530	-	(34)	-	-	5	501
Constructions	23 555	403	(959)	(898)	52	22	22 175
Install.& mat.indust.	37 509	672	(1 400)	4 580	144	(1)	41 504
Autres immob.corporelles	113 952	4 214	(4 473)	(1 298)	26	12	112 432
Immob.corporelles en cours	178	8	-	(172)	(1)	-	13
Avces/immob.corporelles	3 925	2 133	(15)	(2 510)	22	-	3 554
<b>Immobilisations corporelles - brut</b>	<b>179 647</b>	<b>7 430</b>	<b>(6 882)</b>	<b>(298)</b>	<b>243</b>	<b>38</b>	<b>180 178</b>
Amort./déprec. terrains	-	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. constructions	(17 926)	(687)	243	999	4	(2)	(17 369)
Amort./déprec. matériels & équip.	(30 375)	(4 201)	2 024	(2 955)	(155)	-	(35 662)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(84 752)	(11 813)	4 708	2 032	(45)	(8)	(89 879)
Amort. - Mali de fusion sur actifs corpo	(56)	(81)	56	-	-	-	(81)
<b>Amortissements &amp; Dépréciations</b>	<b>(133 109)</b>	<b>(16 783)</b>	<b>7 031</b>	<b>76</b>	<b>(196)</b>	<b>(9)</b>	<b>(142 990)</b>
Terrains	530	-	(34)	-	-	5	501
Constructions	5 629	(284)	(716)	101	55	21	4 806
Install.& mat.indust.	7 134	(3 529)	624	1 626	(11)	(1)	5 842
Autres immob.corporelles	29 199	(7 600)	234	734	(18)	4	22 553
Mali de fusion sur actifs corporels	(56)	(81)	56	-	-	-	(81)
Immob.corporelles en cours	178	8	-	(172)	(1)	-	13
Avces/immob.corporelles	3 925	2 133	(15)	(2 510)	22	-	3 554
<b>Immobilisations corporelles - net</b>	<b>46 538</b>	<b>(9 353)</b>	<b>149</b>	<b>(222)</b>	<b>47</b>	<b>29</b>	<b>37 188</b>

La colonne « autres variations » se compense avec un virement de poste à poste en immobilisations incorporelles.

### 4.3. Immobilisations financières

Montants en K€	2022.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2023.12
Participations financières	1 173	88	(44)	-	-	-	1 217
Créances rattach.particip.	8	152	(144)	-	-	-	16
Prêts	832	150	(240)	-	-	-	742
Dépôts et cautionnements versés	16 904	2 258	(1 084)	11	25	0	18 115
Autres créances immobilisées	1 591	1 098	(660)	(408)	-	-	1 621
<b>Immobilisations financières - brut</b>	<b>20 508</b>	<b>3 746</b>	<b>(2 172)</b>	<b>(396)</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>21 711</b>
Prov.participations financières	(557)	134 252	-	(134 400)	-	-	(705)
Prov. dépôts et caution. Versés	(34)	(7)	-	-	-	-	(40)
<b>Amortissements &amp; Dépréciations</b>	<b>(591)</b>	<b>134 245</b>	<b>-</b>	<b>(134 400)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(745)</b>
Participations financières	617	134 340	(44)	(134 400)	-	-	512
Créances rattach.particip.	8	152	(144)	-	-	-	16
Prêts	832	150	(240)	-	-	-	742
Dépôts et cautionnements versés	16 870	2 252	(1 084)	11	25	0	18 074
Autres créances immobilisées	1 591	1 098	(660)	(408)	-	-	1 621
<b>Immobilisations financières - net</b>	<b>19 918</b>	<b>137 991</b>	<b>(2 172)</b>	<b>(134 796)</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>20 966</b>

Les 408 K€ de la colonne « autres variations » correspondent à l'annulation des actions propres par les capitaux propres d'ID Group en social.

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ces titres de participation comprennent, principalement :

- IDEF	67
- Jacadi Germany (sans activité)	25
- IDK Dev 2 (sans activité)	12
- Ecopresse	5
- GIE Avignon	261
- IDG Texeurop (Bengladesh)	1
- Atelier Agile	125

## 4.4. Stocks et en-cours

Montants en K€	2022.12	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ change	Δ périmètre	2023.12
Stock mat.premières & fournitures	-	4 843	-	-	-	-	4 843
Stock autres approvis.	4 604	(4 604)	-	-	-	-	-
Stock marchandises	199 278	(42 432)	-	-	(3)	27	156 870
<b>Stocks - brut</b>	<b>203 882</b>	<b>(42 193)</b>	-	-	<b>(3)</b>	<b>27</b>	<b>161 714</b>
Prov.stock marchandises	(2 052)	-	(1 372)	1 742	24	-	(1 658)
<b>Amortissements &amp; Dépréciations</b>	<b>(2 052)</b>	-	<b>(1 372)</b>	<b>1 742</b>	<b>24</b>	-	<b>(1 658)</b>
Stock mat.premières & fournitures	-	4 843	-	-	-	-	4 843
Stock autres approvis.	4 604	(4 604)	-	-	-	-	-
Stock marchandises	197 226	(42 432)	(1 372)	1 742	21	27	155 212
<b>Stocks - net</b>	<b>201 831</b>	<b>(42 193)</b>	<b>(1 372)</b>	<b>1 742</b>	<b>21</b>	<b>27</b>	<b>160 056</b>

## 4.5. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

Montants en K€	2022.12	2023.12	Brut	< 1 an	> 1 an	Dép.
Créances clients & cptes rattachés	45 060	46 646	49 459	49 460	-	(2 814)
<b>Total créances clients</b>	<b>45 060</b>	<b>46 646</b>	<b>49 459</b>	<b>49 460</b>	-	<b>(2 814)</b>

## 4.6. Autres créances et comptes de régularisation

Montants en K€	2022.12	2023.12	Brut	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Dép.
Avances et acptes versés / commandes	14	-	-	-	-	-	-
Actifs d'impôt différé	2 596	2 058	2 058	(0)	2 058	-	-
Fournisseurs débiteurs	8 878	32 539	32 539	32 539	-	-	-
Créance d'impôt exigible	7 321	4 769	4 769	4 769	-	-	-
Cptes courants débiteurs	63	77	77	77	-	-	(1)
Autres créances diverses	8 054	4 265	4 265	4 265	-	-	-
Autres créances d'exploitation	17 624	16 148	16 148	17 198	-	-	(1 050)
Divers - Produits à recevoir	642	-	-	-	-	-	-
Charges constatées d'avances	10 140	8 635	8 635	8 635	-	-	-
Comptes de régularisation actif	3 813	4 928	4 928	4 088	840	-	-
<b>Total autres créances</b>	<b>59 146</b>	<b>73 418</b>	<b>73 418</b>	<b>71 571</b>	<b>2 898</b>	-	<b>(1 051)</b>

Les impôts différés actifs comprennent 1 545 K€ d'impôts différés sur déficits reportables activés en consolidation.

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an, au plus, à l'exception des actifs d'impôts différés.

## 4.7. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Montants en K€	2022.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2023.12
Prov.créances clts & cpt.ratt.	(2 011)	(1 611)	809	-	(2 814)
Cptes courants débiteurs prov	(1)	-	-	-	(1)
Autres créances d'exploitation Prov	(988)	(1 050)	988	-	(1 050)
<b>Total dépréciation actif circulant</b>	<b>(3 000)</b>	<b>(2 662)</b>	<b>1 796</b>	-	<b>(3 865)</b>

## 4.8. Trésorerie active

Montants en K€	2022.12	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2023.12
Valeurs mob. - actions propres	32	-	-	-	-	-	-	32
Disponibilités	54 607	(1 046)	-	-	8 063	(110)	23	61 537
<b>Disponibilités et VMP - brut</b>	<b>54 639</b>	<b>(1 046)</b>	-	-	<b>8 063</b>	<b>(110)</b>	<b>23</b>	<b>61 569</b>
<b>Amortissements &amp; Dépréciations</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs mob. - actions propres	32	-	-	-	-	-	-	32
Disponibilités	54 607	(1 046)	-	-	8 063	(110)	23	61 537
<b>Disponibilités et VMP - net</b>	<b>54 639</b>	<b>(1 046)</b>	-	-	<b>8 063</b>	<b>(110)</b>	<b>23</b>	<b>61 569</b>

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

## 4.9. Capitaux propres

Montants en K€	Capital	Primes	Ecart de réévaluation	Réserves	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Part du groupe	Intérêts minoritaires	CAPITAUX PROPRES
Situation 2021.12	75 023	0	-	46 549	1 522	11 421	134 516	489	135 005
Affectation Résultat	-	-	-	7 409	-	(7 409)	0	-	0
Dividendes	-	-	-	2 015	-	(4 012)	(1 998)	-	(1 998)
Variation de capital	-	-	-	12	-	-	12	0	12
Variation de périmètre	-	-	-	(0)	-	-	(0)	0	(0)
Ecart de conversion	-	-	-	-	555	-	555	6	561
Résultat période	-	-	-	-	-	(37 882)	(37 882)	(418)	(38 300)
Autres mouvements	-	-	-	647	(6)	-	640	7	648
Situation 2022.12	75 023	0	-	56 631	2 070	(37 882)	95 842	85	95 927
Affectation Résultat	-	-	-	(37 890)	-	37 890	(0)	-	(0)
Variation de périmètre	-	-	0	(930)	6	(7)	(931)	24	(907)
Ecart de conversion	-	-	-	-	337	-	337	3	339
Résultat période	-	-	-	-	-	(81 727)	(81 727)	(709)	(82 436)
Autres mouvements	-	-	-	419	(0)	-	419	6	425
Situation 2023.12	75 023	0	0	18 231	2 413	(81 727)	13 940	(590)	13 350

La ligne « autres mouvements » comprend l'affectation du résultat du 2022.12 de la société Okaïdi, qui a été affecté en primes liées au capital.

## 4.10. Provisions pour risques et charges

### 4.10.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	2022.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	(Dim.) nn utilisée	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2023.12
Provisions pour pensions et retraites	6 878	1 908	(1 941)	-	-	-	-	6 844
Provisions pour risques et charges	18 252	17 002	(14 095)	-	(362)	37	2	20 835
Ecart d'acquisition négatif	1 884	-	(1 022)	-	-	-	-	862
Total valeur brutes	27 014	18 909	(17 059)	-	(362)	38	1	28 541

Les provisions pour Risques & Charges se sous-analysent de la façon suivante :

	2023	Rappel 2022
Litiges commerciaux	1 227	751
Litiges salariaux	3 718	3 660
Points fidélité	8 898	7 880
Retours sur stocks	2 027	2 393
Perte latente sur Ecart de conversion actif	3 901	2 485
Impôts / Pénalités	965	429
Autres	99	653
<b>Total PRC</b>	<b>20 835</b>	<b>18 252</b>

L'écart d'acquisition négatifs résiduel concerne l'opération de prise de participation dans le Groupe CDS dont le passage au Résultat se solde en 2024.

#### 4.11. Emprunts et dettes financières

Les difficultés d'exploitation auxquelles le Groupe a dû faire face ont conduit ID Valeurs et ses financeurs à conclure un accord sur le rééchelonnement de la dette existante au 31/12/2023. Un protocole a été signé le 28/06/2024. Ce protocole fera l'objet d'une homologation par le Président du Tribunal de Commerce de Lille, au plus tard le 31/07/2024. Ce protocole permet un rééchelonnement et une diminution de la dette postérieurement au 30/09/2024 (date de réalisation).

Les modifications, générées par l'accord évoqué, apparaissent [entre crochets] en complément de la situation de l'endettement du Groupe au 31/12/2023.

#### 4.11.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	2022.12	2023.12	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	59 952	70 000	60 000	10 000	-
Emprunts auprès des établissements	157 659	176 868	80 959	95 296	613
<b>Emprunts auprès des éta de crédits</b>	<b>217 612</b>	<b>246 868</b>	<b>140 959</b>	<b>105 296</b>	<b>613</b>
Dépôts et garanties reçus	1 911	1 884	314	1 570	-
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	2 185	2 185	-	2 185	0
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	1 221	1 455	1 455	-	-
<b>Autres emprunts et dettes financièr</b>	<b>5 316</b>	<b>5 524</b>	<b>1 769</b>	<b>3 755</b>	<b>0</b>
Soldes créditeurs de banque	3 694	3 286	3 286	-	-
Int.courus/solde créd.banque	14	-	-	-	-
<b>Concours bancaires et intérêts cou</b>	<b>3 708</b>	<b>3 286</b>	<b>3 286</b>	-	-
<b>Total emprunts et dettes financière</b>	<b>226 636</b>	<b>255 678</b>	<b>146 014</b>	<b>109 051</b>	<b>613</b>

Les Emprunts & Dettes financières diverses sont constitués d'une avance actionnaire de 2.000 K€ versée le 22/12/2022 par les sociétés civiles JD Okaï et Souroux.

**[30/09/2024 : l'avance actionnaire fera l'objet d'une capitalisation dans le cadre d'une augmentation de Capital d'ID Valeurs prévue au plus tard le 30/09/2024]**

Les accords intervenus permettent l'établissement de cet échéancier à la date de réalisation du protocole, le 30/09/2024 :

Montants en K€	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	70 000	70 000	-
Emprunts auprès des établissements	104 368	892	66 029
<b>Emprunts auprès des éta de crédits</b>	<b>174 368</b>	<b>892</b>	<b>136 029</b>
Dépôts et garanties reçus	1 884	314	1 570
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	2 185	-	2 185
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	1 455	1 455	-
<b>Autres emprunts et dettes financièr</b>	<b>5 524</b>	<b>1 769</b>	<b>3 755</b>
Soldes créditeurs de banque	3 286	3 286	-
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-
<b>Concours bancaires et intérêts cou</b>	<b>3 286</b>	<b>3 286</b>	-
<b>Total emprunts et dettes financière</b>	<b>183 178</b>	<b>5 946</b>	<b>139 784</b>

#### 4.11.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en K€	2022.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Reclassements	Δ change	Δ périmètre	2023.12
Emprunts obligataires	59 952	10 000	-	-	48	-	-	70 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	157 659	31 051	(11 859)	-	0	-	17	176 868
Emprunts auprès des états de crédits et loc. fin.	217 612	41 051	(11 859)	-	48	-	17	246 868
Dépôts et garanties reçus	1 911	4 210	(4 231)	-	-	(5)	-	1 884
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	2 185	0	(0)	-	(0)	-	-	2 185
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	1 221	1 455	(1 221)	-	(0)	-	-	1 455
Autres emprunts et dettes financières diverses	5 316	5 664	(5 451)	-	(0)	(5)	-	5 524
Solde créditeurs de banque	3 694	-	-	(441)	-	1	33	3 286
Int.courus/solde créd.banque	14	-	-	(14)	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	3 708	-	-	(456)	-	1	33	3 286
Total emprunts et dettes financières	226 636	46 715	(17 311)	(456)	48	(5)	50	255 678

1 - La dette financière contractualisée par ID Valeurs, holding animatrice et financière du Groupe, est composée, au 31/12/2023 de :

- Un Club Deal accordé par un pool de 6 banques, signé le 22 décembre 2022, sous format RCF pour un montant mobilisable de 70.000K€, utilisé à hauteur de 60.000 K€ au 31/12/2023. Ce financement est attribué jusqu'au 12/12/2024. Aucune couverture de taux n'est adossée à ce crédit.

**[30/09/2024 : le RCF d'un montant ramené à 60.000K€ voit sa maturité portée à 2028 avec un amortissement progressif pendant 4 ans, 88% en 2028].**

- Un emprunt obligataire (format Euro PP), émis en 2016, à taux fixe, de 30.000K€, à échoir in fine le 12/12/2024.

**[30/09/2024 : la maturité est portée à 2028 avec un amortissement progressif pendant 4 ans, 91% en 2028 avec une faculté d'extension de deux ans, plus un an]**

- Un emprunt obligataire (format Euro PP), émis en 2017, à taux fixe, de 30.000K€, à échoir in fine le 25/01/2026.

**[30/09/2024 : la maturité est portée à 2028 avec un amortissement progressif pendant 4 ans, 91% en 2028 avec une faculté d'extension de deux ans, plus un an]**

- Un Prêt Atout BPI, versé le 16 avril 2020, d'un montant initial de 10.000K€, à taux fixe et remboursable en 12 trimestrialités, avec un différé d'amortissement de 12 mois. Au 31/12/2023, ce prêt présente un capital restant dû de 1.666K€ remboursable en 2 trimestrialités à échoir.

**[30/09/2024 : la maturité de ce Prêt est portée à 2030 avec un amortissement progressif pendant 6 ans, 77% en 2030]**

- Un Prêt Garanti par l'Etat (PGE Covid), versé le 12 juin 2020, d'un montant initial de 120.000K€, attribué par un pool de 8 banques. Ce PGE a été converti, le 12/06/2021, en emprunt amortissable, à taux variable, de 96.000K€, remboursable en 16 trimestrialités de 6.000 K€, à échoir à compter du 12/09/2022.

Au 31/12/2023, ce prêt présente un capital restant dû de 82.500K€. L'échéance finale de ce Prêt est au 12 juin 2026.

Aucune couverture de taux n'est adossée à ce prêt.

**[30/09/2024 : le PGE Covid d'un montant ramené à 10.000K€, suite à un abandon partiel consenti de 72.500K€, voit sa maturité portée à 2030 avec un amortissement progressif pendant 6 ans, 77% en 2030 avec une faculté d'extension de un an. Une clause de RMF est prévue en cas de versement de dividendes ou remboursement de comptes courants à hauteur de 50% de la somme versée, postérieurement à l'échéance finale du RCF en cours.]**

- Un Prêt Garanti par l'Etat (PGE Résilience), versé le 22 décembre 2022, d'un montant de 30.000K€, attribué par un pool de 7 banques, remboursable en 1 à 5 ans après option de prorogation à date anniversaire (décembre 2023). Ce prêt a fait l'objet d'une demande de prorogation sur 5 ans, pour son intégralité, le 3/10/2023. Aucune couverture de taux n'est adossée à ce prêt.

**[30/09/2024 : la maturité de ce Prêt est portée à 2032 avec un amortissement progressif pendant 8 ans, 47% en 2032]**

Ces lignes de financement sont mises à disposition de toutes les entités du groupe (hors filiale chinoise OSCT et Città del Sole) dans le cadre d'un cash pooling régi par une convention de trésorerie « omnium ».

2 - Un emprunt obligataire de 10.000K€ a été émis par Okaidi SAS et souscrit par le FCT Cagéo 1. Un gage avec dépossession régi par les articles 2333 et suivants du code civil au bénéfice du FCT GAGEO 1 a été consenti au titre de la garantie de cet emprunt.

3 - Le Groupe Città del Sole dispose des outils de financements suivants :

- 5 emprunts souscrits par Città del Sole, pour un montant total de 1.845K€. Le capital restant dû de ces emprunts est de 1.117 K€ au 31/12/2023.
- 6 emprunts souscrits par Selegiochi, pour un montant total de 5.820K€. Le capital restant dû de ces emprunts est de 4.052 K€ au 31/12/2023.

Le Groupe Città del Sole dispose également de lignes de financements de besoins d'exploitation, renouvelables annuellement et utilisées par Selegiochi à hauteur de 4.093K€ au 31/12/2023

#### 4.11.3. Covenants financiers

Le Club Deal et les emprunts obligataires Euro PP accordés à ID Valeurs SAS prévoyaient le respect de 2 ratios financiers, testés le 31 décembre de chaque année :

- le ratio R1 (Leverage) qui désigne le ratio de l'endettement net consolidé du Groupe ID Valeurs sur l'EBITDA consolidé du Groupe ID Valeurs (correspondant au Résultat d'Exploitation retraité des Variations Nettes des dotations).  
Ce ratio devait être maintenu inférieur à 5,25 au maximum, à sa date de test annuel du 31/12/2023.

**[30/09/2024 : ce ratio sera testé semestriellement à compter du 31/12/2025 et devra progressivement être maintenu à un niveau maximum autorisé passant de 5,7 à 2,5 en 2029 pour le test au 31/12 et à un niveau majoré au 30/06 de chaque année suivante afin de tenir compte de la cyclicité de l'activité]**

- le ratio R2 (Gearing) qui désigne le ratio de l'endettement net consolidé sur le montant des capitaux propres – part du Groupe consolidés.  
Ce ratio doit être maintenu inférieur à 1,25 au maximum, à sa date de test annuel du 31/12/2023.

**[30/09/2024 : Ce ratio sera testé annuellement à compter du 31/12/2028 et devra être maintenu à un niveau inférieur à 1,50 à compter de cette date de Test]**

Le Club Deal et les emprunts obligataires Euro PP prévoient le respect d'un ratio financier de Liquidité (ratio R3), testé chaque fin de trimestre, à compter du 31/03/2023.

**[30/09/2024 : les niveaux du ratio R3 sont établis à 10.000K€ au 31/03 et 30/09, 20.000K€ au 30/06 et 40.000K€ au 31/12]**

Par leur nature spécifique d'accompagnement aux conséquences économiques du Covid-19 et de la Guerre en Ukraine, le PGE Covid, le PGE Résilience et le Prêt Atout BPI ne prévoient pas de covenants financiers.

## 4.12. Fournisseurs et autres dettes

Montants en K€	2022.12	2023.12
Dettes fournisseurs	148 423	142 997
Total fournisseurs	148 423	142 997

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Montants en K€	2022.12	2023.12
Dettes sur immobilisations	3 299	3 190
Avances et acomptes reçus sur comm	14 665	21 712
Dettes fiscales diverses et sociales	56 403	60 938
Comptes-courants créditeurs	4	28
Dettes diverses	6 486	5 934
Impôt différés Passifs	5 665	4 774
Comptes de régularisation passif	5 901	4 658
<b>Aut. dettes et comptes de régul.</b>	<b>92 424</b>	<b>101 235</b>

Toutes les dettes sont à moins d'un an à l'exception des Impôts différés passif.

## 5. Postes du compte de résultat

### 5.1. Charges de personnel

Montants en K€	2022.12	2023.12
Rémunération du personnel	(139 861)	(142 536)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(38 722)	(37 420)
Autres charges sociales	(3 140)	(3 220)
Autres charges de personnel	(19)	(8)
Participation des salariés	-	-
<b>Total charges de personnel</b>	<b>(181 742)</b>	<b>(183 184)</b>

La rémunération allouée aux membres des organes de direction n'est pas spécifiée, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

### Effectif Moyen

Effectif moyen par catégorie (ETP)	2022.12	2023.12
Cadres	870	773
Agents de maîtrise & Techniciens	898	858
Employés & ouvriers	2.640	2.929
<b>Total</b>	<b>4.408</b>	<b>4.560</b>

### 5.2. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en K€	2022.12	2023.12
Dotations nettes sur amort et prov. Immo	(24 905)	(26 016)
Dotations nettes sur prov. R&C d'exploitation	(4 883)	(2 342)
Dotations nettes sur prov. actif circulant	1 345	(57)
<b>Dotations aux amt. et aux prov.</b>	<b>(28 443)</b>	<b>(28 415)</b>

### 5.3. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	2022.12	2023.12
Produits de participations	39	-
Différences positives de change	1 290	377
Autres Intérêts et Produits assimilés	91	93
Reprises sur provisions & Transfert de charges	10 903	1 958
<b>Produits financiers</b>	<b>12 322</b>	<b>2 429</b>
Dotations financières aux amortissements et prov.	(347)	(2 506)
Intérêts et charges assimilées	(3 448)	(12 361)
Perte sur créance Okaidi Quebec	(9 841)	
Différences négatives de change	(1 770)	(2 290)
Autres charges financières	(124)	(51)
Compte de liaison financier	79	395
<b>Charges financières</b>	<b>(15 450)</b>	<b>(16 812)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(3 127)</b>	<b>(14 384)</b>

La forte hausse du niveau des intérêts passés en charge sur l'exercice est liée aux 3 effets cumulés de la hausse du niveau moyen d'emprunt du Groupe, de la hausse de l'Euribor et de l'augmentation de la marge payée à nos financeurs, dans le cadre de la négociation de décembre 2022 qui n'a eu aucun effet sur cet exercice mais un effet année pleine sur 2023.

## 5.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	2022.12	2023.12
Produits except° sur op. de gestion	1 732	2 455
Produits except° sur op en capital	678	192
Reprises de provisions & transfert de ch.	5 366	10 256
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>7 777</b>	<b>12 903</b>
Charges except° sur op. de gestion	(6 592)	(11 261)
Charges except° sur op. en capital	(8)	-
Compte de liaison exceptionnel	1	110
Dotations except° aux amort. & provisions	(9 478)	(21 008)
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>(16 077)</b>	<b>(32 160)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(8 300)</b>	<b>(19 257)</b>

	Charge	Produit
Quote Part de subvention virée au résultat	0	192
Dons	2 974	0
Ex. antérieurs	169	84
Pénalités / redressements / dégrèvements	463	2
Rés de cession / mise au rebus	5 635	2 095
Transactions / litiges	707	115
Restructuration	423	0
Autres	341	97
<b>Sous-total</b>	<b>10 711</b>	<b>2 586</b>

	Dotation	Reprise
Résultat du test de dépréciation des actifs	21 449	9 676
Pénalités / redressements	0	365
Restructuration	0	215
Autres	0	61
<b>Sous-total</b>	<b>21 449</b>	<b>10 317</b>

<b>Total</b>	<b>32 160</b>	<b>12 903</b>
--------------	---------------	---------------

Certifié conforme

*Jean Duforest*

✓ Certified by  yousign

**ID Valeurs**

Exercice clos le 31 décembre 2023

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

**BAKER TILLY STREGO**  
4, rue Papiou de la Verrie  
49000 Angers  
S.A.S. au capital de € 10 533 033  
063 200 885 R.C.S. Angers

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de l'Ouest-atlantique

**ERNST & YOUNG Audit**  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## İD Valeurs

Exercice clos le 31 décembre 2023

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés de la société İD Valeurs,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société İD Valeurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

## ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.11 « Emprunts et dettes financières » de l'annexe aux comptes annuels qui présente le protocole devant faire l'objet d'une homologation courant juillet 2024, permettant un rééchelonnement et une diminution de la dette postérieurement au 30 septembre 2024.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Votre groupe procède à chaque clôture à un test de dépréciation des actifs incorporels, corporels et des écarts d'acquisition selon les modalités décrites en note 3.4 « Droit au bail - Fonds de commerce » et en note 3.6 « Traitement des écarts d'acquisition et de première consolidation » de l'annexe aux comptes consolidés.

Votre groupe a constitué des provisions pour risques et charges, incluant des provisions pour carte de fidélité et pour indemnités de départ à la retraite, telles que décrites dans les notes 3.12 « Provisions pour risques et charges » et 3.11 « Engagements de retraite » de l'annexe aux comptes consolidés.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons examiné les modalités de détermination de ces dépréciations et de ces provisions, et apprécié les données ainsi que les hypothèses utilisées pour réaliser ces évaluations. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons apprécié la pertinence des estimations retenues.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que des informations fournies dans les notes de l'annexe et leur correcte application.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Angers et Paris-La Défense, le 28 juin 2024

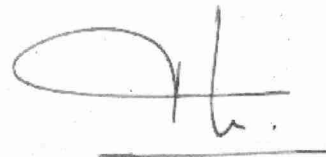
Les Commissaires aux Comptes

BAKER TILLY STREGO

ERNST & YOUNG Audit

Signé par  
*BERTRAND LEROY*  
Signature numérique de : BERTRAND LEROY  
Date : 28-06-2024 20:49  
Lieu : EURALILLE  
34396536613238312d3663386..

Bertrand Leroy



Frédéric Lachmann

# Groupe ID Valeurs

Comptes consolidés  
Exercice clos le  
31/12/2023



Ce document contient 41 pages

# Sommaire général

Bilan consolidé	3
Compte de résultat consolidé	4
Tableau des flux de trésorerie	5
Annexe aux comptes consolidés	6

*Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros*

# Bilan consolidé

Montants en K€	Note n°	2022.12	2023.12
Capital souscrit non appelé		-	-
Immobilisations incorporelles	4.1	164 281	143 007
- Dont écarts d'acquisition		17 030	13 442
Immobilisations corporelles	4.2	46 538	37 188
Immobilisations financières	4.3	19 918	20 966
<b>Total actif Immobilisé</b>		<b>230 738</b>	<b>201 161</b>
Stocks et en-cours	4.4	201 831	160 056
Créances clients et comptes rattachés	4.5	45 060	46 646
Autres créances et comptes de régularisation	4.6	58 157	72 368
Disponibilités et VMP	4.8	54 639	61 569
<b>Total actif circulant</b>		<b>359 687</b>	<b>340 638</b>
<b>Total actif</b>		<b>590 425</b>	<b>541 800</b>

Montants en K€	Note n°	2022.12	2023.12
Capital		75 023	75 023
Réserves consolidées		58 701	20 643
Résultat de l'exercice		(37 882)	(81 727)
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>4.9</b>	<b>95 842</b>	<b>13 940</b>
Intérêts minoritaires	4.9	85	(590)
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>95 927</b>	<b>13 350</b>
Ecart d'acquisition négatif		1 884	862
Provisions pour risques et charges	4.10	25 130	27 679
<b>Provisions</b>		<b>27 014</b>	<b>28 541</b>
Emprunts et dettes financières	4.11	226 636	255 678
Dettes fournisseurs	4.12	148 423	142 996
Autres dettes et comptes de régularisation	4.12	92 424	101 235
<b>Total des dettes</b>		<b>467 483</b>	<b>499 908</b>
<b>Total passif</b>		<b>590 425</b>	<b>541 800</b>

# Compte de résultat consolidé

Montants en K€	Note n°	2022.12	2023.12
Chiffre d'affaires		707 947	707 048
Autres produits d'exploitation		28 022	25 595
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>735 970</b>	<b>732 643</b>
Achats consommés MP et marchandises		(301 937)	(323 153)
Charges externes		(239 498)	(226 410)
Charges de personnel	5.1	(181 742)	(183 184)
Impôts et taxes		(9 366)	(10 406)
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.2	(28 442)	(28 415)
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>(760 985)</b>	<b>(771 568)</b>
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>(25 015)</b>	<b>(38 925)</b>
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition		(3 121)	(2 602)
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>(28 136)</b>	<b>(41 527)</b>
Produits financiers	5.3	12 322	2 429
Charges financières	5.3	(15 450)	(16 812)
<b>Résultat financier</b>		<b>(3 127)</b>	<b>(14 384)</b>
Charges et produits exceptionnels	5.4	(8 300)	(19 257)
Résultat de l'activité Catimini destinée à être abandonnée	7.0		(10 114)
Impôt sur les résultats	6.1	1 263	2 846
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>(38 300)</b>	<b>(82 436)</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>(38 300)</b>	<b>(82 436)</b>
Intérêts minoritaires		(418)	(709)
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>(37 882)</b>	<b>(81 727)</b>

# Tableau des flux de trésorerie

Montants en K€	Note n°	2022.12	2023.12
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>			
<b>RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES</b>		<b>(38 300)</b>	<b>(82 436)</b>
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie		(85)	(290)
Dotations et reprises sur amortissements et provisions		41 094	53 694
Plus et moins values de cession		(2 840)	(6 826)
- Impôts différés		1 116	(358)
Variations nettes des intérêts courus		141	234
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>1 126</b>	<b>(35 982)</b>
Variation des stocks		(65 425)	41 823
Variations créances clients et autres débiteurs		18 038	(17 561)
Variations provisions clients et autres débiteurs		(10 024)	865
Variations des fournisseurs et autres créditeurs		19 698	2 049
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>		<b>(37 713)</b>	<b>27 177</b>
<b>Flux net de trésorerie lié à l'activité</b>		<b>(36 587)</b>	<b>(8 805)</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)		(40 688)	(18 989)
Cessions, réductions d'immobilisations		3 713	5 006
Participation Bailleurs		756	1 815
Incidences des variations de périmètre s/tréso.		-	(10)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>(36 219)</b>	<b>(12 177)</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes distribués par la Mère		(1 998)	-
Subventions d'investissements reçus		63	353
Emission d'emprunt		63 200	41 098
Remboursements d'emprunts		(12 327)	(11 812)
Variation des autres créances et dettes financières		(978)	(1 195)
Comptes Courants financiers		2 003	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>49 963</b>	<b>28 445</b>
Variation de conversion (D)		426	(111)
Flux de reclassement		(3 087)	-
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE</b>		<b>(25 504)</b>	<b>7 353</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>		<b>76 434</b>	<b>50 931</b>
Disponibilités et VMP		54 639	61 569
Découverts bancaires		3 708	3 286
<b>Trésorerie de clôture</b>		<b>50 931</b>	<b>58 284</b>

# Annexe aux comptes consolidés

*Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros*

## Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	9
1.1.	Faits majeurs de l'année	9
1.2.	Evènements postérieurs à l'exercice	10
2.	Activité(s) et périmètre	13
2.1.	Organigramme au 31/12/2023	13
2.2.	Entités consolidées	14
2.3.	Entités exclues du périmètre de consolidation	15
2.4.	Variations de périmètre	16
2.5.	Sorties de périmètre	16
2.6.	Restructurations internes	16
2.7.	Changements de méthodes de consolidation	16
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	17
3.1.	Référentiel comptable	17
3.2.	Dates de clôture des comptes consolidés	17
3.3.	Mode et méthodes d'évaluation appliqués	17
3.4.	Droit au bail – Fonds de commerce	17
3.5.	Marques	17
3.6.	Traitement des écarts d'acquisition et de première consolidation	17
3.7.	Autres actifs immobilisés	18
3.8.	Immobilisations acquises en location-financement	18
3.9.	Stocks et travaux en-cours	18
3.10.	Créances et dettes	18
3.11.	Engagements de retraite	19
3.12.	Provisions pour risques & charges	19
3.13.	Subvention d'investissement	20
3.14.	Présentation du Résultat d'exploitation et écarts d'acquisition	20
3.15.	Impôts différés	20
3.16.	Charges et produits exceptionnels	20
3.17.	Informations sur le risque de taux	20
3.18.	Informations sur le risque de change	20
3.19.	Changement de méthodes comptables	20
3.20.	Méthodes de conversion des états financiers des filiales étrangères	20
4.	Notes sur les postes du bilan	21
4.1.	Immobilisations incorporelles	21

4.1.1.	Écarts d'acquisition	22
4.2.	Immobilisations corporelles	23
4.3.	Immobilisations financières	24
4.4.	Stocks et en-cours	25
4.5.	Clients et comptes rattachés	25
4.6.	Autres créances et comptes de régularisation	26
4.7.	Dépréciations sur actifs circulants	26
4.8.	Trésorerie active	26
	Capitaux propres	27
4.9.	27	
	27	
4.10.	Provisions pour risques et charges	27
4.10.1.	Récapitulatif	27
4.11.	Emprunts et dettes financières	28
4.11.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	29
4.11.2.	Variation des emprunts et dettes financières	30
4.11.3.	Covenants financiers	32
4.12.	Fournisseurs et autres dettes	32
5.	Postes du compte de résultat	34
5.1.	Charges de personnel	34
5.2.	Dotations aux amortissements et provisions	34
5.3.	Résultat financier	35
5.4.	Résultat exceptionnel	36
6.	Impôt sur les sociétés	37
6.1.	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés.	37
6.2.	Preuve d'impôt	37
7.	Activité Catimini destinée à être abandonnée	38
8.	Autres informations	39
8.1.	Engagements hors bilan	39
8.1.1.	Engagements donnés	39
8.1.2.	Engagements reçus	39
8.1.3.	Engagements bancaires sur opérations en devises	40
8.1.4.	Engagements bancaires sur couvertures de taux	40
8.1.5.	Autres engagements	41

---

# 1. Faits majeurs

---

## 1.1. Faits majeurs de l'année

### Faits majeurs de l'année

- 31/01/2023, la société OKAIDI a absorbé, par voie de dissolution-confusion de patrimoine, sa filiale FLEXINEO, qui avait pour activité l'exploitation et la gestion du site internet [www.cmabulle.fr](http://www.cmabulle.fr) de mise en relation de parents pour partager les trajets des activités scolaires et extrascolaires des enfants.
- 31/01/2023 la société RIGOLO COMME LA VIE a absorbé, par dissolution-confusion de patrimoines, ses filiales MA CABANE et MA CACHETTE, qui exploitaient des micro-crèches.
- 16/03/2023, la société OKAIDI a consenti un gage avec dépossession régi par les articles 2333 et suivants du code civil au bénéfice du FCT GAGEO 1 portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant entreposés sur le site géré par LOGLEERS, simultanément à la souscription des obligations émises le 30/12/2022.
- 28/06/2023 Acquisition par la société ID GROUP de 1 162 actions de préférence dites "ADP 1" détenues par le FCPE VAL'ID dans le cadre du programme de rachat adopté en application de l'article L. 3332-17 du Code du travail. Ces actions auto-détenues ont été annulées, le 20/10/2023.
- 18/07/2023, CATIMINI a présenté un projet de fermeture de son réseau de magasins devant permettre à la fois de diminuer les pertes qu'accuse l'entreprise et de redéployer dans le futur la marque CATIMINI. Ce projet, qui a fait l'objet d'un dialogue social, conduit à la fermeture du réseau de succursales CATIMINI en France principalement, ainsi qu'en Belgique et au Luxembourg, et à la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) destiné à accompagner les collaborateurs. L'ensemble des magasins de la société CATIMINI SAS sont donc fermés au 31/12/2023, à l'exception de 3 magasins dont la fermeture est décalée sur l'exercice 2024 afin d'écouler le stock des anciennes collections.
- 5 et 12/12/2023 : Constitution de trois sociétés filiales à 100% d'ID Valeurs : IDK 1, IDK 2 et IDK SASU, au capital de 5 000 €, toutes immatriculées auprès du greffe du tribunal de commerce de Lille Métropole.

- 15/12/2023 Attribution définitive de 768 actions de préférence dites "ADP 1" en exécution du Plan d'Attribution Gratuite d'Actions mis en œuvre le 17/12/2021.
- 19/12/2023 Acquisition par la société ID GROUP de 963 actions de préférence dites "ADP 1" détenues par des salariés dirigeants du Groupe, conformément à l'article L 225-209-2 du code de commerce.
- 22/12/2023, la société OKAIDI a étendu l'assiette du gage avec dépossession, consenti le 16/03/2023 au bénéfice du FCT GAGEO, à l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur le site de Leers géré par ID LOG, afin de respecter à tout moment la valeur plancher de garanties telle qu'établie à la souscription.
- Par l'exercice en décembre 2023 d'une option de vente irrévocable accordée en sa faveur, le partenaire franchisé suisse de Jacadi, propriétaire de la société BOBINO AG a manifesté son intention de céder 100% des actions de sa société à JACADI SAS. Cette option est à réaliser au plus tard en juin 2024. Cette opération permettra à JACADI SAS de poursuivre le développement de son activité en Suisse.

## 1.2. Evènements postérieurs à l'exercice

- 15/01/2024, RIGOLO COMME LA VIE a acquis 100% du capital social et des droits de vote de la société LA CRÈCHE DANS LA VILLE qui exploite, par l'intermédiaire de ses filiales, 4 micro-crèches situées à Dunkerque (1), Lesquin (2) et Péronne-en-Mélantois (1).
- 31/01/2024 ID GROUP a cédé sa filiale de production et d'édition de contenus musicaux JOY VOX ainsi que la marque et les noms de domaine exploités par celle-ci. Fortement déficitaire, cette filiale, dont les titres étaient provisionnés à 100% dans les comptes d'ID GROUP, a été cédée pour un montant de 52 K€.
- 12/03/2024 Confronté à des marchés en pleine mutation, la société OKAIDI a présenté un projet de changement stratégique, radical et de simplification, pour redresser sa rentabilité. Les actions identifiées pour réussir la transformation, dans une dynamique de marché difficile, portent principalement sur :
  - La simplification de l'offre proposée par Oxybul, transformée en Marque Produits ;
  - La disparition progressive des enseignes IDKids et Oxybul Eveil & Jeux, et la restructuration du réseau de magasins Okaidi les moins performants ;
  - Le regroupement des univers du textile, des jeux et de la puériculture sous une même enseigne : les magasins "Okaidi+" ;
  - L'adaptation de l'activité logistique du Groupe, impactée par la réduction de l'activité jouet ;
  - Le redimensionnement de l'activité des services supports ;

La mise en place de cette nouvelle organisation fait l'objet d'un dialogue social et d'un plan de sauvegarde de l'Emploi (PSE) destiné à accompagner les collaborateurs. Ce plan devrait conduire à la suppression de 253 postes dans l'ensemble du réseau de magasins, et de 58 postes aux sièges de Roubaix et de Paris. Un programme de mobilité devrait permettre de proposer une cinquantaine de postes en interne.

- 6/05/2024 OKAIDI a étendu l'assiette du gage avec dépossession, consenti le 16/03/2023 au bénéfice du FCT GAGEO, à l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur le site de Dagneux géré par IDKIDS LOGISTICS 3, afin de respecter à tout moment la valeur plancher de garanties telle qu'établie à la souscription.
- 28/6/2024 JACADI SAS a acquis 100% des actions de la société BOBINO AG

Dans le contexte décrit en 2023, ID VALEURS, Holding animatrice et financière du Groupe, a engagé des négociations avec ses partenaires financiers, afin de rééchelonner l'endettement existant. Ces négociations ont abouti à la signature d'un protocole le 28/06/2024 [voir 4.11]

En appui de la restructuration de son endettement :

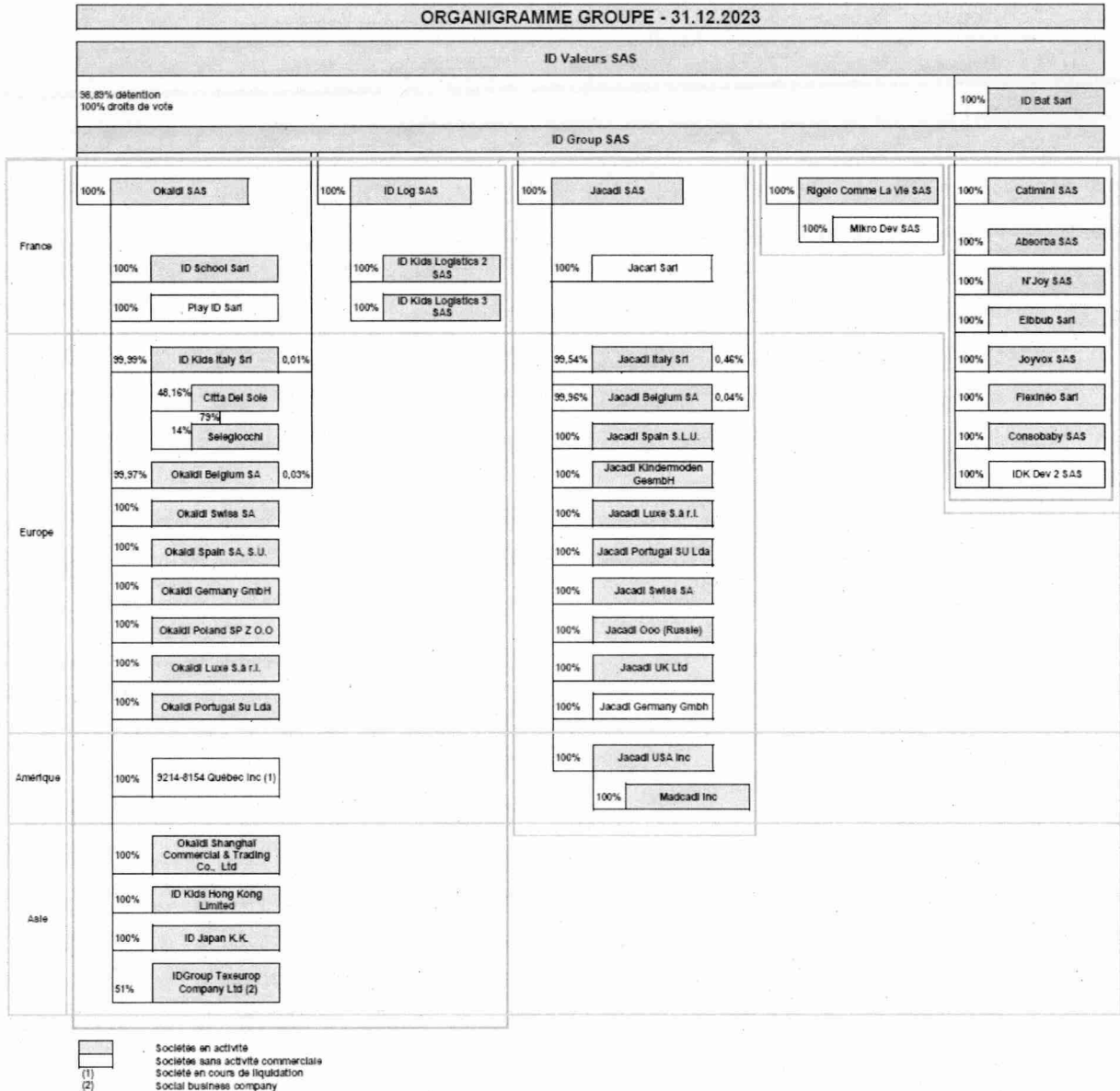
- OKAIDI a obtenu de FCT Gagéo 1, investisseur obligataire, le report des 2 premières échéances trimestrielles de 03/2025 et 06/2025, avec un règlement de celles-ci en 09/2027. Cet accord a été signifié le 19/06/2024 sous réserve de l'obtention des accords signés entre ID Valeurs et ses financeurs le 28/06/2024.
- La filiale italienne d'Okaïdi, ID Kids Italy qui détient déjà 48,16% de Citta Del Sole, a négocié le report de son obligation de rachat des 51,84% restants à janvier 2027. L'option était initialement prévue en juin 2024. A titre de garantie les titres Citta Del Sole, actuellement détenus, seront nantis au profit du cédant. L'agrément aux modalités du report sera signé au plus tard entre les parties le 30/06/2024.
- ID Group a signé le 13/06/2024 un protocole visant la cession de la licence de marque ABSORBA sur tous les territoires hors Union Européenne, UK, Suisse et une partie des Etats-Unis.
- ID Group a signé le 15/06/2024 un protocole visant la cession du contrôle qu'elle opère sur sa filiale de crèches Rigolo Comme La Vie au profit d'ID Valeurs (30%) et d'un investisseur (70%). Le closing de l'opération est prévu le 19/07/2024.

ID Group a signé, le 28/6/2024 avec le Groupe Log's, un partenariat industriel prenant la forme d'un co-investissement dans la filiale logistique ID Kids Logistics 2 afin d'appréhender la restructuration du site logistique de Dourges impacté par la décision de fermeture des réseaux de magasins Oxybul et ID Kids. Ce partenariat a nécessité le rachat de la société ID Kids Logistics 2 à ID Log, filiale logistique d'ID Group et la reprise des comptes courants portés par

ID Valeurs proportionnellement à la détention de chaque société : 55% Groupe Log'S, 45% ID Group.

## 2. Activité(s) et périmètre

### 2.1. Organigramme au 31/12/2023



## 2.2. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Nom de la société	Pays	Siège social	N°RCS	2023.12		2022.12			
				% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt		
ID VALEURS	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	482 064 771	SM	100,00%	100,00%	SM	100,00%	100,00%
ID GROUP	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	955 501 259	IG	98,89%	99,15%	IG	98,89%	99,15%
ID BAT	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	501 234 876	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
CATIMINI	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	824 296 990	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
CITTA DEL SOL	IT	Via Paleocapa Pietro - 6 20121 Milano	01362880153	IP	48,16%	47,75%	IP	48,16%	47,75%
SOCIAL SHOPPING COMPANY	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	519 919 690	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
ELBUBB	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	493 920 359	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
ID JAPAN	JP	Marunouchi Trust Tower, Chiyode-ku, Tokyo	0100 01 180682	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
IDKIDS HONGKONG	HK	Po Lung Ctr - 11 Wang Chiu Road Kowloon Bay	599 268	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
IDKIDS ITALIE	IT	Via Cairoli 9 - Bologna (BO)	5 423 920 486	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
ID LOG	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	487 868 689	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
IDKIDS LOGISTICS 2	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	501 728 547	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
IDKIDS LOGISTICS 3	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	824 323 711	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
ID SCHOOL	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	529 108 995	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
ABSORBA	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	834 255 176	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI BELGIUM	BE	Rue du Progrès 4B - 7503 Froyennes	461 727 522	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI	FR	32 rue Guersant - 75017 Paris	441 875 473	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI UK LIMITED	GB	Edgehil Drive - Warwick CV34 6LG England	138 179 70	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI ITALIE	IT	Via Cairoli 9 - Bologna (BO)	5 578 440 488	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI KINDERMODEN	AT	Währingerstrasse 117-119 - 1180 Wien	72 105 273	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI LUXEMBOURG	LU	61, Gruuss-Strooss - 9991 Weiswampach	B 118844	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI PORTUGAL	PT	32/4 Av da Republica - 1050-193 Lisboa	519 919 690	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACARI	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	493 440 572	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI Ooo	RU	Lower Sussalny Lane - Premium Building XI Basmanny - 105064 Moscou	1 217 700 274 736	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI SPAIN	ES	83 Ed Brasil - Planta 1 de Viladecans Barcelona	B 81146128	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI SUISSE	CH	Rue de Romont 29-31 1700 Fribourg	CHE115017820	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JACADI USA	US	911 Broadway avenue - NY 10010	441 875 473	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
JOYVOX	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	529 196 842	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
MKRO DEV	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	522 580 042	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
NJOY	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	501 676 167	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	398 110 445	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI BELGIQUE	BE	Rue du Progrès 4B - 7503 Froyennes	862 252 794	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI GERMANY	GE	Thurn und Taxis Platz 6 - 60313 Frankfurt	4 724 062 735	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI LUXEMBOURG	LU	61, Gruuss-Strooss - 9991 Weiswampach	B 154136	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI POLOGNE	PO	ul. Ogrodowa 7, Warszawa, 00-893	KRS0000359820	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI PORTUGAL	PT	32/4 Av da Republica - 1050-193 Lisboa	516 513 745	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI SHANGAI	CN	Super Ocean Finance Centre, 8 Xianxia Rd, Changning District - Shanghai 200336	3 100 783 132 447	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI SPAIN	ES	83 Ed Brasil - Planta 1 de Viladecans Barcelona	A 62975669	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI SUISSE	CH	Place du midi, 27 - 1950 Sion	CHE110177445	IG	100,00%	99,15%	IG	100,00%	99,15%

### Méthodes de consolidation

**NC** : Non Consolidée / **IP** : Intégration Proportionnelle / **IG** : Intégration Globale.

Le groupe utilise la méthode de l'intégration globale des filiales lorsqu'il exerce un contrôle exclusif sur celles-ci.

Les sociétés Città del Sole Srl et Selegiochi Srl sont consolidées par Intégration Proportionnelle.

Les autres sociétés du groupe sont intégrées globalement (IG). Aucune société n'est mise en équivalence.

### 2.3. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les entités non consolidées sont les suivantes :

		Siège social	N°RCS	Méth.	%	Méth.	%
JACADI GERMANY	DE	Thurn und Taxis Platz 6 - 60313 Frankfurt	HRB 93227				
9214 - 8154 QUEBEC	CA	2B-1455 Rue Drumond - Montréal H3G1W3	11 661 627 736				
IDK Dev 2 SAS	FR	162 Bd de Fournies - 59100 Roubaix	834 255 200				

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

## 2.4. Variations de périmètre

Néant.

## 2.5. Sorties de périmètre

Néant.

## 2.6. Restructurations internes

Les sociétés Ma Cabane et Ma Cachee (micro-crèches) ont été absorbées par Rigolo Comme La Vie SAS, par voie de Transmission Universelle de Patrimoine

La société Flexineo (application C'ma Bulle) a été absorbée par Okaïdi SAS, par voie de Transmission Universelle de Patrimoine.

## 2.7. Changements de méthodes de consolidation

Néant.

### 3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

#### 3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe ID Valeurs sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis le 01/01/2021.

#### 3.2. Dates de clôture des comptes consolidés

Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

#### 3.3. Mode et méthodes d'évaluation appliqués

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur valeur historique.

#### 3.4. Droit au bail – Fonds de commerce

En application de la nouvelle réglementation ANC 2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, chaque droit au bail ou fonds de commerce fait l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution du droit au bail. Les tests d'Impairment réalisés dans ce cadre couvrent également les actifs immobilisés corporels et droits d'entrée des UGT (magasin).

La dépréciation constatée fera, éventuellement, l'objet d'un ajustement au regard de l'évolution des circonstances défavorables ayant conduit à ladite dépréciation.

Cet ajustement s'opérera sur les actifs évoqués dans ce paragraphe 3.4, à l'exception des Fonds de commerce pour lesquels la dépréciation pour perte de valeur constatée est définitive.

#### 3.5. Marques

Les marques sont évaluées à leur valeur historique.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle de ces éléments incorporels est inférieure à leur valeur comptable de consolidation.

La valeur actuelle des marques est appréciée en fonction des perspectives de revenus générés par chacune d'entre elles.

#### 3.6. Traitement des écarts d'acquisition et de première consolidation

Les écarts d'acquisition positifs ou négatifs sont calculés selon la méthode de la juste valeur. La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée soit à l'actif soit au passif du bilan.

En application de la nouvelle réglementation ANC 2016-07 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les écarts d'acquisition positifs antérieurs au 1er janvier 2016 continuent d'être amortis selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs résultant de l'écart d'acquisition. Cette durée n'excède pas 20 ans.

Les écarts d'acquisitions ne faisant pas l'objet d'une allocation et générés à compter du 1er janvier 2016

sont amortis ou dépréciés en fonction d'une analyse au cas par cas.

Les écarts d'acquisition négatifs sont repris au rythme de la réalisation des pertes qu'ils sont censés couvrir ou selon un plan de reprise.

En cas de circonstance survenue au cours de l'exercice, une dépréciation est constituée pour amener la valeur de l'actif à sa valeur actuelle.

### 3.7. Autres actifs immobilisés

Les logiciels sont amortis sur une durée de 18 mois à 5 ans.

Les frais de développement de logiciel figurent à l'actif à leur coût de production (prix d'achat, coûts directement attribuables) dès lors que le projet correspond aux critères d'immobilisation (faisabilité technique, intention d'achever, capacité à utiliser, avantages économiques futurs probables, disponibilité de ressources, évaluation fiable).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie probable des biens :

Catégories d'immobilisation	Mode retenu	Durée retenue
Constructions	Linéaire	15-20 ans
Matériel et outillages, installations techniques	Linéaire	5-10 ans
Agencements divers	Linéaire	3-20 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2-10 ans
Autres immobilisations	Linéaire	3-5 ans

En cas de circonstance survenue au cours de l'exercice, une dépréciation est constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

### 3.8. Immobilisations acquises en location-financement

Les contrats de location-financement sont des contrats par lesquels le bailleur cède au preneur, en échange d'un paiement, le droit d'utiliser un actif pour une période déterminée, le bailleur transférant

au locataire l'ensemble des avantages et des risques inhérents à la propriété de l'actif.

Lorsque les critères définis par la réglementation sont remplis, les biens immobiliers & mobiliers dont le groupe a la jouissance au moyen de contrats de crédit-bail ou de location financement et présentant les caractéristiques d'une acquisition sont portés à l'actif. La dette correspondante est inscrite au passif sous la rubrique « emprunts et dettes financières ». Les charges financières relatives à ces dettes sont incluses au compte de résultat dans le poste « charges financières ». Ces biens sont amortis sur les durées indiquées dans la note ci-dessus.

### 3.9. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane et des frais d'assurance.

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût d'achat est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et des frais intermédiaires.

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation. Une dépréciation est constatée à hauteur de leur valeur réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

Les stocks, provenant de ventes effectuées entre les sociétés consolidées, incorporent les marges réalisées à l'occasion de ces ventes. Ces marges doivent être éliminées du stock final ainsi que des résultats ou des réserves de la société vendeuse. Les marges internes sur stocks sont éliminées dans les comptes consolidés.

### 3.10. Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale.

Les créances douteuses ou litigieuses sont dépréciées en fonction des perspectives de recouvrement.

#### Conversion des opérations en devises :

Les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction ou au cours de change de la couverture qui leur est affectée.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est éventuellement affectées. Les différences de change correspondant sont enregistrées en résultat d'exploitation.

### 3.11. Engagements de retraite

Au titre des entités françaises du Groupe, une provision pour indemnité de fin de carrière est constatée en provision pour risques et charges. Les engagements sont évalués dans le respect des principes comptables français (recommandation n°2013-R.02 du 7 novembre 2013 sur les engagements de retraite de l'Autorité des Normes Comptables).

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 3.65% (3.16% en 2022) - défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la durée des engagements (15,55 ans).

- Taux de progression des salaires : Application de la progression constatée, par société, en 2023 par rapport à 2022 sur effectifs comparables.
- Taux de charges sociales : 50% Cadres, 45% Non Cadres
- Table de mortalité : INSEE - dernières tables homme/femme publiées
- Table de turn-over : Table interne

Conformément à l'avis de la CNCC EC 2018-17, le calcul du taux de turnover, inclut uniquement les démissions.

### 3.12. Provisions pour risques & charges

Les risques connus et susceptibles d'entraîner probablement une sortie de ressources financières sans contrepartie pour le Groupe sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

#### Provision Fidélité :

Les sociétés Okaïdi et Jacadi ont mis en place un programme de fidélité permettant à leurs clients « membres » d'acquiescer un certain nombre d'avantages parmi lesquels :

- des points donnant accès à des chèques fidélité,
- des chèques naissances ou avantages pour les enfants des clients,
- des chèques anniversaires ou avantages pour les enfants des clients.

Chaque société constitue ainsi, à chaque clôture, une provision au titre :

- des points pour chèques fidélité acquis, valides (date de péremption non dépassée) et non encore utilisés par ses clients « membres » à cette date.
- des chèques anniversaires à distribuer aux clients disposant d'une carte fidélité encore valide à la date anniversaire de leurs enfants.

La provision, exprimée en coût de revient, couvre l'estimation de la perte de marge liée à l'utilisation future des chèques ou avantages.

### 3.13. Subvention d'investissement

Conformément au règlement ANC 2020-01, les subventions d'investissement sont reclassées dans les capitaux propres.

Ces subventions sont reprises sur la durée de vie des immobilisations financées.

### 3.14. Présentation du Résultat d'exploitation et écarts d'acquisition

Conformément au règlement ANC 2020-01, les amortissements des écarts d'acquisition apparaissent maintenant au niveau du résultat d'exploitation. Ce dernier est scindé en deux : un résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition, et résultat d'exploitation après amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition.

### 3.15. Impôts différés

Les impôts différés ont été calculés conformément à l'approche bilancielle du règlement ANC 2020-01.

Toutes les différences temporaires (qu'elles soient issues des comptes sociaux ou directement des comptes consolidés) apparues dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les déficits fiscaux ne donnent lieu à la constatation d'un actif d'impôt différé que lorsque leur imputation sur les bénéfices fiscaux est probable dans un délai raisonnable.

Ces impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable comme l'impose le règlement ANC 2020-01.

### 3.16. Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels comprennent des éléments qui, en raison de leur nature et de

caractère inhabituels, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité courante du groupe.

### 3.17. Informations sur le risque de taux

Les emprunts souscrits à taux variable sont assis sur l'évolution de l'Euribor. Au cas par cas, le Groupe met en place des instruments de couverture de taux afin de maîtriser son degré d'exposition aux variations des taux variables.

### 3.18. Informations sur le risque de change

Les transactions avec l'étranger se font principalement en euros ou en dollars. Le Groupe met en place des instruments de couverture de change afin de maîtriser son degré d'exposition aux variations des devises.

### 3.19. Changement de méthodes comptables

Il n'y a pas de changement de méthodes.

### 3.20. Méthodes de conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères sont convertis en euros selon la méthode du taux de clôture :

- les comptes du bilan sur la base des taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice
- les comptes de résultat sur la base des taux de change moyens de l'exercice

Les écarts de conversion résultant de la variation entre les taux de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours sur les éléments de bilan, ainsi que ceux provenant de la différence entre les taux de change moyens et les taux de change à la clôture sur les éléments du résultat, ont été portés dans le poste « Ecart de conversion » inclus dans les capitaux propres consolidés.

## 4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

### 4.1. Immobilisations incorporelles

Montants en K€	2022.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2023.12
Ecart acquisition positif	61 632	-	-	-	60	-	61 692
Conces.. brevets & licences	80 644	5 682	(35)	15 213	(3)	5	101 506
Droit au bail	31 813	-	(488)	(737)	-	-	30 589
Fond commercial	96 921	-	(3 987)	-	188	-	93 122
Autres immob.incorporelles	11 904	129	(617)	989	(4)	3	12 404
Immob.incorporelles en cours	28	4	-	(28)	-	-	4
Avces/immob.incorporelles	17 344	4 025	-	(15 165)	-	-	6 204
<b>Immobilisations incorporelles - brut</b>	<b>300 288</b>	<b>9 840</b>	<b>(5 127)</b>	<b>272</b>	<b>241</b>	<b>9</b>	<b>305 522</b>
Amort.écarts acquisition	(44 603)	(3 625)	-	-	(23)	-	(48 251)
Prov.écarts acquisition	-	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. conces.. brev.& lic.	(29 904)	(12 579)	32	18	3	(4)	(42 434)
Amort.droit au bail	(23 915)	(10 269)	2 692	4 311	-	-	(27 181)
Amort.fonds commercial	(26 587)	(6 678)	5 077	(3 581)	(4)	-	(31 772)
Prov. fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. autres immob.incorp.	(10 997)	(1 139)	84	(825)	2	(2)	(12 877)
<b>Amortissements &amp; Dépréciations</b>	<b>(136 007)</b>	<b>(34 289)</b>	<b>7 886</b>	<b>(76)</b>	<b>(22)</b>	<b>(6)</b>	<b>(162 515)</b>
Ecart acquisition positif	17 030	(3 625)	-	-	37	-	13 442
Conces.. brevets & licences	50 740	(6 897)	(4)	15 231	0	2	59 072
Droit au bail	7 898	(10 269)	2 204	3 574	-	-	3 408
Fond commercial	70 334	(6 678)	1 091	(3 581)	183	-	61 350
Autres immob.incorporelles	907	(1 010)	(533)	164	(2)	1	(472)
Immob.incorporelles en cours	28	4	-	(28)	-	-	4
Avces/immob.incorporelles	17 344	4 025	-	(15 165)	-	-	6 204
<b>Immobilisations incorporelles - net</b>	<b>164 281</b>	<b>(24 450)</b>	<b>2 759</b>	<b>196</b>	<b>219</b>	<b>3</b>	<b>143 007</b>

La colonne « autres variations » se compense avec un virement de poste à poste en immobilisations corporelles.

Le poste Concessions, brevets et licences comprend les marques :

- Okaidi	18.500
- Jacadi	5.000
- Eveil & Jeux	300
- Catimini & Absorba	307

#### 4.1.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Montants en K€	2022.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2023.12
ID GROUP	23 000	-	-	-	-	-	23 000
SOCIAL SHOPPING COMPANY	5 025	-	-	-	-	-	5 025
ELBUBB	696	-	-	-	-	-	696
FLEXINEO	110	-	-	-	-	(110)	-
MA CACHETTE	186	-	-	-	-	(186)	-
MA CABANE	61	-	-	-	-	(61)	-
JACADI	2 720	-	-	-	-	-	2 720
OKAIDI	28 715	-	-	-	-	110	28 825
OKAIDI SUISSE	948	-	-	-	60	-	1 008
RCLV	172	-	-	-	-	247	419
<b>Écarts d'acquisition - brut</b>	<b>61 632</b>	-	-	-	<b>60</b>	-	<b>61 692</b>
ID GROUP	(15 395)	(1 150)	-	-	-	-	(16 545)
SOCIAL SHOPPING COMPANY	(3 477)	(1 003)	-	-	-	-	(4 480)
ELBUBB	(696)	-	-	-	-	-	(696)
FLEXINEO	(44)	-	-	-	-	44	0
MA CACHETTE	(28)	-	-	-	-	28	(0)
MA CABANE	(9)	-	-	-	-	9	0
JACADI	(2 562)	(79)	-	-	-	-	(2 641)
OKAIDI	(21 974)	(1 303)	-	-	-	(44)	(23 321)
OKAIDI SUISSE	(332)	(48)	-	-	(23)	-	(403)
RCLV	(87)	(42)	-	-	-	(37)	(164)
<b>Amortissements &amp; Dépréciations</b>	<b>(44 603)</b>	<b>(3 625)</b>	-	-	<b>(23)</b>	-	<b>(48 251)</b>
ID GROUP	7 605	(1 150)	-	-	-	-	6 455
SOCIAL SHOPPING COMPANY	1 548	(1 003)	-	-	-	-	545
ELBUBB	(0)	-	-	-	-	-	(0)
FLEXINEO	66	-	-	-	-	(66)	0
MA CACHETTE	158	-	-	-	-	(158)	(0)
MA CABANE	52	-	-	-	-	(52)	0
JACADI	157	(79)	-	-	-	-	79
OKAIDI	6 741	(1 303)	-	-	-	66	5 504
OKAIDI SUISSE	616	(48)	-	-	37	-	605
RCLV	86	(42)	-	-	-	210	255
<b>Écarts d'acquisition - net</b>	<b>17 029</b>	<b>(3 624)</b>	-	-	<b>37</b>	-	<b>13 442</b>

Les écarts d'acquisitions sont amortis sur 10 ou 20 ans.

## 4.2. Immobilisations corporelles

Montants en K€	2022.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2023.12
Terrains	530	-	(34)	-	-	5	501
Constructions	23 555	403	(959)	(898)	52	22	22 175
Install.& mat.indust.	37 509	672	(1 400)	4 580	144	(1)	41 504
Autres immob.corporelles	113 952	4 214	(4 473)	(1 298)	26	12	112 432
Immob.corporelles en cours	178	8	-	(172)	(1)	-	13
Avces/immob.corporelles	3 925	2 133	(15)	(2 510)	22	-	3 554
<b>Immobilisations corporelles - brut</b>	<b>179 647</b>	<b>7 430</b>	<b>(6 882)</b>	<b>(298)</b>	<b>243</b>	<b>38</b>	<b>180 178</b>
Amort./déprec. terrains	-	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. constructions	(17 926)	(687)	243	999	4	(2)	(17 369)
Amort./déprec. matériels & équip.	(30 375)	(4 201)	2 024	(2 955)	(155)	-	(35 662)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(84 752)	(11 813)	4 708	2 032	(45)	(8)	(89 879)
Amort. - Mali de fusion sur actifs corpo	(56)	(81)	56	-	-	-	(81)
<b>Amortissements &amp; Dépréciations</b>	<b>(133 109)</b>	<b>(16 783)</b>	<b>7 031</b>	<b>76</b>	<b>(196)</b>	<b>(9)</b>	<b>(142 990)</b>
Terrains	530	-	(34)	-	-	5	501
Constructions	5 629	(284)	(716)	101	55	21	4 806
Install.& mat.indust.	7 134	(3 529)	624	1 626	(11)	(1)	5 842
Autres immob.corporelles	29 199	(7 600)	234	734	(18)	4	22 553
Mali de fusion sur actifs corporels	(56)	(81)	56	-	-	-	(81)
Immob.corporelles en cours	178	8	-	(172)	(1)	-	13
Avces/immob.corporelles	3 925	2 133	(15)	(2 510)	22	-	3 554
<b>Immobilisations corporelles - net</b>	<b>46 538</b>	<b>(9 353)</b>	<b>149</b>	<b>(222)</b>	<b>47</b>	<b>29</b>	<b>37 188</b>

La colonne « autres variations » se compense avec un virement de poste à poste en immobilisations incorporelles.

### 4.3. Immobilisations financières

Montants en K€	2022.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2023.12
Participations financières	1 173	88	(44)	-	-	-	1 217
Créances rattach.particip.	8	152	(144)	-	-	-	16
Prêts	832	150	(240)	-	-	-	742
Dépôts et cautionnements versés	16 904	2 258	(1 084)	11	25	0	18 115
Autres créances immobilisées	1 591	1 098	(660)	(408)	-	-	1 621
<b>Immobilisations financières - brut</b>	<b>20 508</b>	<b>3 746</b>	<b>(2 172)</b>	<b>(396)</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>21 711</b>
Prov.participations financières	(557)	134 252	-	(134 400)	-	-	(705)
Prov. dépôts et caution. Versés	(34)	(7)	-	-	-	-	(40)
<b>Amortissements &amp; Dépréciations</b>	<b>(591)</b>	<b>134 245</b>	<b>-</b>	<b>(134 400)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(745)</b>
Participations financières	617	134 340	(44)	(134 400)	-	-	512
Créances rattach.particip.	8	152	(144)	-	-	-	16
Prêts	832	150	(240)	-	-	-	742
Dépôts et cautionnements versés	16 870	2 252	(1 084)	11	25	0	18 074
Autres créances immobilisées	1 591	1 098	(660)	(408)	-	-	1 621
<b>Immobilisations financières - net</b>	<b>19 918</b>	<b>137 991</b>	<b>(2 172)</b>	<b>(134 796)</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>20 966</b>

Les 408 K€ de la colonne « autres variations » correspondent à l'annulation des actions propres par les capitaux propres d'ID Group en social.

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ces titres de participation comprennent, principalement :

- IDEF	67
- Jacadi Germany (sans activité)	25
- IDK Dev 2 (sans activité)	12
- Ecopresse	5
- GIE Avignon	261
- IDG Texeurop (Bengladesh)	1
- Atelier Agile	125

#### 4.4. Stocks et en-cours

Montants en K€	2022.12	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ change	Δ périmètre	2023.12
Stock mat.premières & fournitures	-	4 843	-	-	-	-	4 843
Stock autres approvis.	4 604	(4 604)	-	-	-	-	-
Stock marchandises	199 278	(42 432)	-	-	(3)	27	156 870
<b>Stocks - brut</b>	<b>203 882</b>	<b>(42 193)</b>	-	-	<b>(3)</b>	<b>27</b>	<b>161 714</b>
Prov.stock marchandises	(2 052)	-	(1 372)	1 742	24	-	(1 658)
<b>Amortissements &amp; Dépréciations</b>	<b>(2 052)</b>	<b>-</b>	<b>(1 372)</b>	<b>1 742</b>	<b>24</b>	<b>-</b>	<b>(1 658)</b>
Stock mat.premières & fournitures	-	4 843	-	-	-	-	4 843
Stock autres approvis.	4 604	(4 604)	-	-	-	-	-
Stock marchandises	197 226	(42 432)	(1 372)	1 742	21	27	155 212
<b>Stocks - net</b>	<b>201 831</b>	<b>(42 193)</b>	<b>(1 372)</b>	<b>1 742</b>	<b>21</b>	<b>27</b>	<b>160 056</b>

#### 4.5. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

Montants en K€	2022.12	2023.12	Brut	< 1 an	> 1 an	Dép.
Créances clients & cptes rattachés	45 060	46 646	49 459	49 460	-	(2 814)
<b>Total créances clients</b>	<b>45 060</b>	<b>46 646</b>	<b>49 459</b>	<b>49 460</b>	<b>-</b>	<b>(2 814)</b>

## 4.6. Autres créances et comptes de régularisation

Montants en K€	2022.12	2023.12	Brut	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Dép.
Avances et acptes versés / commande	14	-	-	-	-	-	-
Actifs d'impôt différé	2 596	2 058	2 058	(0)	2 058	-	-
Fournisseurs débiteurs	8 878	32 539	32 539	32 539	-	-	-
Créance d'impôt exigible	7 321	4 769	4 769	4 769	-	-	-
Cptes courants débiteurs	63	77	77	77	-	-	(1)
Autres créances diverses	8 054	4 265	4 265	4 265	-	-	-
Autres créances d'exploitation	17 624	16 148	16 148	17 198	-	-	(1 050)
Divers - Produits à recevoir	642	-	-	-	-	-	-
Charges constatées d'avances	10 140	8 635	8 635	8 635	-	-	-
Comptes de régularisation actif	3 813	4 928	4 928	4 088	840	-	-
<b>Total autres créances</b>	<b>59 146</b>	<b>73 418</b>	<b>73 418</b>	<b>71 571</b>	<b>2 898</b>	-	<b>(1 051)</b>

Les impôts différés actifs comprennent 1 545 K€ d'impôts différés sur déficits reportables activés en consolidation.

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an, au plus, à l'exception des actifs d'impôts différés.

## 4.7. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Montants en K€	2022.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2023.12
Prov.créances clts & cpt.ratt.	(2 011)	(1 611)	809	-	(2 814)
Cptes courants débiteurs prov	(1)	-	-	-	(1)
Autres créances d'exploitation Prov	(988)	(1 050)	988	-	(1 050)
<b>Total dépréciation actif circulant</b>	<b>(3 000)</b>	<b>(2 662)</b>	<b>1 796</b>	-	<b>(3 865)</b>

## 4.8. Trésorerie active

Montants en K€	2022.12	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2023.12
Valeurs mob. - actions propres	32	-	-	-	-	-	-	32
Disponibilités	54 607	(1 046)	-	-	8 063	(110)	23	61 537
<b>Disponibilités et VMP - brut</b>	<b>54 639</b>	<b>(1 046)</b>	-	-	<b>8 063</b>	<b>(110)</b>	<b>23</b>	<b>61 569</b>
<b>Amortissements &amp; Dépréciations</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs mob. - actions propres	32	-	-	-	-	-	-	32
Disponibilités	54 607	(1 046)	-	-	8 063	(110)	23	61 537
<b>Disponibilités et VMP - net</b>	<b>54 639</b>	<b>(1 046)</b>	-	-	<b>8 063</b>	<b>(110)</b>	<b>23</b>	<b>61 569</b>

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

## 4.9. Capitaux propres

Montants en K€	Capital	Primes	Ecart de réévaluation	Réserves	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Part du groupe	Intérêts minoritaires	CAPITAUX PROPRES
Situation 2021.12	75 023	0	-	46 549	1 522	11 421	134 516	489	135 005
Affectation Résultat	-	-	-	7 409	-	(7 409)	0	-	0
Dividendes	-	-	-	2 015	-	(4 012)	(1 998)	-	(1 998)
Variation de capital	-	-	-	12	-	-	12	0	12
Variation de périmètre	-	-	-	(0)	-	-	(0)	0	(0)
Ecart de conversion	-	-	-	-	555	-	555	6	561
Résultat période	-	-	-	-	-	(37 882)	(37 882)	(418)	(38 300)
Autres mouvements	-	-	-	647	(6)	-	640	7	648
Situation 2022.12	75 023	0	-	56 631	2 070	(37 882)	95 842	85	95 927
Affectation Résultat	-	-	-	(37 890)	-	37 890	(0)	-	(0)
Variation de périmètre	-	-	0	(930)	6	(7)	(931)	24	(907)
Ecart de conversion	-	-	-	-	337	-	337	3	339
Résultat période	-	-	-	-	-	(81 727)	(81 727)	(709)	(82 436)
Autres mouvements	-	-	-	419	(0)	-	419	6	425
Situation 2023.12	75 023	0	0	18 231	2 413	(81 727)	13 940	(590)	13 350

La ligne « autres mouvements » comprend l'affectation du résultat du 2022.12 de la société Okaïdi, qui a été affecté en primes liées au capital.

## 4.10. Provisions pour risques et charges

### 4.10.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	2022.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	(Dim.) nn utilisée	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2023.12
Provisions pour pensions et retraites	6 878	1 908	(1 941)	-	-	-	-	6 844
Provisions pour risques et charges	18 252	17 002	(14 095)	-	(362)	37	2	20 835
Ecart d'acquisition négatif	1 884	-	(1 022)	-	-	-	-	862
<b>Total valeur brutes</b>	<b>27 014</b>	<b>18 909</b>	<b>(17 059)</b>	<b>-</b>	<b>(362)</b>	<b>38</b>	<b>1</b>	<b>28 541</b>

Les provisions pour Risques & Charges se sous-analysent de la façon suivante :

	2023	Rappel 2022
Litiges commerciaux	1 227	751
Litiges salariaux	3 718	3 660
Points fidélité	8 898	7 880
Retours sur stocks	2 027	2 393
Perte latente sur Ecart de conversion actif	3 901	2 485
Impôts / Pénalités	965	429
Autres	99	653
<b>Total PRC</b>	<b>20 835</b>	<b>18 252</b>

L'écart d'acquisition négatifs résiduel concerne l'opération de prise de participation dans le Groupe CDS dont le passage au Résultat se solde en 2024.

#### 4.11. Emprunts et dettes financières

Les difficultés d'exploitation auxquelles le Groupe a dû faire face ont conduit ID Valeurs et ses financeurs à conclure un accord sur le rééchelonnement de la dette existante au 31/12/2023. Un protocole a été signé le 28/06/2024. Ce protocole fera l'objet d'une homologation par le Président du Tribunal de Commerce de Lille, au plus tard le 31/07/2024. Ce protocole permet un rééchelonnement et une diminution de la dette postérieurement au 30/09/2024 (date de réalisation).

Les modifications, générées par l'accord évoqué, apparaissent [entre crochets] en complément de la situation de l'endettement du Groupe au 31/12/2023.

#### 4.11.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	2022.12	2023.12	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	59 952	70 000	60 000	10 000	-
Emprunts auprès des établissements	157 659	176 868	80 959	95 296	613
<b>Emprunts auprès des états de crédits</b>	<b>217 612</b>	<b>246 868</b>	<b>140 959</b>	<b>105 296</b>	<b>613</b>
Dépôts et garanties reçus	1 911	1 884	314	1 570	-
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	2 185	2 185	-	2 185	0
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	1 221	1 455	1 455	-	-
<b>Autres emprunts et dettes financières</b>	<b>5 316</b>	<b>5 524</b>	<b>1 769</b>	<b>3 755</b>	<b>0</b>
Soldes créditeurs de banque	3 694	3 286	3 286	-	-
Int.courus/solde créd.banque	14	-	-	-	-
<b>Concours bancaires et intérêts cou</b>	<b>3 708</b>	<b>3 286</b>	<b>3 286</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>226 636</b>	<b>255 678</b>	<b>146 014</b>	<b>109 051</b>	<b>613</b>

Les Emprunts & Dettes financières diverses sont constitués d'une avance actionnaire de 2.000 K€ versée le 22/12/2022 par les sociétés civiles JD Okaï et Souroux.

**[30/09/2024 : l'avance actionnaire fera l'objet d'une capitalisation dans le cadre d'une augmentation de Capital d'ID Valeurs prévue au plus tard le 30/09/2024]**

Les accords intervenus permettent l'établissement de cet échéancier à la date de réalisation du protocole, le 30/09/2024 :

Montants en K€		< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	70 000		70 000	-
Emprunts auprès des établissements	104 368	892	66 029	37 446
<b>Emprunts auprès des états de crédits</b>	<b>174 368</b>	<b>892</b>	<b>136 029</b>	<b>37 446</b>
Dépôts et garanties reçus	1 884	314	1 570	-
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	2 185	-	2 185	0
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	1 455	1 455	-	-
<b>Autres emprunts et dettes financières</b>	<b>5 524</b>	<b>1 769</b>	<b>3 755</b>	<b>0</b>
Soldes créditeurs de banque	3 286	3 286	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-
<b>Concours bancaires et intérêts cou</b>	<b>3 286</b>	<b>3 286</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>183 178</b>	<b>5 946</b>	<b>139 784</b>	<b>37 446</b>

#### 4.11.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en K€	2022.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Reclassements	Δ change	Δ périmètre	2023.12
Emprunts obligataires	59 952	10 000	-	-	48	-	-	70 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	157 659	31 051	(11 859)	-	0	-	17	176 868
Emprunts auprès des étés de crédits et loc. fin.	217 612	41 051	(11 859)	-	48	-	17	246 868
Dépôts et garanties reçus	1 911	4 210	(4 231)	-	-	(5)	-	1 884
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	2 185	0	(0)	-	(0)	-	-	2 185
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	1 221	1 455	(1 221)	-	(0)	-	-	1 455
Autres emprunts et dettes financières diverses	5 316	5 664	(5 451)	-	(0)	(5)	-	5 524
Soldes créditeurs de banque	3 694	-	-	(441)	-	1	33	3 286
Int.courus/solde créd.banque	14	-	-	(14)	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	3 708	-	-	(456)	-	1	33	3 286
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>226 636</b>	<b>46 715</b>	<b>(17 311)</b>	<b>(456)</b>	<b>48</b>	<b>(5)</b>	<b>50</b>	<b>255 678</b>

1 - La dette financière contractualisée par ID Valeurs, holding animatrice et financière du Groupe, est composée, au 31/12/2023 de :

- Un Club Deal accordé par un pool de 6 banques, signé le 22 décembre 2022, sous format RCF pour un montant mobilisable de 70.000K€, utilisé à hauteur de 60.000 K€ au 31/12/2023. Ce financement est attribué jusqu'au 12/12/2024. Aucune couverture de taux n'est adossée à ce crédit.

**[30/09/2024 : le RCF d'un montant ramené à 60.000K€ voit sa maturité portée à 2028 avec un amortissement progressif pendant 4 ans, 88% en 2028].**

- Un emprunt obligataire (format Euro PP), émis en 2016, à taux fixe, de 30.000K€, à échoir in fine le 12/12/2024.

**[30/09/2024 : la maturité est portée à 2028 avec un amortissement progressif pendant 4 ans, 91% en 2028 avec une faculté d'extension de deux ans, plus un an]**

- Un emprunt obligataire (format Euro PP), émis en 2017, à taux fixe, de 30.000K€, à échoir in fine le 25/01/2026.

**[30/09/2024 : la maturité est portée à 2028 avec un amortissement progressif pendant 4 ans, 91% en 2028 avec une faculté d'extension de deux ans, plus un an]**

- Un Prêt Atout BPI, versé le 16 avril 2020, d'un montant initial de 10.000K€, à taux fixe et remboursable en 12 trimestrialités, avec un différé d'amortissement de 12 mois. Au 31/12/2023, ce prêt présente un capital restant dû de 1.666K€ remboursable en 2 trimestrialités à échoir.

**[30/09/2024 : la maturité de ce Prêt est portée à 2030 avec un amortissement progressif pendant 6 ans, 77% en 2030]**

- Un Prêt Garanti par l'Etat (PGE Covid), versé le 12 juin 2020, d'un montant initial de 120.000K€, attribué par un pool de 8 banques. Ce PGE a été converti, le 12/06/2021, en emprunt amortissable, à taux variable, de 96.000K€, remboursable en 16 trimestrialités de 6.000 K€, à échoir à compter du 12/09/2022.

Au 31/12/2023, ce prêt présente un capital restant dû de 82.500K€. L'échéance finale de ce Prêt est au 12 juin 2026.

Aucune couverture de taux n'est adossée à ce prêt.

**[30/09/2024 : le PGE Covid d'un montant ramené à 10.000K€, suite à un abandon partiel consenti de 72.500K€, voit sa maturité portée à 2030 avec un amortissement progressif pendant 6 ans, 77% en 2030 avec une faculté d'extension de un an. Une clause de RMF est prévue en cas de versement de dividendes ou remboursement de comptes courants à hauteur de 50% de la somme versée, postérieurement à l'échéance finale du RCF en cours.]**

- Un Prêt Garanti par l'Etat (PGE Résilience), versé le 22 décembre 2022, d'un montant de 30.000K€, attribué par un pool de 7 banques, remboursable en 1 à 5 ans après option de prorogation à date anniversaire (décembre 2023). Ce prêt a fait l'objet d'une demande de prorogation sur 5 ans, pour son intégralité, le 3/10/2023.

Aucune couverture de taux n'est adossée à ce prêt.

**[30/09/2024 : la maturité de ce Prêt est portée à 2032 avec un amortissement progressif pendant 8 ans, 47% en 2032]**

Ces lignes de financement sont mises à disposition de toutes les entités du groupe (hors filiale chinoise OSCT et Città del Sole) dans le cadre d'un cash pooling régi par une convention de trésorerie « omnium ».

2 - Un emprunt obligataire de 10.000K€ a été émis par Okaïdi SAS et souscrit par le FCT Cagéo 1. Un gage avec dépossession régi par les articles 2333 et suivants du code civil au bénéfice du FCT GAGEO 1 a été consenti au titre de la garantie de cet emprunt.

3 - Le Groupe Città del Sole dispose des outils de financements suivants :

- 5 emprunts souscrits par Città del Sole, pour un montant total de 1.845K€. Le capital restant dû de ces emprunts est de 1.117 K€ au 31/12/2023.
- 6 emprunts souscrits par Selegiochi, pour un montant total de 5.820K€. Le capital restant dû de ces emprunts est de 4.052 K€ au 31/12/2023.

Le Groupe Città del Sole dispose également de lignes de financements de besoins d'exploitation, renouvelables annuellement et utilisées par Selegiochi à hauteur de 4.093K€ au 31/12/2023

#### 4.11.3. Covenants financiers

Le Club Deal et les emprunts obligataires Euro PP accordés à ID Valeurs SAS prévoyaient le respect de 2 ratios financiers, testés le 31 décembre de chaque année :

- le ratio R1 (Leverage) qui désigne le ratio de l'endettement net consolidé du Groupe ID Valeurs sur l'EBITDA consolidé du Groupe ID Valeurs (correspondant au Résultat d'Exploitation retraité des Variations Nettes des dotations).  
Ce ratio devait être maintenu inférieur à 5,25 au maximum, à sa date de test annuel du 31/12/2023.

**[30/09/2024 : ce ratio sera testé semestriellement à compter du 31/12/2025 et devra progressivement être maintenu à un niveau maximum autorisé passant de 5,7 à 2,5 en 2029 pour le test au 31/12 et à un niveau majoré au 30/06 de chaque année suivante afin de tenir compte de la cyclicité de l'activité]**

- le ratio R2 (Gearing) qui désigne le ratio de l'endettement net consolidé sur le montant des capitaux propres – part du Groupe consolidés.  
Ce ratio doit être maintenu inférieur à 1,25 au maximum, à sa date de test annuel du 31/12/2023.

**[30/09/2024 : Ce ratio sera testé annuellement à compter du 31/12/2028 et devra être maintenu à un niveau inférieur à 1,50 à compter de cette date de Test]**

Le Club Deal et les emprunts obligataires Euro PP prévoient le respect d'un ratio financier de Liquidité (ratio R3), testé chaque fin de trimestre, à compter du 31/03/2023.

**[30/09/2024 : les niveaux du ratio R3 sont établis à 10.000K€ au 31/03 et 30/09, 20.000K€ au 30/06 et 40.000K€ au 31/12]**

Par leur nature spécifique d'accompagnement aux conséquences économiques du Covid-19 et de la Guerre en Ukraine, le PGE Covid, le PGE Résilience et le Prêt Atout BPI ne prévoient pas de covenants financiers.

#### 4.12. Fournisseurs et autres dettes

Montants en K€	2022.12	2023.12
Dettes fournisseurs	148 423	142 997
Total fournisseurs	148 423	142 997

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Montants en K€	2022.12	2023.12
Dettes sur immobilisations	3 299	3 190
Avances et acomptes reçus sur comm	14 665	21 712
Dettes fiscales diverses et sociales	56 403	60 938
Comptes-courants créditeurs	4	28
Dettes diverses	6 486	5 934
Impôt différés Passifs	5 665	4 774
Comptes de régularisation passif	5 901	4 658
<b>Aut. dettes et comptes de régul.</b>	<b>92 424</b>	<b>101 235</b>

Toutes les dettes sont à moins d'un an à l'exception des Impôts différés passif.

## 5. Postes du compte de résultat

### 5.1. Charges de personnel

Montants en K€	2022.12	2023.12
Rémunération du personnel	(139 861)	(142 536)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(38 722)	(37 420)
Autres charges sociales	(3 140)	(3 220)
Autres charges de personnel	(19)	(8)
Participation des salariés	-	-
<b>Total charges de personnel</b>	<b>(181 742)</b>	<b>(183 184)</b>

La rémunération allouée aux membres des organes de direction n'est pas spécifiée, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

### Effectif Moyen

Effectif moyen par catégorie (ETP)	2022.12	2023.12
<b>Cadres</b>	<b>870</b>	<b>773</b>
<b>Agents de maîtrise &amp; Techniciens</b>	<b>898</b>	<b>858</b>
<b>Employés &amp; ouvriers</b>	<b>2.640</b>	<b>2.929</b>
<b>Total</b>	<b>4.408</b>	<b>4.560</b>

### 5.2. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en K€	2022.12	2023.12
Dotations nettes sur amort et prov. Immo	(24 905)	(26 016)
Dotations nettes sur prov. R&C d'exploitation	(4 883)	(2 342)
Dotations nettes sur prov. actif circulant	1 345	(57)
<b>Dotations aux amt. et aux prov.</b>	<b>(28 443)</b>	<b>(28 415)</b>

### 5.3. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	2022.12	2023.12
Produits de participations	39	-
Différences positives de change	1 290	377
Autres Intérêts et Produits assimilés	91	93
Reprises sur provisions & Transfert de charges	10 903	1 958
<b>Produits financiers</b>	<b>12 322</b>	<b>2 429</b>
Dotations financières aux amortissements et prov.	(347)	(2 506)
Intérêts et charges assimilées	(3 448)	(12 361)
Perte sur créance Okaidi Quebec	(9 841)	
Différences négatives de change	(1 770)	(2 290)
Autres charges financières	(124)	(51)
Compte de liaison financier	79	395
<b>Charges financières</b>	<b>(15 450)</b>	<b>(16 812)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(3 127)</b>	<b>(14 384)</b>

La forte hausse du niveau des intérêts passés en charge sur l'exercice est liée aux 3 effets cumulés de la hausse du niveau moyen d'emprunt du Groupe, de la hausse de l'Euribor et de l'augmentation de la marge payée à nos financeurs, dans le cadre de la négociation de décembre 2022 qui n'a eu aucun effet sur cet exercice mais un effet année pleine sur 2023.

## 5.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	2022.12	2023.12
Produits except° sur op. de gestion	1 732	2 455
Produits except° sur op en capital	678	192
Reprises de provisions & transfert de ch.	5 366	10 256
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>7 777</b>	<b>12 903</b>
Charges except° sur op. de gestion	(6 592)	(11 261)
Charges except° sur op. en capital	(8)	-
Compte de liaison exceptionnel	1	110
Dotations except° aux amort. & provisions	(9 478)	(21 008)
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>(16 077)</b>	<b>(32 160)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(8 300)</b>	<b>(19 257)</b>

	Charge	Produit
Quote Part de subvention virée au résultat	0	192
Dons	2 974	0
Ex. antérieurs	169	84
Pénalités / redressements / dégrèvements	463	2
Rés de cession / mise au rebus	5 635	2 095
Transactions / litiges	707	115
Restructuration	423	0
Autres	341	97
<b>Sous-total</b>	<b>10 711</b>	<b>2 586</b>

	Dotation	Reprise
Résultat du test de dépréciation des actifs	21 449	9 676
Pénalités / redressements	0	365
Restructuration	0	215
Autres	0	61
<b>Sous-total</b>	<b>21 449</b>	<b>10 317</b>

<b>Total</b>	<b>32 160</b>	<b>12 903</b>
--------------	---------------	---------------

## 6. Impôt sur les sociétés

### 6.1. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés.

Montants en K€	2022.12	2023.12
Impôt sur les sociétés	2 380	1 897
Impôts différés	(1 116)	449
<b>Impôt sur les résultats</b>	<b>1 263</b>	<b>2 846</b>

### 6.2. Preuve d'impôt

(en K€)	31/12/2022	31/12/2023
Résultat net de l'ensemble consolidé	-38 300	-82 436
Impôts exigibles	2 379	2 397
Impôts différés	-1 116	407
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-39 563</b>	<b>-85 239</b>
Taux d'impôt de la mère	25,0%	25,0%
<b>Impôt théorique</b>	<b>9 891</b>	<b>21 310</b>
Effet taux d'impôts locaux	-	-566
Effet des déficits (activation / non activation)	-8 635	-17 105
Effet des décalages permanents	233	-1 318
Boni d'intégration fiscale	-225	483
<b>Impôt réel</b>	<b>1 262</b>	<b>2 802</b>
Taux réel d'impôt	-3,2%	-3,3%

## 7. Activité Catimini destinée à être abandonnée

L'activité Catimini est destinée à être abandonnée courant 2024. L'ensemble du résultat de cette société est affiché dans le compte de résultat consolidé sur la ligne 'Résultat de l'activité Catimini destinée à être abandonnée ».

Le compte de résultat consolidé contributif de Catimini se compose comme suit :

<b>Catimini</b>	
<b>Montants en K€</b>	<b>2023.12</b>
Chiffre d'affaires	11 247
Autres produits d'exploitation	363
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>11 610</b>
Achats consommés MP et marchandises	(6 404)
Charges externes	(5 755)
Charges de personnel	(4 291)
Impôts et taxes	(172)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(596)
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>(19 563)</b>
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>(7 953)</b>
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	-
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>(7 953)</b>
Produits financiers	29
Charges financières	(481)
<b>Résultat financier</b>	<b>(451)</b>
Charges et produits exceptionnels	(1 667)
Impôt sur les résultats	(42)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>(10 114)</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>(10 114)</b>
Intérêts minoritaires	(86)
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>(10 027)</b>

## 8. Autres informations

### 8.1. Engagements hors bilan

#### 8.1.1. Engagements donnés

- Garanties bancaires données aux bailleurs : 11.274 K€
- Città del Sole a émis des garanties bancaires au bénéfice de ses bailleurs à hauteur de 421K€
- La société Id Valeurs SAS a donné un engagement de rachat des actions préférentielles sans droit de vote ID Group détenues par le FCPE Val ID dans la limite d'un plafond de garantie de 2.300 K€ permettant d'assurer la liquidité de ces actions. Cet engagement est contre garanti par Natixis, pour le même montant, par prorogation annuelle, confirmée le 14/06/2023. La valeur des titres détenus par le FCPE, au 31/12/2023 est de 854 K€.
- Le Groupe a pris une option pour un rachat complémentaire d'actions Città del Sole et Selegiochi, permettant une détention à 100%, en 2027.

#### 8.1.2. Engagements reçus

- Le groupe a reçu, de ses partenaires franchisés, de ses partenaires internationaux et de la COFACE, les garanties suivantes :

Nature	Devise	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2045	Illimitée	Total
Garantie bancaire	EUR	835	205	310	378	1 095	45	327	50	655	3 899
SBLC (Standby letter of credit)	EUR	3 740	800							40	4 580
	USD	2 610									2 610
Garantie Ass Crédit	EUR	24 272									24 272

- Le groupe a reçu, de ses banques, les engagements financiers suivants :

(K€)	accordé	utilisé
Credit moyen terme mobilisable sous forme de billets (RCF)	70.000	60.000
Crédit de trésorerie	-	-
Crédits documentaires	88.000	42.109

**[30/09/2024 : le montant du RCF accordé est de 60.000K€. Les Crédits documentaires sont accordés à hauteur de 70.000K€]**

- Città del Sole dispose de 725K€ de crédits de trésorerie court terme utilisés à hauteur de 421K€. Selegiochi dispose de 11.341 K€ de crédits de trésorerie utilisés à hauteur de 4.093K€.

### 8.1.3. Engagements bancaires sur opérations en devises

Afin de limiter le risque de fluctuation de l'Euro face à ses devises de transactions majeures, le Groupe a adopté une politique de macrocouverture du risque de change, à la saison (PE/AH), de façon dissociée sur ses achats et sur ses ventes de marchandises négociés en devises.

Au 31/12/2023, Id Valeurs a mis en place des outils de couverture d'achat de change :

- en US dollar pour  
118.800 KUSD à terme  
et 12.000 KUSD en option

*(contre-valeur des termes et options USD 118.371 K€)\**

- en Yuan chinois pour  
607.000 KCNY à terme  
et 20.000 KCNY en option

*(contre-valeur des termes et options CNY 79.863 K€)\**

A cette même date, le montant des outils de couverture de vente à terme de US dollar s'élève à 12.000KUSD. *(contre-valeur des termes USD 10.859 K€)\**

Dans le cadre de la convention de trésorerie, ces devises seront cédées aux (ou achetées par les) filiales du Groupe à un cours garanti fixé dans le cadre d'enveloppes budgétaires.

Le cours garanti intègre le coût des primes d'options payées aux dates de levées d'options.

Les reports d'échéances ou levées anticipées s'effectuent au cours d'une même saison de gestion. Les excédents de couvertures sont soldés en fin de saison de gestion.

*\*sur la base du fixing ECB du 31/12/2023*

### 8.1.4. Engagements bancaires sur couvertures de taux

La répartition entre emprunts à taux variable et emprunts à taux fixe est la suivante :

- emprunts à taux variable : 71%
- emprunts à taux fixe : 29%

Les emprunts à taux variable ne font l'objet d'aucune couverture de taux au 31/12/2023.

#### 8.1.5. Autres engagements

- ID Valeurs a constitué un nantissement du compte de titres financiers de premier rang portant sur l'intégralité des titres émis par la société ID Group SAS avec inscription sur le registre de mouvements de titres ID Group SAS et détenus par la société ID Valeurs SAS, à savoir 394.910 actions ordinaires afin de garantir les Prêteurs au titre du RCF, les Porteurs des Euro PP et les prêteurs au titre des lignes de Crédoc confirmées,

Cette garantie sera remplacée par une garantie donnée sur les titres et comptes courants des sociétés d'exploitation Okaïdi SAS et Jacadi SAS. Cette substitution nécessite la fusion préalable des holdings ID Valeurs et ID Group par absorption de cette dernière le 30/09/2024 au plus tard.

- En garantie de la souscription d'un emprunt obligataire de 10.000 K€ auprès de FCT Gagéo1, Okaïdi SAS a consenti un gage avec dépossession régi par les articles 2333 et suivants du code civil au bénéfice du FCT GAGEO 1 portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant entreposés dans ses entrepôts.
- OKAIDI a consenti un gage de 2nd rang au bénéfice de l'Etat, portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur les sites de Leers exploités par LOGLEERS et IDLOG, et sur le site de Dagneux géré par IDKIDS LOGISTICS 3, afin de garantir le plan d'étalement de sa créance consentie.
- JACADI a consenti le nantissement d'un fonds de commerce au bénéfice de l'Etat, afin de garantir le plan d'étalement de sa créance consentie.
- Les actionnaires d'ID Valeurs, JD OKAI et SOUROUX, s'engagent à procéder à une augmentation de capital de 2M€, en complément de la conversion de l'avance actionnaire de 2 M€ versé en 2022, avant le 30/09/2024.

## **ID VALEURS**

Société par actions simplifiée au capital de 75 023 488 euros  
Siège social : 162 Boulevard de Fourmies  
59100 ROUBAIX  
482 064 771 RCS LILLE MÉTROPOLE  
(la "Société")

---

### **RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts de la société ID VALEURS sus-désignée, le président vous a réunis en assemblée générale annuelle, afin de :

- vous rendre compte de la situation et de l'activité de la Société et du groupe consolidé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir ;
- soumettre à votre approbation les comptes consolidés, ainsi que le bilan et les comptes sociaux de la Société pour l'exercice écoulé, et vous prononcer sur l'affectation du résultat.

Les comptes consolidés et les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont joints au présent rapport, ils ont été établis suivant les modes de présentation et les méthodes d'évaluation prescrits par la réglementation comptable en vigueur.

Le présent rapport a notamment pour objet de vous présenter la situation de la Société et celle du groupe consolidé.

## I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE

### 1. Activité de la société ID VALEURS

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2023 sont les suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Le chiffre d'affaires s'élève à	7 008 647 €	2 830 134 €
Le total des produits d'exploitation s'élève à	7 158 708 €	4 300 714 €
Le total des charges d'exploitation s'élève à	7 552 784 €	6 666 334 €
D'où un résultat d'exploitation de	(394 076) €	(2 365 620) €
Le total des produits financiers s'élève à	14 040 621 €	4 823 437 €
Le total des charges financières s'élève à	93 274 796 €	41 775 809 €
D'où un résultat financier de	(79 234 174) €	(36 952 371) €
Le résultat courant avant impôt est donc de	(79 628 251) €	(39 317 991) €
Le total des produits exceptionnels s'élève à	0 €	0 €
Le total des charges exceptionnelles s'élève à	3 918 €	28 269 €
D'où un résultat exceptionnel de	(3 918) €	(28 269) €
Après un Crédit d'impôt de	132 605 €	401 693 €
Et de participation des salariés	- €	- €
L'exercice se solde par un résultat net de	(79 499 565) €	(38 944 568) €
Le total du bilan s'élève à	309 093 471 €	365 544 884 €

Nous vous demandons d'approuver ces comptes sociaux qui ont été arrêtés par décision du conseil d'administration le 25/06/2024.

#### Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

La société ID VALEURS exerce une activité de holding animatrice et financière du groupe ID VALEURS (le "Groupe"). A ce titre, elle assure notamment la gestion du portefeuille de participations, centralise et anime le financement et la trésorerie du Groupe, et coordonne les investissements immobiliers. Elle définit la stratégie du Groupe et s'assure de son respect par les sociétés qu'elle contrôle.

Eu égard au contexte économique inflationniste et à l'effet du taux de change du dollar, la société ID VALEURS a défini quatre axes stratégiques prioritaires, destinés à accompagner la transformation du Groupe au cours de l'exercice 2023 :

- la réussite d'OKAIDI, marque socle du Groupe ;
- le développement des marques JACADI et RIGOLO COMME LA VIE ;
- l'accélération de la contribution de l'écosystème IDKIDS au lancement de nouvelles catégories d'offres et au développement du capital Clients ;
- le redimensionnement des marques OXYBUL EVEIL&JEUX et CATIMINI.

Néanmoins, dans un contexte mondial en forte mutation concernant les modes de consommation, le Groupe s'est fragilisé par des contre-performances, non seulement liées aux crises successives : sanitaires, logistiques, énergétiques et inflationnistes, ou au conflit russo-ukrainien, mais également aux aléas climatiques particulièrement ressentis au printemps et à la rentrée des classes 2023.

Face à la décroissance du secteur d'activité textile et la fragilisation d'un certain nombre de concurrents, le Groupe garde des atouts solides :

- la solidité du réseau mondial OKAIDI ;
- la performance de la marque JACADI, positionnée en haut de gamme ;
- des collaborateurs engagés au service de la mission "We Act For Kids".
- la transformation industrielle et digitale menée depuis plus de 3 ans autour des enjeux RSE.

Pour poursuivre ses ambitions, en renforçant les forces et complémentarités de tous, le Groupe a engagé un processus de transformation de sa gouvernance, avec pour objectif plus d'agilité dans les prises de décisions et dans l'adaptation permanente de ses organisations.

La gouvernance du Groupe a ainsi été recentrée sur deux niveaux :

- la Gouvernance ID VALEURS qui s'engage en termes de vision et de stratégie du Groupe ;
- la Dirigeance qui a pour mission de coordonner et mettre en œuvre quotidiennement la bonne exécution de la performance, en cohérence avec la stratégie de la gouvernance et les axes définis par la holding animatrice ID VALEURS.

Pour affiner sa stratégie à 5 ans, le Groupe s'est par ailleurs entouré de cabinets de conseils.

Nous vous rappelons ci-après la liste des principaux événements intervenus au cours de l'exercice écoulé :

***Nomination de Monsieur Jean-Luc SOUFLET en qualité de président de la société et du directoire ID VALEURS - constatation de la cessation de ses fonctions de vice-président du conseil de surveillance – Décisions du 31/08/2023***

Par décisions du 31/08/2023, Monsieur Jean-Luc SOUFLET a été nommé en qualité de président de la société et du directoire ID VALEURS, en remplacement de Monsieur Grégoire DUFOREST ; par suite, il a été constaté la cessation des fonctions de vice-président du conseil de surveillance de Monsieur Jean-Luc SOUFLET, sans qu'il soit procédé à son remplacement.

***Constitution de trois sociétés filiales IDK 1, IDK 2 et IDK 3 détenues à 100% par la société ID VALEURS – Immatriculées le 5 et le 12/12/2023***

La société ID VALEURS a constitué trois sociétés filiales ayant la forme de sociétés par actions simplifiées unipersonnelles, au capital de 5 000 €, dénommées IDK 1, IDK 2 et IDK 3, toutes immatriculées auprès du greffe du tribunal de commerce de Lille Métropole.

**Événements survenus depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir**

Face à l'exigence du contexte économique mondial décrit ci-avant, la société holding animatrice ID VALEURS a défini les axes stratégiques cibles du Groupe, qui seront déclinés au sein de chacune des Business Units :

- Partir du client pour définir les territoires de légitimité et la cible par enseigne : univers, catégories, prix, service magasin et en magasin ;
- Solidifier la marque socle OKAIDI, sa raison d'être et son univers, afin de retrouver son niveau de rentabilité historique ;
- Amener JACADI à son potentiel de marque, de chiffre d'affaires et de rentabilité ;

- Simplifier et optimiser les services mutualisés au sein du Groupe, dont l'activité logistique.

Dans ce contexte, le Groupe met en œuvre un plan d'actions soutenu en vue de :

- Stopper tous les foyers de perte du Groupe et arrêter les investissements qui ne seraient pas nécessaires à la rentabilité court terme de l'entreprise ;
- Recentrer toutes les actions en s'appuyant sur l'expérience et les compétences humaines du leadership interne de l'Entreprise ainsi que sur le patrimoine de rentabilité des marques socles Okaïdi / Obaïbi / Jacadi / RCLV digital et retail, avec l'appui des réseaux de magasins et de crèches dans le monde.
- Réduire drastiquement tous les frais de fonctionnement pour s'adapter à la réalité économique que traverse actuellement le Groupe.

Par ailleurs, nous vous rappelons ci-après la liste des principaux événements intervenus depuis la clôture de l'exercice :

***Evolution de la gouvernance du Groupe - Passage en conseil d'administration ID Valeurs – Décision du 30/04/2024***

Dans le prolongement des évolutions de gouvernance intervenues en 2023, la société ID VALEURS a souhaité simplifier le mode d'administration et de gestion du Groupe en adoptant, d'une part, une présidence unique, confiée à la SAS ID VALEURS, elle-même représentée par Monsieur Jean DUFOREST, et d'autre part, un régime de gouvernance collégiale par la création d'un conseil d'administration au sein duquel Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET assurent les fonctions de président et vice-président du conseil. Ce changement de gouvernance, qui est intervenu à effet du 1/05/2024, s'est accompagné de la cessation des fonctions du directoire et du conseil de surveillance ID VALEURS.

***Evolution de la gouvernance du Groupe - Passage en conseil d'administration ID Valeurs – Décision du 30/04/2024***

Dans le prolongement des évolutions de gouvernance intervenues en 2023, la société ID VALEURS a souhaité simplifier le mode d'administration et de gestion du Groupe en adoptant, d'une part, une présidence unique, confiée à la SAS ID VALEURS, elle-même représentée par Monsieur Jean DUFOREST, et d'autre part, un régime de gouvernance collégiale par la création d'un conseil d'administration au sein duquel Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET assurent les fonctions de président et vice-président du conseil. Ce changement de gouvernance, qui est intervenu à effet du 1/05/2024, s'est accompagné de la cessation des fonctions du directoire et du conseil de surveillance ID VALEURS.

***Restructuration de l'endettement du Groupe***

Dans le contexte décrit en exposé préalable, la société ID VALEURS a présenté une proposition de traitement de l'endettement existant, dont les principales modalités de restructuration ont été acceptées par les financeurs du Groupe et feront l'objet d'un protocole d'accord à formaliser avant le 30/06/2024.

La restructuration envisagée porte sur le traitement du RCF existant, des crédits documentaires, des Obligations existantes, des PGE Covid et PGE Résilience, du Prêt Atout, des Obligations GAGEO et du passif fiscal et social.

A l'appui de cette restructuration, le Groupe et ses actionnaires ont pris des engagements complémentaires, qui se traduiront notamment par la fusion-absorption de la holding d'interface ID GROUP SAS par la holding animatrice ID VALEURS.

Ces différents dispositifs permettent de sécuriser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du plan de transformation du Groupe, et ainsi garantir la continuité d'exploitation des sociétés du Groupe.

**2. Activité de l'ensemble du groupe au cours de l'exercice écoulé – Analyse des comptes consolidés**

Le Groupe dont nous vous décrivons l'activité intègre au 31 décembre 2023 les sociétés :

- ID BAT ;
- ID GROUP et ses filiales directes françaises : OKAIDI, CATIMINI, ABSORBA, ID LOG, JACADI, RIGOLO COMME LA VIE, N'JOY, CONSOBABY, ELBBUB, JOYVOX, IDK DEV

2 (sans activité), ECOPRESSE, IDEF, MUUSELABS, ATELIER AGILE, B2D2, EDUCAPITAL ;

- Les filiales directes et indirectes françaises et étrangères de la société OKAIDI : ID SCHOOL, PLAY ID (sans activité), ID KIDS ITALY, CITTA DEL SOLE, SELEGIOCHI, CENTRO GIOCHI (en liquidation), OKAIDI BELGIUM, OKAIDI SPAIN, OKAIDI POLAND, OKAIDI LUXE, OKAIDI SWISS, OKAIDI GERMANY, OKAIDI PORTUGAL, OKAIDI SHANGHAI COMMERCIAL & TRADING COMPANY, ID KIDS HONG-KONG (avec un bureau de liaison au Bangladesh, en Turquie et à Madagascar), ID JAPAN, ID GROUP TEXEUROP, ECO TLC et ECOMAISON;
- Les filiales directes françaises de la société ID LOG : ID KIDS LOGISTICS 2 et ID KIDS LOGISTICS 3 ;
- Les filiales directes et indirectes françaises et étrangères de la société JACADI : JACARI (sans activité), JACADI ITALY, JACADI BELGIUM, JACADI SPAIN, JACADI KINDERMODEN, JACADI GERMANY (sans activité), JACADI LUXE, JACADI PORTUGAL, JACADI SWISS, JACADI USA, MADCADI, JACADI UK, JACADI OOO et deux établissements stables à Monaco et en Allemagne ;
- La filiale française directement détenue par la société RIGOLO COMME LA VIE : MIKRO DEV (sans activité).

### **Comptes consolidés 2023 (ci-annexés)**

Les comptes consolidés du Groupe font apparaître un chiffre d'affaires de 707 M€ contre 707,9 M€ en 2022.

	<b>31 décembre 2023</b>	<b>31 décembre 2022</b>
Le résultat d'exploitation* ressort à	(38,9) M€	(25) M€
Le résultat financier s'élève à	(14,4) M€	(3,1) M€
Le résultat exceptionnel s'élève à	(19,3) M€	(8,3) M€
L'impôt représente	2,7 M€	1,3 M€

Le résultat net se solde par une perte de (81,9) M€ contre une perte de (37,9) M€ à l'exercice précédent.

\* avant dotation aux amortissements & provisions sur écarts d'acquisition.

### **3. Activité des filiales de la société ID VALEURS**

<b>ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ID BAT</b>
--------------------------------------

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2023 sont les suivants :

	<b>31 décembre 2023</b>	<b>31 décembre 2022</b>
Le chiffre d'affaires s'élève à	47 779 €	46 244 €
Le total des produits d'exploitation s'élève à	70 279 €	47 828 €
Le total des charges d'exploitation s'élève à	23 185 €	27 422 €
D'où un résultat d'exploitation de	47 093 €	20 405 €

Le total des produits financiers s'élève à	2 520 €	203 €
Le total des charges financières s'élève à	0 €	0 €
D'où un résultat financier de	2 520 €	203 €
Le résultat courant avant impôt est donc de	49 614 €	20 609 €
Le total des produits exceptionnels s'élève à	0 €	0 €
Le total des charges exceptionnelles s'élève à	0 €	0 €
D'où un résultat exceptionnel de	0 €	0 €
Participation des salariés aux résultats	0 €	0 €
Impôt sur les sociétés	12 403 €	4 648 €
L'exercice se solde par un résultat net de	37 210 €	15 960 €
Le total bilan s'élève à	434 947 €	397 536 €

#### **Au cours de l'exercice écoulé et depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir**

---

La société ID BÂT exerce une activité de gestion du parc immobilier du Groupe.

Elle détient au titre de ses actifs immobiliers :

- le bâtiment de la crèche « Rigolo Comme la Vie » situé 70 rue Horace Vernet à Roubaix (59100).

Aucun événement significatif n'est à porter à votre connaissance concernant l'activité propre à la société ID BÂT, qui poursuit ses efforts pour assurer la gestion immobilière courante de ses actifs immobiliers.

#### **Prise de participations et de contrôle**

La société ID BÂT ne détient ni filiale, ni participation.

## ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ID GROUP

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2023 sont les suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Le chiffre d'affaires s'élève à	3 048 114 €	2 911 030 €
Le total des produits d'exploitation s'élève à	14 269 243 €	10 200 866 €
Le total des charges d'exploitation s'élève à	8 850 337 €	7 514 967 €
D'où un résultat d'exploitation de	5 418 905 €	2 685 898 €
Le total des produits financiers s'élève à	1 303 290 €	4 108 697 €
Le total des charges financières s'élève à	73 412 063 €	16 806 223 €
D'où un résultat financier de	(72 108 773) €	(12 697 525) €
Le résultat courant avant impôt est donc de	(66 689 868) €	(10 011 627) €
Le total des produits exceptionnels s'élève à	8 729 €	134 730 €
Le total des charges exceptionnelles s'élève à	839 €	860 852 €
D'où un résultat exceptionnel de	7 890 €	(726 121) €
Participation des salariés aux résultats	- €	- €
Impôt sur les sociétés	0 €	(27 715) €
L'exercice se solde par un résultat net de	(66 681 977) €	(10 765 464) €
Le total bilan s'élève à	121 291 860 €	174 554 526 €

### Au cours de l'exercice écoulé

La société holding ID GROUP coordonne la mise en œuvre de la stratégie définie par ID VALEURS, à travers sa mise en application au sein du Groupe. A ce titre, la société ID GROUP accompagne les sociétés qu'elle contrôle, assure la gestion des droits de propriété intellectuelle du Groupe dont elle est propriétaire, et garantit le respect de la stratégie fixée par ID VALEURS.

Au cours de l'exercice 2023, la société ID GROUP a poursuivi l'accompagnement de ses filiales dans la mise en œuvre des axes destinés à accélérer la transformation du Groupe, conformément à la stratégie fixée par ID VALEURS, en se concentrant prioritairement sur :

- la réussite d'OKAIDI, marque socle du Groupe ;
- le développement des marques JACADI et RIGOLO COMME LA VIE ;
- l'accélération de la contribution de l'écosystème IDKIDS au lancement de nouvelles catégories d'offres et au développement du capital Clients ;
- le redimensionnement des marques OXYBUL EVEIL&JEUX et CATIMINI.

Néanmoins, dans un contexte mondial en forte mutation concernant les modes de consommation, le Groupe s'est fragilisé par des contre-performances, non seulement liées aux crises successives : sanitaires, logistiques, énergétiques et inflationnistes, ou au conflit russo-ukrainien, mais également aux aléas climatiques particulièrement ressentis au printemps et à la rentrée des classes 2023.

Face à la décroissance du secteur d'activité textile et la fragilisation d'un certain nombre de compétiteurs, le Groupe garde des atouts solides :

- la solidité du réseau mondial OKAIDI ;
- la performance de la marque JACADI positionnée en haut de gamme ;
- des collaborateurs engagés au service de la mission "We Act For Kids".
- la transformation industrielle et digitale menée depuis plus de 3 ans autour des enjeux RSE.

Nous vous rappelons ci-après la liste des principaux événements intervenus au cours de l'exercice écoulé :

***Nomination de Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de représentant permanent de la SAS ID VALEURS dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société ID GROUP - nomination de Madame Geneviève AERTS en qualité de membre du comité exécutif – Décisions du 31/08/2023***

Par décisions du 31/08/2023, Monsieur Alexis DE SEZE a été nommé en qualité de représentant permanent de la SAS ID VALEURS dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société ID GROUP et du comité exécutif ID GROUP, en remplacement de Monsieur Grégoire DUFOREST ; Madame Geneviève AERTS a par ailleurs été nommée en qualité de membre du comité exécutif ID GROUP.

***Acquisition par la société ID GROUP de 1 162 actions de préférence dites "ADP 1" détenues par le FCPE VAL'ID – Décision du 28/06/2023***

A effet du 28/06/2023, la société ID GROUP a acquis 1 162 actions de préférence dites "ADP 1", et ce en vue d'assurer la liquidité des titres détenus par le FCPE VAL'ID dans le cadre du programme de rachat adopté en application de l'article L. 3332-17 du Code du travail.

***Annulation des 1 162 actions de préférence dites "ADP 1" auto-détenues par la société ID GROUP – Décision du 20/10/2023***

Par suite, le capital social de la société ID GROUP a été réduit à effet du 20/10/2023 d'un montant de 1 162 € pour être porté de 399 742 € à 398 580 €, par l'annulation des 1 162 actions auto-détenues de 1 € de valeur nominale chacune.

***Attribution définitive de 768 actions de préférence dites "ADP 1" – Décision du 15/12/2023***

A effet du 18/12/2023, la société ID GROUP a définitivement attribué 768 actions de préférence dites "ADP 1" en exécution du Plan d'Attribution Gratuite d'Actions mis en œuvre le 17/12/2021. Par suite, le capital social de la société ID GROUP a été augmenté de 768 euros pour être porté de 398 580 € à 399 348 €, par l'attribution définitive de 768 actions dites ADP1 de 1 € chacune.

***Acquisition par la société ID GROUP de 963 actions de préférence dites "ADP 1" détenues par des salariés dirigeants du Groupe – Décision du 19/12/2023***

A effet du 19/12/2023, la société ID GROUP a acquis 963 actions de préférence dites "ADP 1" anciennement détenues par des salariés dirigeants du Groupe, conformément à l'article L 225-209-2 du code de commerce.

**Depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir**

---

Face à l'exigence du contexte économique mondial décrit ci-avant, la société ID GROUP accompagne chacune des Business Units dans la mise en oeuvre des axes stratégiques cibles définis par la société holding animatrice ID VALEURS :

- Partir du client pour définir les territoires de légitimité et la cible par enseigne : univers, catégories, prix, service magasin et en magasin ;
- Solidifier la marque socle OKAIDI, sa raison d'être et son univers, afin de retrouver son niveau de rentabilité historique ;
- Amener JACADI à son potentiel de marque, de chiffre d'affaires et de rentabilité ;
- Simplifier et optimiser les services mutualisés au sein du Groupe, dont l'activité logistique.

Nous vous rappelons par ailleurs la liste des principaux événements intervenus depuis la clôture de l'exercice :

#### ***Evolution de la gouvernance du Groupe - Adoption d'une présidence unique – Décision du 30/04/2024***

Dans le prolongement des évolutions de gouvernance intervenues en 2023, la société ID GROUP a souhaité simplifier le mode d'administration et de gestion en adoptant une présidence unique, confiée à la SAS ID VALEURS, elle-même représentée par Monsieur Jean DUFOREST. Ce changement de gouvernance, qui est intervenu à effet du 1/05/2024, s'est accompagné de la cessation des fonctions du comité exécutif ID GROUP.

#### **Prise de participations et de contrôle**

Au cours de l'exercice écoulé, la société ID GROUP a participé à la recapitalisation de (i) la société ATELIER AGILE, par la souscription de 100 actions nouvelles pour un montant de 50 000 € et de (ii) la société de droit belge MUSEELABS, par la souscription de 177 573 Actions D2 nouvelles, pour un montant de 22 249,90 €.

#### **Cession de participations**

Au cours de l'exercice écoulé, la société ID GROUP n'a cédé aucune participation.

### **ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ ID GROUP EN FRANCE**

#### **ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ OKAIDI ET DE SES FILIALES**

Les principaux chiffres du bilan de la société OKAIDI arrêtés au 31 décembre 2023 sont les suivants :

	<b>31 décembre 2023</b>	<b>31 décembre 2022</b>
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	470 961 578 €	472 529 429 €
* le total des produits d'exploitation s'élève à	495 514 872 €	498 602 441 €
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	529 940 352 €	517 663 574 €
D'où un résultat d'exploitation de :	(34 425 480) €	(19 061 132) €
En ce compris :		
. les achats de marchandises :	217 954 082 €	285 502 841 €
. les achats de matières premières :	4 316 770 €	5 743 291 €
. les autres achats et charges externes :	144 334 567 €	143 894 550 €

. les salaires et traitements :	66 639 784 €	65 228 181 €
. les charges sociales	20 914 683 €	21 733 267 €
Compte tenu d'un résultat financier de	(9 993 347) €	(2 502 249) €
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	(44 418 827) €	(21 563 381) €
Compte tenu des éléments ci-dessus,		
* du résultat exceptionnel de	(12 511 079) €	(4 956 821) €
* de l'impôt sur les bénéfices de	(3 376 532) €	(1 629 073) €
* l'exercice se solde par un résultat de	(53 553 374) €	(24 891 129) €
Le total du bilan est de	305 518 509 €	379 543 446 €

### Au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice 2023, la société OKAIDI a poursuivi le déploiement de sa mission "WE ACT FOR KIDS" afin de :

- Renforcer la singularité de ses Marques,
- Faire du commerce autrement,
- Conquérir de nouveaux territoires,
- Développer des communautés de parents, de marques, etc., sensibles à notre engagement RHESSEME, Responsabilité Humaine Économique, Sociale, Sociétale et Environnementale de des Marques au service de l'Enfant.

Afin de répondre aux enjeux économiques de l'exercice 2023 et aux défis du Groupe, la société OKAIDI s'est concentrée, plus particulièrement, autour de 3 axes business prioritaires :

- la réussite de OKAIDI, marque socle du Groupe ;
- l'accélération de la contribution de l'écosystème IDKIDS au lancement de nouvelles catégories d'offres et au développement du capital Clients ;
- le redimensionnement de la marque OXYBUL EVEIL&JEUX.

Néanmoins, dans un contexte mondial en forte mutation concernant les modes de consommation, la société OKAIDI s'est fragilisée par des contre-performances, non seulement liées aux crises successives : sanitaires, logistiques, énergétiques et inflationnistes, ou au conflit russo-ukrainien, mais également aux aléas climatiques particulièrement ressentis au printemps et à la rentrée des classes 2023.

Dans ce contexte de marché particulièrement défavorable, la Marque OKAIDI a su résister, tandis que les enseignes OXYBUL et IDKIDS, de part leurs contre-performances, ont significativement aggravé le résultat de la société OKAIDI.

Nous vous rappelons la liste des principaux événements intervenus au cours de l'exercice écoulé :

#### ***Transmission Universelle de Patrimoine de la société FLEXINEO***

Avec une date d'effet au 31/01/2023, la société OKAIDI a absorbé, par voie de dissolution-confusion de patrimoine, la société FLEXINEO, qui avait pour activité l'exploitation et la gestion du site internet www.cmabulle.fr de mise en relation de parents pour partager les trajets des activités scolaires et extrascolaires des enfants.

#### ***Souscription des obligations avec constitution d'un gage sur stocks - 16/03/2023***

En date du 16/03/2023, la société OKAIDI a consenti un gage avec dépossession régi par les articles 2333 et suivants du code civil au bénéfice du FCT GAGEO 1 portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant entreposés sur le site géré par LOGLEERS, simultanément à la souscription des obligations émises en 2022.

#### ***Lancement de la marketplace IDKIDS.FR***

En date du 4/04/2023, la plateforme e-commerce commune idkids.fr, qui regroupe l'ensemble des collections proposées par les marques du Groupe, a lancé une marketplace en invitant sur idkids.fr des marques et vendeur partenaires des segments chaussures, mobilier, accessoires, puériculture..., sélectionnés en lien avec l'engagement du Groupe "WE ACT FOR KIDS".

#### ***Nomination de Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente et en qualité de directeur général de la société OKAIDI – Décisions du 31/08/2023***

Dans le cadre des évolutions de la gouvernance du Groupe, Monsieur Alexis DE SEZE a été nommé, par décisions du 31/08/2023, en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente et en qualité de directeur général de la société OKAIDI, en remplacement de Monsieur Grégoire DUFOREST.

#### ***Démission de Monsieur Emmanuel BENABOU de ses fonctions de directeur général de la société OKAIDI – Décision du 6/11/2023***

Par décision du 6/11/2023, Monsieur Emmanuel BENABOU a démissionné de ses fonctions de directeur général de la société OKAIDI.

#### ***Extension de l'assiette du gage sur stocks - 22/12/2023***

En date du 22/12/2023, la société OKAIDI a étendu l'assiette du gage avec dépossession, consenti le 16/03/2023 au bénéfice du FCT GAGEO, à l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur le site de Leers géré par ID LOG.

#### ***Parc magasins au 31 décembre 2023***

- Sur l'enseigne Okaidi (marques Okaidi et Obaïbi) : à fin 2023, notre parc s'établit à 355 magasins en France (299 en propre / 51 en franchise et 5 Outlet), Okaidi détient également 7 sites web en propre.
- Sur l'enseigne Oxybul : à fin 2023, notre parc s'établit à 26 magasins, tous détenus en propre, Oxybul n'a plus de site en propre, la marque a basculé sur le site IDkids.
- Sur l'enseigne Id Kids : à fin 2023, notre parc s'établit à 28 magasins (23 en propre, et 5 en franchise), ainsi qu'un site web IDKIDS.fr.

#### ***Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir***

---

Confronté à des marchés en pleine mutation, la direction de la société OKAIDI a présenté un projet de changement stratégique, radical et de simplification, pour redresser la rentabilité de la Marque Okaidi. Les actions identifiées pour réussir la transformation, dans une dynamique de marché difficile, portent principalement sur :

- La simplification de l'offre proposée par Oxybul, transformée en Marque Produits ;
- La disparition progressive des enseignes IDKids et Oxybul Eveil & Jeux, et la restructuration du réseau de magasins Okaidi les moins performants ;
- Le regroupement des univers du textile, des jeux et de la puériculture sous une même enseigne : les magasins "Okaidi+" ;
- L'adaptation de l'activité logistique du Groupe, impactée par la réduction de l'activité jouet ;
- Le redimensionnement de l'activité des services supports ;

La mise en place de cette nouvelle organisation fait l'objet d'un dialogue social et d'un plan de sauvegarde de l'Emploi (PSE) destiné à accompagner les collaborateurs. Ce plan devrait conduire à la suppression de

253 postes dans l'ensemble du réseau de magasins, et de 58 postes aux sièges de Roubaix et de Paris. Un programme de mobilité devrait permettre de proposer une cinquantaine de postes en interne.

Nous vous rappelons par ailleurs la liste des événements intervenus depuis la clôture de l'exercice :

***Extension de l'assiette du gage sur stocks - 6/05/2024***

En date du 6/05/2024, la société OKAIDI a étendu l'assiette du gage avec dépossession, consenti le 16/03/2023 au bénéfice du FCT GAGEO, à l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur le site de Dagneux géré par IDKIDS LOGISTICS 3.

***Dissolution-confusion du patrimoine de la société ELBBUB – Décision du 31/05/2024***

La société ELBBUB ayant cessé d'exercer, depuis 2021, son activité d'édition du magazine BUBBLE Mag, les contenus à destination des parents et futurs parents sont désormais diffusés sur la plateforme IDKIDS.FR et sur les réseaux sociaux pour l'ensemble des marques du Groupe. En conséquence, avec une date d'effet au 15/07/2024, les activités et les contrats d'édition et de création de contenus seront rassemblés par le biais d'une dissolution-confusion de patrimoine de la société ELBBUB, dont les titres ont préalablement cédés par ID GROUP SAS à la société OKAIDI.

***Nomination de Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/04/2024***

Dans le prolongement des évolutions de gouvernance intervenues en 2023, Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET ont été nommés, à effet du 1/05/2024, en qualité de représentants permanents de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société OKAIDI, en remplacement de Monsieur Alexis DE SEZE.

***Nomination de Monsieur Eric VENEL en qualité de directeur général – Décision du 2/05/2024***

A effet du 1/05/2024, Monsieur Eric VENEL a été nommé en qualité de directeur général de la société OKAIDI, en remplacement de Monsieur Alexis DE SEZE.

***Gage sur stocks de 2nd rang - 7/05/2024***

Afin de se donner des moyens financiers supplémentaires, la société OKAIDI a consenti le 7/05/2024 un gage de 2nd rang au bénéfice de l'Etat, portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur les sites de Leers exploités par LOGLEERS et IDLOG, et sur le site de Dagneux géré par IDKIDS LOGISTICS 3.

**Filiales et Participations**

La société OKAIDI détenait directement, à la clôture de l'exercice, une participation dans le capital des sociétés filiales suivantes :

Dénomination de la Filiale	Pays	Capital détenu	Devise	Chiffre d'affaires (en milliers)	Résultat net (en milliers)
ID SCHOOL	France	100,00%	EUR	106	-7
PLAY ID	France	100,00%	EUR	0	0
ECO TLC	France	3,12%	EUR	NC	NC
ECOMAISON	France	1 ADP JJ D	EUR	NC	NC

OKAIDI SPAIN	Espagne	100,00%	EUR	22 731	89
OKAIDI BELGIUM	Belgique	99,97%	EUR	32 163	645
ID KIDS ITALY	Italie	99,99%	EUR	67 247	434
OKAIDI PORTUGAL	Portugal	100%	EUR	899	-193
OKAIDI GERMANY	Allemagne	100,00%	EUR	8 812	-1 038
OKAIDI POLAND	Pologne	100,00%	EUR	8 843	-1175
OKAIDI LUXE	Luxembourg	100,00%	EUR	8 175	472
OKAIDI SWISS	Suisse	100,00%	EUR	14 050	111
OKAIDI (SHANGHAI) COMMERCIAL AND TRADING CO	Chine	100,00%	EUR	2482	-959
ID KIDS HONG KONG	Hong-Kong	100,00%	EUR	NC	NC
ID JAPAN	Japon	100,00%	EUR	289 180	-38 905
ID GROUP TEXEUROP (sans but lucratif) Clôture au 30/06/23	Bangladesh	51%	TAKA	2 515 (2)	34 (2)
JACADI OOO	Russie	1%	RUB	48 165 (1)	13 223 (1)

(1) En RUB (2) En TAKA

#### **Prises de participations et de contrôle**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société OKAIDI n'a acquis aucune participation.

#### **Cession de participations**

Au cours de l'exercice écoulé, la société OKAIDI n'a cédé aucune participation.

### **ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ CATIMINI**

Les principaux chiffres du bilan de la société CATIMINI arrêtés au 31 décembre 2023 sont les suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	13 366 636 €	17 723 564 €
* le total des produits d'exploitation s'élève à	13 729 784 €	18 213 450 €
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	21 682 628 €	27 252 964 €
D'où un résultat d'exploitation de :	( 7 952 843 ) €	(9 039 514) €
En ce compris :		
. les achats de marchandises :	3 706 260 €	9 956 451 €
. les achats de matières premières :	20 571 €	149 125 €
. les autres achats et charges externes :	9 037 771 €	11 040 577 €

. les salaires et traitements :	3 439 619 €	4 494 975 €
. les charges sociales	870 381 €	1 246 099 €
Compte tenu d'un résultat financier de	( 451 270 ) €	( 37 092 ) €
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	( 8 404 113 ) €	( 9 076 606 ) €
Compte tenu des éléments ci-dessus,		
* du résultat exceptionnel de	( 1 667 214 ) €	( 935 196 ) €
* de l'impôt sur les bénéfices de	0 €	( 9 055 ) €
* de la participation	0 €	0 €
* l'exercice se solde par un résultat de	( 10 071 328 ) €	( 10 002 747 ) €
Le total du bilan est de	4 741 544 €	9 579 661 €

### Au cours de l'exercice écoulé

La société CATIMINI est spécialisée dans la conception et la distribution de vêtements adaptés aux besoins de l'enfant, de la naissance à 12 ans, tant en France qu'à l'international via des partenariats, en favorisant et en encourageant le respect et l'émerveillement créatif et récréatif de chaque enfant.

L'activité de la marque CATIMINI a nécessité de la part du Groupe un soutien financier important compte tenu, d'une part, du temps nécessaire à la refonte de son Business Model, de la dégradation de son attractivité, mais aussi des conséquences des crises économiques successives provoquées par la situation inflationniste et le conflit russo-ukrainien qui ont touché de plein fouet le secteur de l'habillement.

Cependant, le redressement de la marque CATIMINI nécessite sur le long terme des moyens dont le Groupe ne dispose pas : face à l'exigence du contexte économique mondial, marqué par la hausse des coûts des matières, de l'énergie, l'inflation, les nouvelles habitudes de consommation..., le Groupe doit concentrer ses investissements sur des développements et projets de plus court terme.

La direction de la société CATIMINI a donc présenté, le 18/07/2023, un projet de fermeture de son réseau de magasins devant permettre à la fois de diminuer les pertes qu'accuse l'entreprise et de redéployer dans le futur la marque CATIMINI.

Ce projet, qui a fait l'objet d'un dialogue social, conduit à la fermeture du réseau de succursales CATIMINI en France principalement, ainsi qu'en Belgique et au Luxembourg, et à la mise en oeuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) destiné à accompagner les collaborateurs.

L'ensemble des magasins de la société CATIMINI SAS sont donc fermés au 31/12/2023, à l'exception de 3 fermetures décalées en 2024 afin d'écouler le stock des anciennes collections.

Par ailleurs, nous vous rappelons la liste des autres événements concernant l'exercice écoulé :

#### ***Renouvellement du mandat de Monsieur Grégoire DUFOREST en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 5/06/2023***

Par décision du 5/06/2023, le mandat de représentant permanent de la société ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente a été renouvelé pour une nouvelle durée de trois exercices.

**Renouvellement du mandat de Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de directeur général –  
Décision du 12/06/2023**

Par décision du 12/06/2023, le mandat de directeur général exercé par Monsieur Alexis DE SEZE a été renouvelé pour une nouvelle durée de trois exercices.

**Nomination de Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de représentant permanent de la SAS ID  
GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 31/08/2023**

Dans le cadre des évolutions de la gouvernance du Groupe, Monsieur Alexis DE SEZE a été nommé, par décision du 31/08/2023, en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente, en remplacement de Monsieur Grégoire DUFOREST.

**Perte de capitaux propres - Absence de dissolution de la société – Décision du 2/10/2023**

Après avoir constaté que les capitaux propres étaient devenus, à la clôture de l'exercice 2022, inférieurs à la moitié du capital social, l'associé unique a décidé de ne pas procéder à la dissolution de la société.

**Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir**

Dans le contexte décrit en préambule, la direction de notre Groupe a décidé de cesser totalement l'exploitation de la marque CATIMINI par la société CATIMINI SAS.

**Filiales et Participations**

**Etat des participations au 31 décembre 2023**

A la clôture de l'exercice, la société CATIMINI ne détenait aucune participation

**Prise de participations et de contrôle**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société CATIMINI n'a acquis aucune participation.

**Cession de participations**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société CATIMINI n'a cédé aucune participation.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ABSORBA**

Les principaux chiffres du bilan de la société ABSORBA arrêtés au 31 décembre 2023 sont les suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	3 279 340 €	5 278 853 €
* le total des produits d'exploitation s'élève à	3 529 220 €	5 392 017 €
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	2 936 696 €	7 641 032 €
D'où un résultat d'exploitation de :	592 524 €	(2 249 014) €
En ce compris :		
. les achats de marchandises :	1 063 117 €	2 510 016 €
. les achats de matières premières :	0 €	1 329 €
. les autres achats et charges externes :	1 617 731 €	2 587 094 €

. les salaires et traitements :	184 936 €	865 828 €
. les charges sociales	31 234 €	292 141 €
Compte tenu d'un résultat financier de	( 321 844 ) €	(71 324) €
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	270 680 €	(2 320 339) €
Compte tenu des éléments ci-dessus,		
* du résultat exceptionnel de	8 347 €	(296 794) €
* de l'impôt sur les bénéfices de	511 076 €	0 €
* de la participation	0 €	0 €
* l'exercice se solde par un résultat de	( 232 049 ) €	(2 617 133) €
Le total du bilan est de	4 144 197 €	3 823 906 €

### **Au cours de l'exercice écoulé**

La société ABSORBA est spécialisée dans la conception et la distribution sous format "wholesale" d'articles de puériculture et de vêtements adaptés aux besoins des tout-petits, tant en France qu'à l'international.

Nous vous rappelons les principaux événements intervenus au cours de l'exercice écoulé:

#### ***Renouvellement du mandat de Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de directeur général – Décision du 12/06/2023***

Par décision du 12/06/2023, le mandat de directeur général exercé par Monsieur Alexis DE SEZE a été renouvelé pour une nouvelle durée de trois exercices.

#### ***Non renouvellement du mandat du co-commissaire aux comptes – Décision du 12/06/2023***

Par décision du 12/06/2023, le mandat de co-commissaire aux comptes de la SARL AUDIT & COMMISSARIAT AINE & DELDIQUE Associés n'a pas été renouvelé à son échéance, la société ERNST & YOUNG devenant commissaire aux comptes unique.

#### ***Nomination de Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 31/08/2023***

Dans le cadre des évolutions de la gouvernance du Groupe, Monsieur Alexis DE SEZE a été nommé, par décision du 31/08/2023, en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente, en remplacement de Monsieur Grégoire DUFOREST.

#### ***Perte de capitaux propres - Absence de dissolution de la société – Décision du 2/10/2023***

Après avoir constaté que les capitaux propres étaient devenus, à la clôture de l'exercice 2022, inférieurs à la moitié du capital social, l'associé unique a décidé de ne pas procéder à la dissolution de la société.

### **Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir**

La société ABSORBA poursuit son activité avec pour objectif pour les années à venir de développer son potentiel de chiffre d'affaires sur le marché "wholesale", via notamment l'Écosystème IDKIDS, en France et à l'international, et la conquête de nouveaux marchés externes.

### **Filiales et Participations**

#### **Etat des participations au 31 décembre 2023**

A la clôture de l'exercice, la société ABSORBA ne détenait aucune participation

### Prise de participations et de contrôle

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société ABSORBA n'a acquis aucune participation.

### Cession de participations

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société ABSORBA n'a cédé aucune participation.

## ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ID LOG ET DE SES FILIALES

Les principaux chiffres du bilan de la société ID LOG, arrêtés au 31 décembre 2023 sont les suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	14 786 956 €	14 406 216 €
* le total des produits d'exploitation s'élève à	14 888 159 €	14 574 835 €
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	15 181 279 €	14 696 771 €
D'où un résultat d'exploitation de :	(293 119) €	(121 935) €
En ce compris :		
. les achats de marchandises :	0 €	0 €
. les achats de matières premières :	1 330 835 €	1 543 331 €
. variation de stock (matières premières et approvisionnements)	(35 941) €	(29 139) €
. les autres achats et charges externes :	8 983 367 €	8 604 426 €
. impôts, taxes et versements assimilés	280 556 €	297 469 €
. les salaires et traitements :	3 321 226 €	3 028 529 €
. les charges sociales	997 893 €	998 888 €
Compte tenu d'un résultat financier de	(978 564) €	2 434 €
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	(1 271 684) €	(119 501) €
Compte tenu des éléments ci-dessus,		
* du résultat exceptionnel de	(9 646) €	96 305 €
* de l'impôt sur les bénéfices de	0 €	(10 500) €
* de la participation	0 €	0 €
* l'exercice se solde par un résultat de	(1 281 331) €	(12 695) €
Le total du bilan est de	5 953 293 €	5 692 729 €

### Au cours de l'exercice écoulé

La société ID LOG exerce son activité de prestations de traitement logistique, de transport, de stockage de marchandises au bénéfice des Marques du Groupe.

Dans une dynamique de marché difficile, la chute de chiffre d'affaires de la société ID LOG est principalement liée à la baisse des volumes d'activité de la Marque Okaidi.

Nous vous rappelons les principaux événements intervenus au cours de l'exercice écoulé:

***Absorption de la société AUDIT ET COMMISSARIAT AINE & DELDIQUE Associés, commissaire aux comptes de la société, par la société BAKER TILLY STREGO - Décision du 12/06/2023***

Par décision du 12/06/2023, il a été constaté la poursuite du mandat du commissaire aux comptes de la société ID LOG sous le nom de BAKER TILLY STREGO suite à la fusion-absorption de la société AUDIT ET COMMISSARIAT AINE & DELDIQUE Associés.

***Extension de l'assiette du gage sur stocks de marchandises entreposées à Leers - 22/12/2023***

En date du 22/12/2023, la société OKAIDI a étendu l'assiette du gage avec dépossession, consenti le 16/03/2023 au bénéfice du FCT GAGEO, à l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur le site de Leers géré par la société ID LOG.

**Événements survenus depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir**

La société ID LOG poursuit son activité en matière de logistique, transport et stockage afin d'améliorer les services rendus à ses clients.

***Gage sur stocks de 2nd rang - 7/05/2024***

Afin de se donner des moyens financiers supplémentaires, la société OKAIDI a consenti le 7/05/2024 un gage de 2nd rang au bénéfice de l'Etat, portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés le site de Leers géré par ID LOG.

**Filiales et Participations**

A la clôture de l'exercice, la société ID LOG détenait directement une participation dans le capital des sociétés filiales suivantes :

Dénomination de la Filiale	Pays	% de détention	Chiffre d'affaires en K€	Résultat en K€
ID KIDS LOGISTICS 2	France	100%	12 472 €	-1 087 €
ID KIDS LOGISTICS 3	France	100 %	4 875 €	109 €

La chute de chiffre d'affaires de la société ID KIDS LOGISTICS 2 est principalement liée à la baisse des volumes d'activité des Marques Catimini et Oxybul Eveil&Jeux, tandis que l'activité liée à la Marque Jacadi a progressé par rapport à N-1. Les capitaux propres de la société ID KIDS LOGISTICS 2 étant négatifs, les titres ont été dépréciés à 100 %.

Le chiffre d'affaires d'ID KIDS LOGISTICS 3 est en progression, principalement du fait de la bonne tenue de l'Italie et de l'Espagne.

***Extension de l'assiette du gage sur stocks de marchandises entreposées à Dagneux - 6/05/2024***

En date du 6/05/2024, la société OKAIDI a étendu l'assiette du gage avec dépossession, consenti le 16/03/2023 au bénéfice du FCT GAGEO, à l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur le site de Dagneux géré par la société IDKIDS LOGISTICS 3.

***Gage sur stocks de 2nd rang - 7/05/2024***

Afin de se donner des moyens financiers supplémentaires, la société OKAIDI a consenti le 7/05/2024 un gage de 2nd rang au bénéfice de l'Etat, portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés le site de Dagneux géré par IDKIDS LOGISTICS 3.

#### ***Projet de partenariat industriel***

Afin d'accompagner la transformation de l'activité logistique de l'entrepôt de Dourges, aujourd'hui surdimensionnée compte tenu des volumes d'activité en baisse, notre groupe a pour projet de développer un partenariat, qui prendra la forme d'une co-entreprise au sein de la société IDKIDS LOGISTICS 2 entre la société ID GROUP et un partenaire industriel.

#### **Prises de participations et de contrôle**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société ID LOG n'a acquis aucune participation.

#### **Cession de participations**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société ID LOG n'a cédé aucune participation.

### **ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ JACADI ET DE SES FILIALES**

Les principaux chiffres du bilan de la société JACADI arrêtés au 31 décembre 2023 sont les suivants :

	<b>31 décembre 2023</b>		<b>31 décembre 2022</b>	
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	115 197 013	€	108 158 630	€
* le total des produits d'exploitation s'élève à	119 651 115	€	113 183 915	€
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	124 215 974	€	110 881 657	€
D'où un résultat d'exploitation de :	(4 564 858)	€	2 302 257	€
En ce compris :				
. les achats de marchandises :	53 410 261	€	57 749 672	€
. les achats de matières premières :	2 453 027	€	2 228 663	€
. les autres achats et charges externes :	40 002 578	€	36 248 900	€
. les salaires et traitements :	16 152 220	€	14 093 816	€
. les charges sociales	5 460 187	€	4 881 902	€
Compte tenu d'un résultat financier de	237 500	€	1 449 793	€
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	(4 327 357)	€	3 752 050	€
Compte tenu des éléments ci-dessus,				
* du résultat exceptionnel de	(1 226 327)	€	(121 768)	€
* de l'impôt sur les bénéfices de	35 119	€	54 808	€
* de la participation	0	€	0	€
* l'exercice se solde par un résultat de	(5 588 804)	€	3 575 474	€
Le total du bilan est de	91 842 109	€	87 026 589	€

## **Au cours de l'exercice écoulé**

---

La société JACADI exerce son activité dans le domaine du prêt-à-porter enfants, du mobilier et des accessoires qui se rapportent à l'univers de l'enfant, sous la marque JACADI, Marque contemporaine et élégante de la mode enfantine et de la tradition vestimentaire française.

Afin de répondre aux enjeux économiques de l'exercice 2023 et aux défis du Groupe, la société JACADI s'est concentrée, plus particulièrement, autour de 3 axes business prioritaires :

- l'expérience Client "sans couture", notamment par le biais du lancement order in store dès le mois d'avril 2023;
- le développement à l'international, notamment dans la zone EMEA;
- l'accélération de la franchise.

Nous vous rappelons par ailleurs la liste des principaux événements concernant l'exercice écoulé :

### ***Nomination de Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société JACADI – Décision du 31/08/2023***

Dans le cadre des évolutions de la gouvernance du Groupe, Monsieur Alexis DE SEZE a été nommé, par décision du 31/08/2023, en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société JACADI, en remplacement de Monsieur Grégoire DUFOREST.

### ***Signature d'un partenariat stratégique pour la Marque JACADI - Grande Chine***

En vue du développement de la marque JACADI en Asie, sur le territoire de la Grande Chine, un partenariat stratégique a été mis en œuvre sous la forme d'une Master-Franchise, assortie du rachat du réseau de magasins JACADI en Chine.

### ***Projet d'acquisition de la société BOBINO AG - Franchisé JACADI en Suisse***

La société JACADI a pour projet d'acquies 100% du capital social de la société BOBINO AG qui exploite un réseau de magasins sous contrat de franchise "Jacadi" ; cette opération permettra à JACADI SAS de poursuivre à compter du 15/06/2024 le développement de son activité en Suisse, le partenaire franchisé ayant notifié l'exercice de l'option d'achat qui lui avait été accordée par la société JACADI. e.

### ***Parc magasins au 31 décembre 2023***

A fin 2023, le parc s'établit, en France, à 100 magasins (dont 76 magasins en propre, 20 en franchise et 4 magasins outlets).

## **Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir**

---

Dans un contexte marché textile en décroissance et face à l'exigence du contexte économique mondial, marqué par la hausse des coûts des matières, de l'énergie, l'inflation, les nouvelles habitudes de consommation..., la société JACADI se concentre sur les leviers offensifs et défensifs du développement de son activité afin d'amener JACADI à son potentiel de marque, de chiffre d'affaires et de rentabilité :

- L'affirmation du caractère "Prestige" de la valeur de la Marque ;
- La stratégie de développement pluri-canal et international ;
- La reprise des fondamentaux de l'Offre ;
- L'excellence opérationnelle des services supports.

Nous vous rappelons par ailleurs la liste des événements intervenus depuis la clôture de l'exercice :

### ***Nomination de Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/04/2024***

Dans le prolongement des évolutions de gouvernance intervenues en 2023, Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET ont été nommés, à effet du 1/05/2024, en qualité de représentants permanents de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société JACADI, en remplacement de Monsieur Alexis DE SEZE.

**Renouvellement du mandat de Monsieur Cédric DARDENNE en qualité de directeur général –  
Décision du 2/05/2024**

Par décision du 2/05/2024, le mandat exercé par Monsieur Cédric DARDENNE en qualité de directeur général de la société JACADI a été renouvelé par anticipation.

**Filiales et Participations**

**Etat des participations au 31 décembre 2023**

A la clôture de l'exercice, la société JACADI détenait directement une participation dans le capital des sociétés filiales suivantes :

Sociétés filiales	Pays	Capital détenu	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
Jacari	France	100%	0	0
Jacadi Spain	Espagne	100%	673	83
Jacadi Belgium	Belgique	99,96%	2 755	234
Jacadi USA	USA	100%	14 198 (1)	439 (1)
Jacadi Italy	Italie	99,54%	13 436	176
Jacadi Kindermoden	Autriche	100%	2 439	68
Jacadi Luxembourg	Luxembourg	100%	2 574	-92
Jacadi Germany	Allemagne	100%	0	-16
Jacadi Portugal	Portugal	100%	1 935	208
Jacadi Suisse	Suisse	100%	NC	-409 (2)
Jacadi OOO	Russie	99%	48 166 (3)	13 223 (3)
Jacadi UK	UK	100%	1 603 (4)	-274 (4)

(1) En USD      (2) En CHF      (3) En RUB      (4) en GBP

**Prise de participations et de contrôle**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société JACADI n'a acquis aucune participation.

**Cession de participations**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société JACADI n'a cédé aucune participation.

## ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ RIGOLO COMME LA VIE

Les principaux chiffres du bilan de la société RIGOLO COMME LA VIE arrêtés au 31 décembre 2023 sont les suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	14 217 060 €	11 920 126 €
* le total des produits d'exploitation s'élève à	22 737 859 €	18 972 589 €
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	22 137 242 €	18 262 223 €
D'où un résultat d'exploitation de :	600 617 €	710 366 €
<u>En ce compris :</u>		
. les achats de marchandises :	0 €	0 €
. les achats de matières premières :	0 €	0 €
. les autres achats et charges externes :	6 759 099 €	5 922 107 €
. les salaires et traitements :	10 655 725 €	8 709 236 €
. les charges sociales	2 555 150 €	2 133 077 €
Compte tenu d'un résultat financier de	(240 594) €	332 €
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	360 022 €	710 698 €
Compte tenu des éléments ci-dessus,		
* du résultat exceptionnel de	152 968 €	82 262 €
* de l'impôt sur les bénéfices de	(24 068) €	(131 439) €
* de la participation	0 €	0 €
* l'exercice se solde par un résultat de	537 059 €	924 400 €
 Le total du bilan est de	 11 038 728 €	 9 414 189 €

### Au cours de l'exercice écoulé

La société RIGOLO COMME LA VIE a pour activité la création et l'exploitation de structures permettant l'accueil collectif ou individuel des jeunes enfants, dont les crèches pour enfants, micro-crèches et activités connexes, en ce compris les structures d'accueil collectif de jeunes enfants atteints d'un ou plusieurs handicaps.

Nous vous rappelons par ailleurs la liste des principaux événements concernant l'exercice écoulé :

***Transmission Universelle de Patrimoine des sociétés MA CABANE et MA CACHETTE - 31/01/2023***

Avec une date d'effet au 31/01/2023, la société RIGOLO COMME LA VIE a absorbé, par dissolution-confusion de patrimoines, les sociétés MA CABANE et MA CACHETTE, qui exploitaient des micro-crèches.

***Partenariat RIGOLO COMME LA VIE en Asie - 19/06/2023***

Le 19/06/2023, la société RIGOLO COMME LA VIE a lancé à Hong-Kong un nouveau partenariat par le biais de l'ouverture, sous licence RIGOLO COMME LA VIE, d'un "playground" offrant une éducation holistique trilingue aux enfants de 0 à 6 ans.

***Absorption de la société AUDIT ET COMMISSARIAT AINE & DELDIQUE Associés, commissaire aux comptes de la société, par la société BAKER TILLY STREGO - Décision du 12/06/2023***

Par décision du 12/06/2023, il a été constaté la poursuite du mandat du commissaire aux comptes de la société RIGOLO COMME LA VIE sous le nom de BAKER TILLY STREGO suite à la fusion-absorption de la société AUDIT ET COMMISSARIAT AINE & DELDIQUE Associés.

***Nomination de Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société RIGOLO COMME LA VIE - Décision du 31/08/2023***

Dans le cadre des évolutions de la gouvernance du Groupe, Monsieur Alexis DE SEZE a été nommé, par décision du 31/08/2023, en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société RIGOLO COMME LA VIE, en remplacement de Monsieur Grégoire DUFORST.

***Parc de structures d'accueil au 31 décembre 2023***

A fin 2023, le parc de la société RIGOLO COMME LA VIE, et de ses filiales, s'établit, en France, à 51 structures ( 40 crèches et 11 micro-crèches).

***Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir***

---

La société RIGOLO COMME LA VIE poursuit son activité au service de la petite enfance par la création et l'exploitation de structures permettant l'accueil collectif ou individuel des enfants, tout en accélérant son développement par la recherche de partenaires, en France et à l'international, et via la croissance organique, en se concentrant sur :

- Le déploiement de son activité à juste rythme dans le Nord et l'Ouest de la France ;
- L'amélioration des taux d'occupation, de facturation et de commercialisation ;
- La mise en œuvre de partenariats capitalistiques.

Nous vous rappelons la liste des principaux événements intervenus depuis la clôture de l'exercice :

***Acquisition de la société LA CRÈCHE DANS LA VILLE - 15/01/2024***

A effet du 15/01/2024, la société RIGOLO COMME LA VIE a acquis 100% du capital social et des droits de vote de la société LA CRÈCHE DANS LA VILLE qui exploite, par l'intermédiaire de ses filiales, 4 micro-crèches situées à Dunkerque (1), Lesquin (2) et Péronne-en-Mélantois (1).

***Nomination de la société JO.CONSEIL représentée par Monsieur Jérôme OBRY en qualité de président de la Société - Décision du 29/03/2024***

Par décision du 29/03/2024, la société JO.CONSEIL représentée par Monsieur Jérôme OBRY a été nommée à effet du 1/04/2024 en qualité de de président de la société RIGOLO COMME LA VIE, en remplacement de la société ID GROUP représentée par Monsieur Alexis DE SEZE. Ce dernier a par ailleurs cessé ses fonctions de directeur général, sans qu'il ait été procédé à son remplacement.

***Signature d'un protocole d'investissement avec M80 CAPITAL – 15/ 06/2024***

En date du 15/06/2024, un protocole d'investissement a été signé avec la société M80 CAPITAL. Ce protocole prévoit la cession du contrôle de la société RIGOLO COMME LA VIE à une holding propriétaire de la marque RIGOLO COMME LA VIE, elle-même contrôlée directement par la société M80 Capital à hauteur de 67,50 %. Ce nouveau partenariat capitalistique permet d'assurer le financement du développement et ainsi garantir la continuité d'exploitation de la société RIGOLO COMME LA VIE.

**Filiales et Participations**

**Etat des participations au 31 décembre 2023**

A la clôture de l'exercice, la société RIGOLO COMME LA VIE détenait directement une participation dans le capital des sociétés filiales suivantes :

Dénomination sociale	Pays	Capital détenu	Chiffre d'affaires	Résultat net
MIKRO DEV	France	100%	0 €	3 025 €

**Prise de participations et de contrôle**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société RIGOLO COMME LA VIE n'a acquis aucune participation.

**Cession de participations**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société RIGOLO COMME LA VIE n'a cédé aucune participation.

Nous vous rappelons cependant que la société RIGOLO COMME LA VIE a absorbé, par dissolution-confusion de patrimoines, les sociétés MA CABANE et MA CACHETTE avec une date d'effet au 31/01/2023.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ N'JOY**

Les principaux chiffres du bilan de la société N'JOY arrêtés au 31 décembre 2023 sont les suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	539 659 €	723 878 €
* le total des produits d'exploitation s'élève à	629 470 €	826 120 €
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	1 084 616 €	1 356 207 €
D'où un résultat d'exploitation de :	(455 146) €	( 530 087) €
En ce compris :		
. les achats de marchandises :	0 €	0 €
. les achats de matières premières :	0 €	0 €
. les autres achats et charges externes :	260 452 €	380 089 €
. les salaires et traitements :	432 831 €	525 836 €
. les charges sociales	101 574 €	144 540 €
Compte tenu d'un résultat financier de	(41 432) €	(17 970) €
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	(496 578) €	( 548 057) €
Compte tenu des éléments ci-dessus,		
* du résultat exceptionnel de	(5 823) €	( 1 394) €
* de l'impôt sur les bénéfices de	0 €	(42 865) €
* de la participation	0 €	0 €
* l'exercice se solde par un résultat de	(502 401) €	(506 586) €
Le total du bilan est de	601 773 €	719 517 €

#### **Au cours de l'exercice écoulé**

La société N'JOY a pour activité les prestations de services dans le secteur de l'animation et de l'enfance, via des animations originales, innovantes et porteuses de sens, avec une pédagogie développant les talents des enfants.

Malgré le renouvellement de l'équipe de commercialisation intervenu en 2022, le résultat de l'exercice 2023 n'est cependant pas à l'équilibre.

Nous vous rappelons ci-après la liste des principaux événements concernant l'exercice écoulé :

***Absorption de la société AUDIT ET COMMISSARIAT AINE & DELDIQUE Associés, commissaire aux comptes de la société, par la société BAKER TILLY STREGO - Décision du 12/06/2023***

Par décision du 12/06/2023, il a été constaté la poursuite du mandat du commissaire aux comptes de la société N'JOY sous le nom de BAKER TILLY STREGO suite à la fusion-absorption de la société AUDIT ET COMMISSARIAT AINE & DELDIQUE Associés.

***Nomination de Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société N'JOY - Décision du 31/08/2023***

Dans le cadre des évolutions de la gouvernance du Groupe, Monsieur Alexis DE SEZE a été nommé, par décision du 31/08/2023, en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société N'JOY, en remplacement de Monsieur Grégoire DUFOREST.

***Perte de capitaux propres - Absence de dissolution de la société - Décision du 2/10/2023***

Après avoir constaté que les capitaux propres étaient devenus, à la clôture de l'exercice 2022, inférieurs à la moitié du capital social, l'associé unique a décidé de ne pas procéder à la dissolution de la société.

***Recapitalisation de la société N'JOY - Décision du 28/12/2023***

Dans ce contexte, les fonds propres de la société N'JOY ont été renforcés par une augmentation de capital suivie d'une réduction pour cause de pertes. Par suite, le capital social est de 187 710 euros divisé en 6 257 titres d'une valeur nominale de 30 euros chacune.

**Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir**

N'JOY poursuit le développement de son activité en capitalisant sur de nouveaux marchés, via notamment l'activité B-to-B.

**Filiales et Participations**

**Etat des participations au 31 décembre 2023**

A la clôture de l'exercice, la société N'JOY ne détenait aucune participation.

**Prise de participations et de contrôle**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société N'JOY n'a acquis aucune participation.

**Cession de participations**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société N'JOY n'a cédé aucune participation.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ELBBUB**

Les principaux chiffres du bilan de la société ELBBUB arrêtés au 31 décembre 2023 sont les suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	297 697 €	61 100 €
* le total des produits d'exploitation s'élève à	297 799 €	61 903 €

* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	331 105 €	239 135 €
D'où un résultat d'exploitation de :	(33 306) €	(177 232) €
En ce compris :		
. les achats de marchandises :	0 €	0 €
. les achats de matières premières :	0 €	0 €
. les autres achats et charges externes :	325 883 €	233 952 €
. les salaires et traitements :	0 €	0 €
. les charges sociales	0 €	0 €
Compte tenu d'un résultat financier de	(16 851) €	(3 676) €
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	(50 157) €	(180 909) €
Compte tenu des éléments ci-dessus,		
* du résultat exceptionnel de	0 €	0 €
* de l'impôt sur les bénéfices de	0 €	0 €
* de la participation	0 €	0 €
* l'exercice se solde par un résultat de	(50 157) €	(180 909) €
Le total du bilan est de	87 578 €	137 220 €

#### **Au cours de l'exercice écoulé et depuis la clôture de l'exercice 2023**

##### ***Perte de capitaux propres - Absence de dissolution de la société – Décision du 2/10/2023***

Après avoir constaté que les capitaux propres étaient devenus, à la clôture de l'exercice 2022, inférieurs à la moitié du capital social, l'associé unique a décidé de ne pas procéder à la dissolution de la société.

##### ***Nomination de Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de gérant de la société ELBBUB – Décision du 6/11/2023***

Monsieur Alexis DE SEZE a été nommé, par décision du 6/11/2023, en qualité de gérant de la société ELBBUB, en remplacement de Monsieur Emmanuel BENABOU, démissionnaire.

##### ***Transmission Universelle de Patrimoine de la société ELBBUB - Décision du 31/05/2024***

La société ELBBUB ayant cessé d'exercer, depuis 2021, son activité d'édition du magazine BUBBLE Mag, les contenus à destination des parents et futurs parents sont désormais diffusés sur la plateforme IDKIDS.FR et sur les réseaux sociaux pour l'ensemble des marques du Groupe. En conséquence, avec une date d'effet au 15/07/2024, les activités et les contrats d'édition et de création de contenus seront rassemblés par le biais d'une dissolution-confusion de patrimoine de la société ELBBUB, dont les titres ont préalablement cédés à la société OKAIDI.

Aucun autre événement significatif n'est à signaler à votre attention.

#### **Filiales et Participations**

##### **Etat des participations au 31 décembre 2023**

A la clôture de l'exercice, la société ELBBUB ne détenait aucune participation.

##### **Prise de participations et de contrôle**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société ELBBUB n'a acquis aucune participation.

### **Cession de participations**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société ELBBUB n'a cédé aucune participation.

## **ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ JOYVOX**

Les principaux chiffres du bilan de la société JOYVOX arrêtés au 31 décembre 2023 sont les suivants :

	<b>31 décembre 2023</b>	<b>31 décembre 2022</b>
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	87 302 €	144 503 €
* le total des produits d'exploitation s'élève à	313 368 €	226 141 €
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	501 715 €	584 287 €
D'où un résultat d'exploitation de :	(188 347) €	( 358 146) €
En ce compris :		
. les achats de marchandises :	0 €	0 €
. les achats de matières premières :	0 €	0 €
. les autres achats et charges externes :	109 395 €	193 464 €
. les salaires et traitements :	81 643 €	47 173 €
. les charges sociales	30 467 €	21 093 €
Compte tenu d'un résultat financier de	(18 319) €	( 9 887) €
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	(206 666) €	( 368 033) €
Compte tenu des éléments ci-dessus,		
* du résultat exceptionnel de	3 493 €	( 3 529) €
* de l'impôt sur les bénéfices de	0 €	( 6 111) €
* de la participation	0 €	0 €
* l'exercice se solde par un résultat de	(203 173) €	( 365 451) €
Le total du bilan est de	220 976 €	268 024 €

### **Au cours de l'exercice écoulé et depuis la clôture de l'exercice 2023**

La société JOYVOX exerce une activité de production d'enregistrements sonores, d'édition de partitions musicales, de livres musicaux, et d'exploitation d'œuvres musicales sur tous types de supports et d'enregistrements sonores, et la promotion d'artistes et d'œuvres musicales et audiovisuelles à destination des enfants.

Nous vous rappelons par ailleurs la liste des principaux événements concernant l'exercice écoulé :

***Absorption de la société AUDIT ET COMMISSARIAT AINE & DELDIQUE Associés, commissaire aux comptes de la société, par la société BAKER TILLY STREGO - Décision du 12/06/2023***

Par décision du 12/06/2023, il a été constaté la poursuite du mandat du commissaire aux comptes de la société JOYVOX sous le nom de BAKER TILLY STREGO suite à la fusion-absorption de la société AUDIT ET COMMISSARIAT AINE & DELDIQUE Associés.

***Nomination de Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société JOYVOX - Décision du 31/08/2023***

Dans le cadre des évolutions de la gouvernance du Groupe, Monsieur Alexis DE SEZE a été nommé, par décision du 31/08/2023, en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société JOYVOX, en remplacement de Monsieur Grégoire DUFORST.

***Perte de capitaux propres - Absence de dissolution de la société - Décision du 2/10/2023***

Après avoir constaté que les capitaux propres étaient devenus, à la clôture de l'exercice 2022, inférieurs à la moitié du capital social, l'associé unique a décidé de ne pas procéder à la dissolution de la société.

***Cession de la société JOYVOX - 31/01/2024***

La société JOYVOX ayant ralenti de façon significative son activité de production et d'édition de contenus musicaux, il a été décidé de procéder à la cession de cette filiale, dont les titres avaient été provisionnés dans les comptes d'ID GROUP. Dans cette perspective, la marque et les noms de domaine exploités par la société JOYVOX ont été cédés à cette dernière par la SAS ID GROUP SAS qui a procédé à la recapitalisation préalable de sa filiale le 17/01/2024.

Aucun autre événement significatif n'est à signaler à votre attention.

**Filiales et Participations**

**Etat des participations au 31 décembre 2023**

A la clôture de l'exercice, la société JOYVOX ne détenait aucune participation.

**Prise de participations et de contrôle**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société JOYVOX n'a acquis aucune participation.

**Cession de participations**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société JOYVOX n'a cédé aucune participation.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOBABY**

Les principaux chiffres du bilan de la société CONSOBABY arrêtés au 31 décembre 2023 sont les suivants

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	477 925 €	526 332 €

	489 530 €	527 349 €
* le total des produits d'exploitation s'élève à		
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	756 236 €	813 335 €
D'où un résultat d'exploitation de :	(266 706) €	(285 986) €
En ce compris :		
. les achats de marchandises :	0 €	0 €
. les achats de matières premières :	0 €	0 €
. les autres achats et charges externes :	605 650 €	668 239 €
. les salaires et traitements :	0 €	0 €
. les charges sociales	0 €	0 €
Compte tenu d'un résultat financier de	(28 324) €	(14 381) €
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	(295 030) €	(300 366) €
Compte tenu des éléments ci-dessus,	€	€
* du résultat exceptionnel de	(6 185) €	34 857 €
* de l'impôt sur les bénéfices de	0 €	0 €
* de la participation	0 €	0 €
* l'exercice se solde par un résultat de	(301 215) €	(265 510) €
Le total du bilan est de	874 635 €	858 174 €

#### **Au cours de l'exercice écoulé**

La société CONSOBABY exploite le site Consobaby, plateforme communautaire, qui propose à tous les parents des produits, pour les enfants de 0 à 4 ans et les futures mamans, testés et évalués par les parents pour les parents.

Nous vous rappelons ci-après la liste des principaux événements concernant l'exercice écoulé :

#### ***Nomination de la société BAKER TILLY STREGO en qualité de commissaire aux comptes de la société - Décision du 12/06/2023***

Par décision du 12/06/2023, la société BAKER TILLY STREGO a été nommée en qualité de commissaire aux comptes de la société pour une durée de 6 exercices, en remplacement de la société AUDIT ET COMMISSARIAT AINE & DELDIQUE Associés dont le mandat arrivait à expiration.

***Nomination de Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de directeur général de la société CONSOBABY – Décision du 6/11/2023***

Monsieur Alexis DE SEZE a été nommé, par décision du 6/11/2023, en qualité de directeur général de la société CONSOBABY, en remplacement de Monsieur Emmanuel BENABOU, démissionnaire.

***Projet de développement de la Marque CONSOBABY & KIDS***

Par ailleurs, la société CONSOBABY a développé une nouvelle activité sous la Marque CONSOBABY & KIDS afin de couvrir les besoins des enfants de 3 à 14 ans.

***Recapitalisation de la société CONSOBABY - Décision du 15/12/2023***

Dans ce contexte, les fonds propres de la société CONSOBABY ont été renforcés par une augmentation de capital suivie d'une réduction pour cause de pertes ; par suite, le capital social est de 5 440 euros divisé en 68 actions d'une valeur nominale de 80 euros chacune.

**Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir**

La société CONSOBABY poursuit l'exploitation du site internet Consobaby&Kid et le développement de liens et synergies avec les autres marques du Groupe.

**Filiales et Participations**

**Etat des participations au 31 décembre 2023**

A la clôture de l'exercice, la société CONSOBABY ne détenait aucune participation.

**Prise de participations et de contrôle**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société CONSOBABY n'a acquis aucune participation.

**Cession de participations**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société CONSOBABY n'a cédé aucune participation.

**II. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Eu égard à l'article L 232-1-II du code de commerce, la Société n'a eu au cours des 12 derniers mois aucune activité en matière de recherche et de développement.

**III. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Nous vous avons présenté l'activité des filiales et participations lors de notre exposé préalable sur la situation et l'activité de la Société et du Groupe.

**Prises de participations et de contrôle**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société ID VALEURS a constitué trois sociétés filiales sous la forme de sociétés par actions simplifiées unipersonnelles, au capital de 5 000 €, dénommées IDK 1, IDK 2 et IDK 3, toutes immatriculées auprès du greffe du tribunal de commerce de Lille Métropole.

### **Cessions de participations**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société ID VALEURS n'a cédé aucune participation.

### **Etat des participations au 31 décembre 2023**

A la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la société ID VALEURS détenait donc directement une participation dans le capital des sociétés filiales suivantes :

- SAS ID GROUP : 98,89 % correspondant à 100% des actions ayant droit de vote
- SARL ID BAT : 100 %
- SAS IDK 1 : 100 %
- SAS IDK 2 : 100 %
- SAS IDK 3 : 100 %

### **Contrôle de la Société**

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du code de commerce, nous vous rappelons l'identité des personnes détenant, directement ou indirectement, au 31 décembre 2023, plus de 5%, de 10 %, de 20 %, de 33,33 %, de 50 % ou de 66,66 % du capital social de la Société ou des droits de vote aux assemblées générales :

- la société ID VALEURS est détenue à plus de 66,66 % par la société SOCIETE CIVILE FINANCIERE JD OKAI, société civile au capital social de 957 300 euros, dont le siège social est sis à SAILLY LEZ LANNOY (59390) – Trieu de Meurchin, immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le numéro 413 978 982 ;
- la société ID VALEURS est détenue à plus de 20% par la société SOCIETE CIVILE SOUROUX, société civile au capital social de 332 752 euros, dont le siège social est sis à VILLENEUVE D'ASCQ (59491) – 116 Ter C rue Jean Jaurès, immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le numéro 407 508 977.

### **Participations croisées**

Néant

### **Actions d'autocontrôle**

Néant

## **IV. INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT**

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al 1 du code de commerce, nous vous invitons à prendre connaissance des informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs ou de nos clients figurant en **Annexe 1** du présent rapport.

## **V. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en **Annexe 2**.

## VI. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice, soit la somme de (79 499 565) euros, de la manière suivante :

### **Proposition d'affectation du résultat 2023 :**

- Compte « primes d'émission, de fusion, d'apport... »	(8) €
- Compte « autres réserves » : <i>(pour le porter de 45 422 582 € à 0 € après affectation)</i>	(45 422 582) €
- Compte « report à nouveau »	(34 076 975) €

Total affecté : (79 499 565) €

## VII. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents, ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement, ont été les suivants :

Exercice	Revenus Eligibles à la réfaction de 40 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
	Dividendes	Autres Revenus distribués	
2022 Dividende : 0 €	Néant	Néant	Néant
2021 Dividende : 1 997 500,37 €	1 997 500,37 €	Néant	Néant
2020 Dividende : 0 €	Néant	Néant	Néant

## VIII. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

## IX. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'il n'a pas été conclu, au cours de l'exercice écoulé, de conventions nouvelles visées par l'article L. 227-10 du code de commerce.

Par ailleurs, nous vous rappelons les conventions suivantes, conclues au cours des exercices précédents et qui se sont poursuivies pendant l'exercice écoulé :

- Conventions visées par l'article L. 227-10 du code de commerce :
  - Prêt d'associé consenti à la Société par la société civile JD OKAI, en sa qualité d'associé, en date du 21/12/2022 ;
  - Prêt d'associé consenti à la Société par la société civile SOUROUX, en sa qualité d'associé, en date du 21/12/2022 ;
  - Convention de subordination consentie par la Société, ainsi que les sociétés civiles JD OKAID et SOUROUX, au bénéfice des partenaires financiers du Groupe en date du 22/12/2022.
- Conventions visées par l'article L. 227-11 du code de commerce :
  - Convention d'animation de prestations de services et d'assistance  
Convention d'animation de prestations de services et d'assistance entre la société ID VALEURS et les autres sociétés du Groupe à effet du 15/06/2022.
  - Garantie à Première Demande ABSORBA  
Garantie à première demande au bénéfice de BNP PARIBAS, pour sécuriser l'octroi d'une ligne utilisable sous forme d'émission de crédits documentaires par la société ABSORBA.
  - Garantie à Première Demande CATIMINI  
Garantie à première demande au bénéfice de BNP PARIBAS, pour sécuriser l'octroi d'une ligne utilisable sous forme d'émission de crédits documentaires par la société CATIMINI.
  - Convention d'Omnium  
Convention d'omnium entre la société ID VALEURS et les autres sociétés du Groupe à effet du 28/12/2020.
  - Convention de gestion de risques de change  
Convention de gestion de risques de change entre la société ID VALEURS et les autres sociétés du Groupe à effet du 1/01/2013.
  - Convention d'intégration fiscale  
Convention d'intégration fiscale à compter du 1/01/2010 avec la société ID VALEURS, seule redevable de l'impôt sur le résultat, en vue de la détermination du résultat d'ensemble du Groupe conformément aux dispositions de l'article 223A du CGI.

## X. SITUATION DES MANDATS

Président :

Nous vous informons qu'aucun mandat n'arrive à expiration lors des présentes décisions.

Membres du Conseil d'Administration :

Nous vous informons qu'aucun mandat n'arrive à expiration lors des présentes décisions.

Commissaires aux Comptes :

Nous vous informons qu'aucun mandat n'arrive à expiration lors des présentes décisions.

## XI. CONCLUSION

Nous vous demandons de donner quitus entier et définitif au président et aux directeurs généraux de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi qu'aux commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leur mission qu'ils vous relatent dans leur rapport sur les comptes annuels et consolidés.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile, et espérons que vous voudrez bien approuver par votre vote les projets de résolutions que nous vous soumettons.

Fait par YouSign le 27/06/2024

*Il a été accepté par les signataires de signer le présent acte par voie de signature électronique au sens des dispositions des articles 1366 et suivants du code civil par le biais du service YouSign. Les signataires déclarent en conséquence que la version électronique du présent procès-verbal constitue l'original du document et est parfaitement valable ; ils s'engagent en outre à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante du présent acte signé sous forme électronique. Le présent document pourra être signé et remis par voie électronique et en plusieurs exemplaires, chacun d'eux étant considéré comme un original, mais tous constituant ensemble un seul et même acte.*

### Le Conseil d'Administration

Jean Duforest  
Président

Jean Luc Souflet  
Vice-Président

Jean DUFORREST

✓ Certified by  yousign

Jean-Luc Souflet

✓ Certified by  yousign

Annexe 1  
Informations sur les délais de paiement des fournisseurs ou des clients

**Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**

Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice		Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice									
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>											
Nombre de factures concernées	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	38
Montant total des factures concernées h.t	0,00	1 192,00	0,00	0,00	0,00	1 192,00	0,00	0,00	6 578,08	0,00	274 023,38
Pourcentage du montant total des achats h.t de l'exercice	0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	3,8%
Pourcentage du chiffre d'affaire h.t de l'exercice	0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	4 075 763,00	0%	0,0%	0,1%	0,0%	7 008 647,00
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>											
Nombre des factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>											
Délais de paiement utilisés pour le calcul de retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Délais contractuels : mention sur la facture	Délais contractuels : mention sur la facture	Délais contractuels : mention sur la facture	Délais contractuels : mention sur la facture	Délais contractuels : mention sur la facture	Délais contractuels : mention sur la facture	Délais légaux : (à préciser)	Délais légaux : (à préciser)	Délais légaux : (à préciser)	Délais légaux : (à préciser)	Délais légaux : (à préciser)

Annexe 2  
Bilan et compte de résultat de l'exercice 2023

Annexe 3  
Compte de résultat consolidé de l'exercice 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ID VALEURS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 162 Boulevard DE FOURMIES 59100 ROUBAIX		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 4 8 2 0 6 4 7 7 1 0 0 0 1 7			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 31122023				
		N-1 31122022				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG			
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	AU			
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	141 550 315	11 587 526	92 672 290
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE	400 000	400 000	400 000
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI	386 784	386 784	
	<b>TOTAL (II) BJ</b>		153 924 626	BK	141 937 100	11 987 526
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	15 037 723	15 037 723	2 275 605
		Autres créances (3) BZ	CA	241 706 059	241 706 059	237 841 282
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE			
Disponibilités CF		CG	36 031 723	36 031 723	29 054 834	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	1 914 360	1 914 360	859 590	
	<b>TOTAL (III) CJ</b>	CK	294 689 866	294 689 866	270 031 312	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		717 033	717 033	1 333 480	
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				47 825	
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN		1 699 045	1 699 045	1 059 974	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO</b>	IA	451 030 572	141 937 100	309 093 471	365 544 884
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ID VALEURS	Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 75 023 488 .....	DA	75 023 488	75 023 488	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	8	8	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	7 502 349	7 502 349	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	45 422 582	84 367 150	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	( 79 499 565)	( 38 944 568)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	48 448 863	127 948 428	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 018 961	1 059 974	
	Provisions pour charges	DQ	121 539	136 652	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	2 140 500	1 196 626	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT	61 198 666	61 100 291	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	174 433 595	155 149 092	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	20 360 621	18 357 517	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	911 877	785 745	
	Dettes fiscales et sociales	DY	408 905	264 051	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	48 000	48 000	
Autres dettes	EA	879 489	521 369		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	258 241 155	236 226 069		
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED	262 952	173 760	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	309 093 471	365 544 884		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	164 241 155	236 226 069		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 085	14 755		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N			Exercice (N - 1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
Désignation de l'entreprise : SAS ID VALEURS					Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF		
		services *	FG	FH	FI	7 008 647	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	7 008 647	2 830 134	
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	150 050	1 438 525	
	Autres produits (1) (11)			FQ	10	32 054	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	7 158 708	4 300 714
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	4 075 763	3 904 185	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	52 874	106 766	
	Salaires et traitements*			FY	1 561 377	1 040 268	
	Charges sociales (10)			FZ	688 636	661 512	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS)		GA		
			- dotations aux provisions*		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	958 986	696 220
	Autres chargés (12)			GE	215 145	257 381	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	7 552 784	6 666 334	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	( 394 076)	( 2 365 620)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	7 557	892	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		18 000	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	13 871 345	4 577 935	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN	161 718	226 610	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	14 040 621	4 823 437	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	81 147 590	38 462 344	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	12 070 920	3 313 271	
	Différences négatives de change			GS	56 285	194	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	93 274 796	41 775 810	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	( 79 234 174)	( 36 952 372)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	( 79 628 251)	( 39 317 992)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS ID VALEURS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 918 28 269	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	3 918 28 269	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	( 3 918) ( 28 269)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	( 132 605) ( 401 693)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	21 199 329 9 124 152	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	100 698 894 48 068 721	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	( 79 499 565) ( 38 944 568)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	13 871 596 4 576 336	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	448 678 29 442	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	134 937 1 377 244	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS <b>A5</b>			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>		
	Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
joindre en annexe : (7) <b>Détail des produits et charges exceptionnels</b> (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
PENALITE DEDUCTIBLE		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		3 918		
(8) <b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</b>		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

## Bilan consolidé

Montants en K€	Note n°	2022.12	2023.12
Capital souscrit non appelé		-	-
Immobilisations incorporelles	4.1	164 281	143 007
- Dont écarts d'acquisition		17 030	13 442
Immobilisations corporelles	4.2	46 538	37 188
Immobilisations financières	4.3	19 918	20 966
<b>Total actif Immobilisé</b>		<b>230 738</b>	<b>201 161</b>
Stocks et en-cours	4.4	201 831	160 056
Créances clients et comptes rattachés	4.5	45 060	46 646
Autres créances et comptes de régularisation	4.6	58 157	72 235
Disponibilités et VMP	4.8	54 639	61 569
<b>Total actif circulant</b>		<b>359 687</b>	<b>340 506</b>
<b>Total actif</b>		<b>590 425</b>	<b>541 667</b>

Montants en K€	Note n°	2022.12	2023.12
Capital		75 023	75 023
Réserves consolidées		58 701	20 643
Résultat de l'exercice		(37 882)	(81 860)
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>4.9</b>	<b>95 842</b>	<b>13 807</b>
Intérêts minoritaires	4.9	85	(590)
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>95 927</b>	<b>13 217</b>
Ecart d'acquisition négatif		1 884	862
Provisions pour risques et charges	4.10	25 130	27 679
<b>Provisions</b>		<b>27 014</b>	<b>28 541</b>
Emprunts et dettes financières	4.11	226 636	255 678
Dettes fournisseurs	4.12	148 423	142 996
Autres dettes et comptes de régularisation	4.12	92 424	101 235
<b>Total des dettes</b>		<b>467 483</b>	<b>499 908</b>
<b>Total passif</b>		<b>590 425</b>	<b>541 667</b>

# Compte de résultat consolidé

Montants en K€	Note n°	2022.12	2023.12
Chiffre d'affaires		707 947	707 048
Autres produits d'exploitation		28 022	25 667
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>735 970</b>	<b>732 715</b>
Achats consommés MP et marchandises		(301 937)	(323 153)
Charges externes		(239 498)	(226 410)
Charges de personnel	5.1	(181 742)	(183 184)
Impôts et taxes		(9 366)	(10 406)
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.2	(28 442)	(28 415)
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>(760 985)</b>	<b>(771 568)</b>
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>(25 015)</b>	<b>(38 925)</b>
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition		(3 121)	(2 602)
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>(28 136)</b>	<b>(41 527)</b>
Produits financiers	5.3	12 322	2 429
Charges financières	5.3	(15 450)	(16 812)
<b>Résultat financier</b>		<b>(3 127)</b>	<b>(14 384)</b>
Charges et produits exceptionnels	5.4	(8 300)	(19 257)
Résultat de l'activité Catimini destinée à être abandonnée			(10 114)
Impôt sur les résultats	6.1	1 263	2 713
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>(38 300)</b>	<b>(82 568)</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>(38 300)</b>	<b>(82 568)</b>
Intérêts minoritaires		(418)	(709)
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>(37 882)</b>	<b>(81 860)</b>